



Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

LEVIERS D'INTERVENTION AUPRÈS DES PERSONNES ACHETANT OU SUSCEPTIBLES D'ACHETER DES SERVICES SEXUELS: UN EXAMEN DE LA PORTÉE

Chercheur principal

Denis Lafortune, Université de Montréal

Cochercheur.e.s

Nadine Lanctôt (Ph.D.), Université de Sherbrooke

Julie Carpentier (Ph.D.), Université du Québec à Trois Rivières

Karine Côté (Ph.D.), Université du Québec à Chicoutimi

Francis Fortin (Ph.D.), Université de Montréal

Mathilde Turcotte (Ph.D.), Institut universitaire Jeunes en difficulté

Collaborateur.trices

Roxane Perrin-Plouffe (M.Sc.)

Evan Marchand (B.Sc.)

Stéphanie Leduc (B.Sc.)

Établissement gestionnaire de la subvention

Université de Montréal

Numéro du projet de recherche

2024-OSXS-337622

Titre de l'Action concertée

Programme de recherche sur le phénomène de l'exploitation sexuelle des personnes vivant au Québec

Partenaire(s) de l'Action concertée

Le ministère de la Sécurité publique (MSP)

et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

Sommaire

L'exploitation sexuelle repose sur un marché où la demande des clients alimente l'offre. Pourtant, les interventions visant à réduire cette demande restent peu évaluées. Cette revue de portée, menée dans le cadre du Programme de recherche du FRQSC sur l'exploitation sexuelle au Québec (2022), répond au besoin urgent d'identifier les stratégies les plus prometteuses en matière de prévention et d'intervention auprès des clients actuels ou potentiels de services sexuels.

Notre analyse met en évidence plusieurs approches : campagnes de sensibilisation universelle, prévention ciblée, criminalisation, programmes éducatifs, justice réparatrice, réduction des méfaits, surveillance numérique et stratégies globales ou intégrées de réduction de la demande. Si certaines de ces interventions existent depuis plus de trente ans, leur efficacité reste mal documentée. La plupart des recherches se concentrent sur les attitudes des clients plutôt que sur leurs comportements, et les études longitudinales sont rares.

Les campagnes de sensibilisation, bien qu'influences sur les perceptions, ne démontrent pas clairement leur impact sur la réduction de la demande. La criminalisation, notamment le modèle nordique, a réduit la prostitution visible, mais a déplacé la demande vers des espaces clandestins, augmentant la vulnérabilité des personnes prostituées. Les *John Schools*, bien que réduisant temporairement la récidive, nécessiteraient un suivi post-programme pour avoir un effet durable. Enfin, les technologies numériques, telles que les chatbots ciblant les acheteurs en ligne, apparaissent prometteuses, mais leur impact réel doit être évalué plus rigoureusement.

Face à ces constats, une approche intégrée combinant prévention, encadrement judiciaire, accompagnement psychosocial et nouvelles technologies paraît la plus indiquée. Adapter les stratégies aux profils des clients, inclure des outils immersifs et assurer un suivi post-intervention pourraient accroître l'impact des *John Schools*. Une évaluation plus rigoureuse des interventions est essentielle pour guider les décisions politiques, éviter des mesures inefficaces ou contre-productives et assurer ainsi une lutte plus efficace contre l'exploitation sexuelle.

Résumé

Cette revue de portée (*scoping review*) répond à l'appel de projets du FRQSC (2022) dans le cadre du *Programme de recherche sur l'exploitation sexuelle au Québec*, plus précisément l'axe 1 (prévention) et le besoin 1.2, qui portait sur l'exploration des interventions émergentes et prometteuses visant les clients actuels ou potentiels de services sexuels. Cette initiative découle du *Plan d'action gouvernemental 2021-2026* qui a souligné le manque de données probantes dans ce domaine, ce qui entrave la prise de décisions politiques et judiciaires éclairées.

Pour comprendre l'exploitation sexuelle, il est essentiel de l'envisager comme un marché. Cette recension se concentre donc sur les interventions ciblant les clients, qu'elles soient préventives, répressives, éducatives, alternatives à une peine ou basées sur les nouvelles technologies. Une revue de portée est particulièrement adaptée pour cartographier un domaine émergent et identifier les lacunes dans les connaissances. Bien que diverses interventions aient été développées au cours des trente dernières années en Amérique du Nord et en Europe, les synthèses de connaissances demeurent rares et obsolètes.

L'objectif général de la recension est de fournir une base de connaissances sur les interventions les plus prometteuses afin d'orienter les politiques publiques et éviter la mise en place d'initiatives inefficaces ou inadaptées. Les objectifs spécifiques sont de décrire les caractéristiques générales des études portant sur les interventions destinées aux clients ; d'analyser les spécificités des interventions mises en œuvre ; de distinguer les interventions prometteuses de celles considérées comme émergentes ; d'évaluer les retombées potentielles de cette analyse sur les politiques et interventions québécoises ; d'identifier les limites des connaissances actuelles et de proposer des pistes de recherche futures.

La revue de portée a été réalisée selon le protocole PRISMA-ScR. La sélection des études a été menée via le logiciel Covidence et a reposé sur une double évaluation indépendante. Les bases de données EBSCO et ProQuest ont été interrogées avec des mots-clés sur l'exploitation sexuelle et les interventions associées. La requête ciblait les publications scientifiques avec comité de pairs, parues

entre 1995 et 2023. Seules les études empiriques publiées en anglais ou en français et portant sur des interventions influençant les attitudes ou comportements des clients ont été retenues. Sur 2160 résultats initiaux, 43 études ont été sélectionnées après application des critères d'inclusion. Les recherches proviennent de diverses disciplines, incluant la criminologie, la santé publique et le droit. Les études les plus anciennes, entre 1998 et 2005, portaient sur les John Schools et les politiques abolitionnistes. Entre 2006 et 2016, l'accent a été mis sur l'impact des mesures éducatives. Depuis 2016, l'intérêt s'est déplacé vers l'usage des technologies émergentes et les interventions ciblées selon le profil des acheteurs. La majorité des recherches proviennent des États-Unis et du Canada, principalement sur les John Schools.

Les interventions étudiées peuvent être regroupées en plusieurs stratégies : programmes éducatifs, campagnes de sensibilisation, criminalisation, réduction des méfaits, justice réparatrice et surveillance numérique. Certaines approches combinent plusieurs stratégies en une politique intégrée. Les études adoptent différentes méthodologies. Les recherches quantitatives s'appuient sur des échantillons allant de quelques dizaines à plusieurs milliers de participants. Les études qualitatives analysent les perceptions via des entretiens et observations. Les approches mixtes combinent analyses statistiques et analyses de contenu. L'échelle du Maryland permet de classer les études selon leur rigueur méthodologique. La majorité des études examinées se situent aux niveaux 1 et 2 (études descriptives ou comparaisons avant/après sans contrôle rigoureux), ce qui limite la possibilité de tirer des conclusions causales solides.

Les interventions recensées se déclinent en plusieurs stratégies. La première consiste à prévenir l'achat de services sexuels en sensibilisant le grand public et en tentant de modifier les perceptions sociales associées à la prostitution. Elle repose sur la diffusion d'informations visant à déconstruire les mythes entourant la prostitution, à sensibiliser la population à ses impacts négatifs et à promouvoir des normes sociales alternatives. Les interventions spécifiques incluent notamment des campagnes médiatiques, des programmes d'éducation scolaire et universitaire, ainsi que des programmes de prévention ciblés destinés spécifiquement aux jeunes hommes considérés à risque. Certaines politiques

adoptent une approche punitive en criminalisant l'achat de services sexuels. Inspirée du modèle dit nordique ou suédois, cette stratégie s'appuie sur des sanctions pénales à l'encontre des clients, incluant des amendes, des poursuites judiciaires et des opérations policières ciblées. Son efficacité repose en grande partie sur un cadre légal rigoureux et la mobilisation des forces de l'ordre pour assurer son application. Plusieurs interventions éducatives cherchent à modifier les représentations et comportements des clients. Des programmes tels que les John Schools permettent aux clients arrêtés d'échapper à des sanctions pénales en échange d'une participation à des sessions qui visent à leur faire prendre conscience des réalités de la prostitution, des risques associés et des conséquences de leurs actes. Ces programmes s'appuient sur des approches motivationnelles, des témoignages de survivantes et des approches pédagogiques favorisant la réflexion critique.

Bien que certaines stratégies cherchent à dissuader l'achat de services sexuels, d'autres reconnaissent que la prostitution ne disparaîtra pas à court terme et qu'il est nécessaire d'en atténuer les conséquences négatives. Ainsi, la réduction des méfaits vise à améliorer les conditions dans lesquelles se déroulent les échanges entre clients et travailleurs du sexe et réduire les risques sanitaires (infections transmissibles sexuellement, violences, etc.). Cette approche privilégie une intervention pragmatique qui ne cherche pas à criminaliser, mais plutôt à protéger les personnes concernées. La justice réparatrice mise sur des mécanismes permettant aux clients de reconnaître les torts causés et de s'engager dans un processus de réparation. Les interventions spécifiques incluent des programmes de médiation entre clients et survivantes de la prostitution, des cercles de justice réparatrice et des sanctions alternatives basées sur la reconnaissance des responsabilités. L'objectif est de responsabiliser les clients et de leur offrir une opportunité de réintégration sociale à travers un processus de réflexion et de réparation des préjudices causés.

Avec l'essor des plateformes numériques facilitant l'achat de services sexuels, les nouvelles technologies deviennent un outil dans la lutte contre la demande. Cette stratégie vise à utiliser l'intelligence artificielle, la surveillance des transactions en ligne et les campagnes numériques pour identifier et sensibiliser les clients potentiels. Certaines initiatives consistent à afficher des messages

d'avertissement lorsque des utilisateurs recherchent des services sexuels en ligne ou à utiliser des algorithmes pour détecter et signaler les annonces suspectes. Ces technologies sont également utilisées pour mieux comprendre les dynamiques de la demande et ainsi ajuster les interventions. Enfin, certaines approches globales ou intégrées privilégient une vision plus large, intégrant plusieurs stratégies de manière complémentaire. Ces politiques globales visent à combiner prévention, répression, éducation et réduction des méfaits pour obtenir un impact à long terme. Elles impliquent généralement une collaboration entre divers acteurs (politiques, policiers, travailleurs sociaux, chercheurs, associations) et l'adoption d'une approche multisectorielle. L'objectif est d'élaborer des cadres d'intervention cohérents, prenant en compte les spécificités nationales et les besoins des personnes concernées.

Une analyse des possibles impacts révèle que plusieurs de ces interventions sont émergentes, mais que peu ont fait l'objet d'une évaluation rigoureuse. Il semble donc difficile d'identifier des pratiques véritablement prometteuses, et encore moins probantes. L'efficacité des campagnes de prévention universelle et de dissuasion reste difficile à établir en raison du manque d'évaluations rigoureuses et de l'absence d'études longitudinales. La plupart des recherches se concentrent sur les attitudes plutôt que sur les comportements, et les résultats sont mitigés. Par exemple, les campagnes culpabilisantes réduisent le soutien à la prostitution, mais n'affectent pas l'intention d'achat. De même, les stratégies basées sur la honte et la peur offrent des résultats contrastés et peuvent parfois provoquer un déplacement vers des formes clandestines. Les interventions éducatives, comme le Curriculum for HR Male Youth, montrent un fort engagement des participants et un intérêt pour des sessions supplémentaires. Toutefois, l'absence de suivi à long terme empêche d'évaluer leur impact réel sur la réduction du risque d'implication des jeunes dans l'exploitation sexuelle.

L'effet des approches répressives varie selon les contextes législatifs. En Suède, la criminalisation de l'achat de services sexuels a réduit la prostitution visible, mais a entraîné un déplacement en ligne et une précarisation des travailleuses du sexe. Aux États-Unis, l'arrestation des clients a un effet dissuasif temporaire, mais entraîne un déplacement vers des espaces moins surveillés. Les John

Schools présentent un faible taux de récurrence à court terme, mais leur effet s'estompe avec le temps. Enfin, les nouvelles technologies comme Gracie et EPIK permettent d'intercepter des acheteurs potentiels et de modifier certains comportements, bien que leur efficacité à long terme demeure, encore une fois incertaine. Bref, plusieurs interventions s'avèrent intéressantes, mais des recherches plus rigoureuses sont nécessaires pour démontrer leur efficacité réelle et durable.

L'analyse des stratégies visant à réduire la demande de services sexuels met en évidence la nécessité d'optimiser les interventions existantes et d'explorer de nouvelles approches. Une approche intégrée combinant prévention, encadrement judiciaire, accompagnement psychosocial et nouvelles technologies semble la plus prometteuse. Les campagnes actuelles influencent les perceptions, mais leur impact comportemental reste incertain. Des messages culpabilisants peuvent être contre-productifs. Une approche différenciée, adaptée aux motivations des clients, et l'usage de dispositifs immersifs comme la réalité virtuelle pourraient favoriser une prise de conscience plus durable. Si la criminalisation réduit la prostitution visible, elle accentue la clandestinité et la vulnérabilité des personnes prostituées. Une gradation des sanctions et l'intégration de programmes éducatifs ou de contributions à des fonds d'aide aux victimes favoriseraient une prise de responsabilité plus efficace. Ces programmes nécessitent un suivi post-intervention et une adaptation aux profils des clients. Une approche interactive, intégrant jeux de rôle et témoignages, renforcerait leur impact. Des outils numériques tel qu'un chatbot interagissant avec les acheteurs potentiels, ont montré un effet dissuasif. Le développement d'algorithmes de ciblage et de campagnes numériques adaptées pourrait maximiser leur efficacité.

Ces recommandations visent à équilibrer sensibilisation, responsabilisation et accompagnement, afin de réduire durablement la demande tout en limitant les effets pervers.

Rapport de recherche complet

Table des matières

A – CONTEXTE DE LA SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES.....	10
1. Problématique.....	10
2. Principale question de recherche et objectifs poursuivis	13
B – MÉTHODOLOGIE	14
1. Stratégie de recherche.....	14
2. Critères de sélection	14
3. Collecte de données	15
4. Sélection des études.....	15
5. Extraction et analyse des données	15
C – PRINCIPAUX RÉSULTATS	16
1. Caractéristiques des études retenues.....	16
2. Stratégies d'interventions, enjeux associés et pistes prometteuses	17
2.1. Stratégies de prévention universelle et sensibilisation	17
2.2. Stratégies de prévention ciblée	18
2.3. Stratégies de répression et criminalisation des clients.....	19
2.4. Stratégies de réhabilitation ou d'éducation.....	20
2.5. Stratégies de réduction des méfaits	21
2.6. Stratégies de justice réparatrice	22
2.7. Stratégies misant sur les nouvelles technologies.....	22
2.8. Politiques globales de réduction de la demande	23
2.9. À propos des leviers d'intervention.....	24
D — PISTES DE SOLUTION OU D' ACTIONS SOUTENUES PAR LES RÉSULTATS	25
1. Améliorer la prévention et la sensibilisation	26
2. Ajuster les mesures de criminalisation pour éviter ses effets pervers	27
3. Réviser les programmes d'éducation des clients.....	28
4. Exploiter les nouvelles technologies	29

E - NOUVELLES PISTES DE RECHERCHE	30
1. Étudier les effets des campagnes de sensibilisation sur le long terme.....	30
2. Mesurer l'efficacité réelle des sanctions judiciaires et alternatives	30
3. Tester des modèles innovants d'intervention psychosociale pour les clients	30
4. Évaluer les effets des nouvelles technologies sur la modification des comportements.....	31
F. BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE (ARTICLES RETENUS POUR LA RECENSION).....	32
ANNEXE 1 - MÉTHODOLOGIE.....	37
ANNEXE 2 – PRINCIPAUX RÉSULTATS (TABLEAUX SYNTHÈSE)	39
ANNEXE 3 – ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS.....	58
1. Caractéristiques des études retenues.....	58
1.1. Auteurs	58
1.2. Date de publication.....	58
1.3. Pays ou régions.....	59
1.4. Types d'intervention examinés	59
1.5. Tailles d'échantillon et devis de recherche	61
1.6. Dimensions analysées ou évaluées	63
1.7. Échelle du Maryland.....	65
2. Caractéristiques des interventions retenues.....	66
2.1. Terminologie retenue pour l'analyse des interventions	66
2.2. Caractéristiques des interventions retenues	69
2.2.1. Stratégies de prévention et sensibilisation	69
2.2.2. Stratégies de répression et criminalisation des clients.....	74
2.2.3. Stratégies de réhabilitation ou d'éducation.....	81
2.2.4. Stratégies de réduction des méfaits	95
2.2.5. Stratégies de justice réparatrice	99
2.2.6. Stratégies misant sur les nouvelles technologies.....	102
2.2.7. Politiques globales de réduction de la demande	104

Liste des tableaux

Tableau 1: caractéristiques des études retenues 39

Tableau 2 : tailles d'échantillon et devis de recherche..... 43

Tableau 3: composantes principales des différentes campagnes recensées..... 49

Tableau 4 : curriculum for HR Male Youth 50

Tableau 5 : composantes principales des stratégies de répression et criminalisation 51

Tableau 6: composantes principales des programmes de réhabilitation ou d'éducation..... 52

Tableau 7: composantes principales de la stratégie de réduction des méfaits..... 53

Tableau 8 : composantes principales de la justice réparatrice 54

Tableau 9 : composantes principales des interventions usant de nouvelles technologies 55

Tableau 10: composantes principales des différentes politiques globales 56

A – CONTEXTE DE LA SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES

1. Problématique

La synthèse des connaissances proposée ici est une réponse à l'appel de projets intitulé *Programme de recherche sur le phénomène de l'exploitation sexuelle des personnes vivant au Québec*. Elle s'inscrit dans l'axe 2 (prévention de l'exploitation sexuelle) et répond plus précisément au besoin de recherche 1.2, qui vise à explorer les interventions émergentes ou prometteuses destinées aux personnes achetant des services sexuels, qu'il s'agisse de clients actuels ou potentiels. Dans le cadre de l'Action concertée thématique, le terme *exploitation sexuelle* englobe généralement le proxénétisme, la traite de personnes, la marchandisation des services sexuels, la pornographie juvénile et la publication d'images intimes (FRQSC, p. 3). Toutefois, le besoin 1.2 cible spécifiquement la *marchandisation des services sexuels du point de vue des clients*.

Par souci de concision, nous utiliserons le terme clients pour désigner les adolescents ou adultes, hommes ou femmes, ayant acheté au moins une fois des services sexuels auprès d'une personne, mineure ou majeure. Quant à l'expression client potentiel, elle fera référence aux individus considérés comme présentant un risque élevé d'acheter de tels services, et non à l'ensemble de la population.

L'appel du FRQSC auquel nous avons répondu s'inscrit directement dans le *Plan d'action gouvernemental 2021-2026*, qui souligne notamment le manque de données probantes pour guider les décisions politiques et policières. En effet, les connaissances scientifiques sur les effets des interventions ciblant les clients demeurent éparées, dispersées, parfois contradictoires. Par conséquent, notre objectif général est de réaliser un examen de la portée (*scoping review* ou revue de la portée) des interventions préventives, dissuasives, alternatives à une peine ou correctionnelles mises en place auprès des clients actuels ou potentiels.

Malgré une multiplication des interventions à l'international au cours des trente dernières années, peu de synthèses de connaissances ont été produites sur ce sujet, et celles existantes sont souvent limitées à certaines catégories de clients ou types d'interventions. Le dernier bilan des connaissances date de plus de dix ans. Il apparaît donc essentiel de combler ces lacunes, sous peine de voir de

nouvelles initiatives être déployées à grande échelle au Québec sans que les enseignements tirés des expériences internationales ne soient pris en compte.

L'exploitation sexuelle doit être comprise comme un marché alimenté par la demande masculine (Raymond, 2004). Sans cette demande, le système de prostitution ne serait pas viable. Månsson (2004) plaide depuis plusieurs années pour une reconsidération sérieuse de la responsabilité des hommes dans la prostitution : « Celle-ci doit être définie comme un problème masculin. Elle concerne la sexualité des hommes, pas celle des femmes » (p. 234). À ce jour, divers programmes d'éducation et de sensibilisation ont été développés pour les clients potentiels ou actuels.

Pour les clients **potentiels**, dans une optique de **prévention universelle** (a) : des campagnes médiatiques diffusent des messages pour remettre en question les normes sociales qui banalisent l'exploitation sexuelle. Des slogans percutants sont utilisés pour susciter l'empathie et la réflexion (Kryzsko et Raymond, 2006). Au Québec, la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs (CSESM, 2020) recommande la mise en place de campagnes de sensibilisation, idéalement multi-plateformes et récurrentes.

Quelques initiatives de **prévention ciblée** ont aussi été tentées (b) : des programmes éducatifs visent alors les adolescents et jeunes adultes à risque modéré ou élevé d'acheter des services sexuels. À titre d'exemple, depuis 2017, le *Domestic Minor Sex Trafficking Involvement: Male-Focused Intervention Curriculum* est testé dans les centres de détention pour mineurs du Rhode Island (Fitzgerald *et al.*, 2021). Ce programme vise à prévenir l'implication des jeunes dans l'exploitation sexuelle, mais son impact n'a toutefois pas encore été évalué.

Pour les **clients actuels**, donc suite à un passage à l'acte, quatre grandes catégories d'intervention peuvent être envisagées. Les mesures **strictement répressives** (a) : elles incluent bien entendu la criminalisation de l'achat de services sexuels et des interventions policières punitives (ex. : opérations d'infiltration, leurres numériques, saisie de véhicules ou de permis) (Matthews, 2018).

Les interventions **dissuasives** (b) s'inscrivent dans deux logiques complémentaires : la dissuasion générale, qui vise à décourager l'ensemble de la population en rendant visibles les risques légaux et

sociaux associés à ce type de comportement, et la dissuasion spécifique, qui cherche à prévenir la récurrence chez les individus déjà identifiés, voire interpellés. Au Québec, la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs (CSESM, 2020) recommandait la mise en place de campagnes de sensibilisation ciblées, notamment dans les hôtels et les salons de massage, afin de rappeler le caractère criminel de l'achat de services sexuels et les sanctions encourues. D'autres mesures, bien plus intrusives et personnalisées, recourent à des formes d'humiliation publique (*shaming*) ou de pression sociale (Aronowitz et Koning, 2014).

Les interventions de type *John School* s'inscrivent dans une **approche de déjudiciarisation** (c). La majorité des publications traitant des interventions auprès des clients portent sur les journées de sensibilisation et programmes éducatifs de type *John School*, destinés aux hommes interpellés pour achat de services sexuels. Le programme se déroule généralement sur une seule journée, durant laquelle le participant doit payer une amende servant à financer l'initiative et, souvent, à soutenir des programmes de rétablissement pour les victimes (Wortley *et al.*, 2002). Le contenu de base aborde les risques sanitaires et juridiques liés à l'achat de services sexuels, ainsi que les impacts négatifs de l'exploitation sexuelle sur les victimes et les communautés. La Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs (CSESM, 2020) encourage le développement de mesures de rechange axées sur la sensibilisation. À ce jour, au Québec, cette approche fait l'objet d'au moins une expérimentation.

Le programme *John School* peut être proposé non seulement dans un cadre extrajudiciaire, mais aussi comme une **sanction pénale après condamnation** (d), s'intégrant alors aux conditions d'une peine de probation. Par ailleurs, le contenu des séances peut dépasser le cadre habituel et inclure des thématiques élargies, telles que la gestion des conflits dans l'intimité, la consommation de pornographie ou encore l'influence du cercle social dans la banalisation de la prostitution. La Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs (CSESM, 2020) préconise d'ailleurs la mise en place de programmes de réhabilitation spécifiquement destinés aux clients abuseurs et aux proxénètes, afin de prévenir la récurrence.

En ce qui concerne le caractère émergent ou prometteur des interventions mises en place, autrement dit les données probantes, plusieurs questions demeurent malheureusement sans réponse ou ne trouvent que des réponses partielles. Si quelques évaluations ont été menées sur les interventions éducatives de type *John School*, les données sont très limitées quant à l'efficacité des programmes préventifs destinés aux jeunes à risque ou celle des mesures dissuasives. De plus, les résultats de certaines études doivent être considérés avec une certaine prudence. L'une des principales limites réside dans la variabilité du contenu des programmes évalués : chaque initiative inclut des éléments distincts, ce qui complique l'identification des facteurs précis responsables des résultats observés. De plus, les devis de recherche peinent à isoler l'impact des programmes eux-mêmes par rapport à d'autres éléments contextuels (ex. : l'arrestation, la honte ressentie, la relocalisation du client vers un autre quartier) (Lovell et Jordan, 2012). Enfin, la majorité de ces évaluations reposent sur des données policières et la mesure de la récidive officielle, ce qui soulève une question essentielle : ces indicateurs sont-ils réellement les plus pertinents pour évaluer l'impact des interventions ? (Monto et Garcia, 2001).

2. Principale question de recherche et objectifs poursuivis

La synthèse des connaissances proposée ici vise à répondre à la question suivante : quels sont les leviers d'intervention en émergence ainsi que ceux jugés les plus prometteurs pour agir auprès des personnes achetant des services sexuels (clients actuels et potentiels, à l'exclusion des proxénètes)? En tenant compte de l'ensemble des interventions faites auprès de ces clientèles, cet examen de la portée poursuit les objectifs spécifiques suivants :

1. Décrire les caractéristiques générales des études ayant examiné les interventions mises en place auprès des clients actuels ou potentiels.
2. Décrire les caractéristiques des interventions ciblant ces clientèles.
3. Distinguer, à partir des données probantes, les interventions prometteuses de celles considérées comme émergentes.
4. Envisager, en collaboration étroite avec les partenaires, les retombées de cet examen sur les politiques et interventions québécoises.

5. Identifier les limites des connaissances actuelles et proposer des pistes de recherche futures.

B – MÉTHODOLOGIE

1. Stratégie de recherche

Cette étude de portée a été réalisée afin d'examiner les types d'intervention en émergence et ceux jugés prometteurs pour agir auprès des personnes achetant des services sexuels (clients actuels et potentiels). Les études de portée sont particulièrement pertinentes pour explorer des domaines de recherche en développement, notamment lorsque les connaissances existantes sont fragmentées ou limitées (Mays *et al.*, 2001). La démarche méthodologique suivie repose sur le protocole PRISMA-ScR (*Preferred Reporting Items for Systematic reviews and Meta-Analyses extension for Scoping Reviews*), élaboré par Tricco et ses collègues (2018). Cette grille de vérification, reconnue dans la littérature scientifique, établit les éléments essentiels à documenter dans le cadre d'une étude de portée. L'ensemble du processus de sélection des études a été réalisé à l'aide du logiciel Covidence, conçu pour soutenir les revues de littérature et largement utilisé au sein de la communauté Cochrane (Iskandarani, 2023). Covidence permet notamment la gestion automatique des doublons et offre une double évaluation des études avec accord interjuge, assurant ainsi un processus de tri rigoureux et transparent.

2. Critères de sélection

Pour être inclus dans l'étude, les écrits devaient porter sur des interventions, stratégies ou programmes visant à influencer les attitudes ou comportements des clients de services sexuels, que ce soit par la prévention, la dissuasion, la sensibilisation ou des sanctions pénales. Les interventions étudiées devaient s'adresser à des adolescents ou des adultes ayant acheté au moins une fois des services sexuels ou considérés à risque élevé de le faire. Les écrits se devaient de traiter de la problématique de l'achat de services sexuels et non uniquement des contextes d'exploitation sexuelle en général. Afin de garantir la pertinence et l'actualité des données examinées, seuls les articles publiés entre 1995 et 2023 ont été retenus, cette période correspondant à l'émergence des premières

interventions structurées visant les clients (Dutto, 1995). Seuls les articles publiés dans des revues scientifiques avec comité de pairs, en anglais ou en français, ont été inclus. Les éditoriaux, livres et chapitres de livres ont été exclus. Tous les types de devis de recherche ont été considérés, y compris les études qualitatives, quantitatives et mixtes.

3. Collecte de données

Une recherche bibliographique a été effectuée dans plusieurs bases de données académiques via les interfaces EBSCO et ProQuest, notamment : APA PsycInfo, ERIC, Education Source, Social Work Abstracts, Psychology and Behavioral Sciences Collection, Criminal Justice Database, IBSS (International Bibliography of the Social Sciences), Social Science Database ASSIA (Applied Social Sciences Index and Abstracts et Sociological Abstract). La stratégie de recherche s'appuie sur une équation de recherche optimisée pour maximiser la pertinence des résultats (voir annexe 1, p.37). Les requêtes ont été exécutées selon les spécificités de chaque base de données.

4. Sélection des études

Comme mentionné plus haut, la sélection des articles a été réalisée à l'aide du logiciel *Covidence*. Sur 2160 résultats initiaux, 43 études ont été retenues après deux étapes de tri rigoureux, incluant la suppression des doublons, une évaluation indépendante avec un taux de concordance de 96,6 %, et l'exclusion des études non conformes aux critères. Les résultats du processus de sélection des articles sont présentés sous la forme d'un diagramme de flux PRISMA (voir annexe 1, p.38)

5. Extraction et analyse des données

Les données ont été extraites selon quatre dimensions (caractéristiques des études, des interventions, composantes principales et efficacité), puis synthétisées en tableaux et résumés narratifs pour faire ressortir les tendances et les éléments clés des interventions prometteuses.

C – PRINCIPAUX RÉSULTATS¹

1. Caractéristiques des études retenues

Une première démarche d'analyse a consisté à examiner les *études* selon leurs caractéristiques générales, c'est-à-dire contextuelles et méthodologiques. Le tableau 1 (annexe 2, p.39-42) détaille l'information par auteurs, année de publication, pays d'origine et type d'intervention examiné. Plusieurs constats peuvent être faits.

La diversité disciplinaire des auteurs (criminologie, santé publique, droit et études féministes) des 43 études souligne l'importance d'une approche interdisciplinaire pour analyser les interventions auprès des clients de services sexuels.

Les recherches sur les clients de services sexuels ont évolué depuis 1998, passant de la description de programmes éducatifs et de politiques abolitionnistes à l'analyse des effets de ces mesures, puis à l'exploration récente des technologies émergentes et des stratégies ciblées, notamment pour les jeunes hommes.

La majorité des recherches sur les clients de services sexuels provient des États-Unis, du Canada et d'Europe, avec un fort accent sur les *John Schools* et les politiques de criminalisation ou de réhabilitation, tandis que les contextes non occidentaux restent largement sous-explorés malgré quelques études transnationales comparatives.

Les interventions peuvent être regroupées en quelques grandes stratégies, chacune reposant sur des mécanismes d'action distincts et visant des objectifs spécifiques. Parmi les plus courantes figurent les programmes éducatifs et mesures de diversion judiciaire. Suivent les campagnes de prévention et de sensibilisation qui visent à influencer sur l'opinion publique, les stratégies de criminalisation et de répression, les dispositifs de réduction des méfaits, les initiatives de justice réparatrice, l'usage de nouvelles technologies et les politiques globales ou nationales de réduction de la demande.

¹ Voir annexe 3, p.58-111 pour l'analyse détaillée des résultats

La diversité méthodologique des études est importante : études quantitatives, analyses documentaires, études qualitatives et méthodologies mixtes. L'examen des tailles d'échantillon et devis utilisés permet de distinguer cinq catégories principales (voir tableau 2, annexe 2, p. 43-48).

Les recherches sur la demande de services sexuels se répartissent en plusieurs axes : l'analyse des attitudes et perceptions, les comportements et motivations des clients, l'évaluation des lois et politiques, l'efficacité des programmes d'intervention, les facteurs socioéconomiques, l'impact des technologies et de l'intelligence artificielle, les réactions émotionnelles des participants, ainsi que les comparaisons internationales.

Selon l'échelle du *Maryland* qui classe les études selon leur rigueur méthodologique, allant des descriptions sans groupe témoin (niveau 1) aux expérimentations randomisées contrôlées (niveau 5), les études portant sur les interventions faites auprès des clients de la prostitution se concentrent fortement aux niveaux 1 et 2, limitant ainsi la possibilité d'établir des liens de causalité solides.

2. Stratégies d'interventions, enjeux associés et pistes prometteuses

Cette section propose une synthèse des stratégies d'intervention, de leurs composantes principales et des données probantes qui les appuient.

2.1. Stratégies de prévention universelle et sensibilisation

Les campagnes de prévention universelle et de sensibilisation visent à modifier perceptions et comportements liés à la prostitution et à la traite. Elles misent sur plusieurs leviers psychologiques et sociaux, avec des effets variables. Certaines cherchent à déclencher des émotions telles que la culpabilité, la honte ou l'empathie pour sensibiliser et dissuader, mais peuvent aussi provoquer un sentiment de rejet et renforcer la rationalisation des comportements. D'autres visent à modifier les attitudes en réduisant l'acceptabilité de la prostitution et en déconstruisant l'idée d'un choix libre. Sur le plan comportemental, ces campagnes cherchent à réduire l'intention de recourir aux services sexuels et diminuer la demande en sensibilisant le grand public aux conséquences de l'exploitation. Cependant, elles peuvent avoir des effets pervers. Le déplacement vers des formes clandestines complique la protection des personnes prostituées. Enfin, leurs contenus peuvent sur simplifier la réalité en opposant

clients prédateurs et prostituées victimes, occultant la diversité des parcours. Le tableau 3 (annexe 2, p. 49) synthétise les composantes principales des différentes campagnes recensées.

Interventions prometteuses ou probantes? L'efficacité des campagnes de prévention universelle et de dissuasion reste difficile à établir en raison d'un manque d'évaluations rigoureuses. La plupart des études se centrent sur les perceptions et attitudes plutôt que les comportements. Un premier problème est l'absence d'évaluations longitudinales permettant de mesurer l'impact à long terme. La plupart des études analysent les réactions immédiates sans suivi prolongé, et les méthodologies varient, rendant les comparaisons difficiles. Sáez *et al.* (2022) ont montré que les campagnes culpabilisantes réduisent le soutien la prostitution, mais n'ont pas d'effet significatif sur l'intention d'acheter des services sexuels. Les stratégies basées sur la honte et la peur obtiennent des résultats mitigés (O'Brien, 2016). Enfin, peu d'études mesurent réellement une baisse du recours aux services sexuels après exposition aux campagnes. La diminution observée dans certains contextes pourrait résulter d'un déplacement vers des formes clandestines. Des recherches longitudinales avec groupes témoins s'avèrent donc nécessaires pour identifier les stratégies réellement efficaces.

2.2. Stratégies de prévention ciblée

Développé en 2017 et testé dans un centre de détention pour mineurs aux États-Unis, le *Curriculum for HR Male Youth* vise à prévenir l'implication des jeunes hommes dans l'exploitation sexuelle. Il sensibilise les participants à leur rôle potentiel en tant que victimes, exploitants ou clients à travers une approche interactive et participative. Affiné grâce aux retours des participants et d'experts en justice juvénile, le programme combine enseignement structuré, discussions guidées, témoignages de survivants et interventions de professionnels (policiers, médecins, travailleurs sociaux). Il permet d'aborder l'exploitation sexuelle sous ses différents angles et de déconstruire les mythes qui l'entourent. Son format interactif et sa pédagogie active encouragent les jeunes à s'approprier les connaissances et à remettre en question des normes sociales pouvant favoriser la perpétuation de l'exploitation sexuelle. Le tableau 4 (annexe 2, p. 50) synthétise le contenu de chacune des séances.

Interventions prometteuses ou probantes? À ce jour, l'évaluation du programme repose sur cinq cycles d'amélioration fondés sur des questionnaires pré et post-intervention ainsi que sur des retours qualitatifs des participants. Au total, 80 jeunes ont pris part aux sessions. Les résultats indiquent un fort engagement des participants, qui ont exprimé le souhait d'ajouter des sessions supplémentaires. Toutefois, l'absence d'évaluation longitudinale empêche de mesurer l'impact réel du programme sur la réduction du risque d'implication des jeunes dans la traite des mineurs. Bien que conçu pour éviter la stigmatisation, certains participants pourraient percevoir les messages de prévention comme une forme de moralisation, ce qui risquerait de provoquer un rejet psychologique. Par ailleurs, l'accent mis sur la responsabilité individuelle pourrait occulter d'autres facteurs déterminants de l'exploitation sexuelle, tels que la pauvreté, les violences familiales et les politiques publiques qui influencent la vulnérabilité des jeunes. Malgré ces limites, le *Curriculum for HR Male Youth* (Fitzgerald *et al.*, 2021) représente une approche prometteuse. Son format éducatif structuré en fait un outil de prévention innovant, adaptable à d'autres contextes comme les écoles et les organismes communautaires.

2.3. Stratégies de répression et criminalisation des clients

La répression et criminalisation des clients ont été adoptées dans plusieurs pays afin de réduire la demande de services sexuels. Si ces politiques reposent sur des objectifs communs – réduire la prostitution, protéger les travailleuses du sexe et modifier les normes sociales – leur mise en œuvre varie considérablement selon les contextes. Leur efficacité fait l'objet de débats, notamment en raison des effets secondaires observés, tels que le déplacement de la prostitution vers des espaces plus clandestins. Le tableau 5 (annexe 2, p.51) synthétise les composantes principales de ces stratégies.

Interventions prometteuses ou probantes? Les évaluations d'impact montrent des résultats contrastés selon les contextes législatifs et méthodologiques. En Suède, la loi de 1999 a réduit la prostitution visible et la demande en 2002, tout en obtenant le soutien de la population. De plus, 60 % des bénéficiaires d'un programme d'aide ont quitté la prostitution (Ekberg, 2004). Toutefois, des effets négatifs sont rapportés : déplacement vers des formes clandestines (Internet, clubs privés, Danna, 2011), précarisation et violences accrues pour les travailleuses du sexe, ainsi que des difficultés d'accès

aux services sociaux (Ekberg, 2004). Il est à noter que les données disponibles sont principalement policières. Aux États-Unis, l'arrestation des clients a un effet dissuasif : ceux qui sont arrêtés récidivent moins. Le *naming et shaming* a temporairement réduit la fréquentation des lieux de prostitution (Brewer *et al.*, 2006; Dodge *et al.*, 2004). Cependant, la répression a déplacé la prostitution en ligne, entraîné une application discriminatoire des lois (Dodge *et al.*, 2004) et accentué la vulnérabilité des travailleuses du sexe (Brewer *et al.*, 2006).

L'absence de mesures sociales limite leur efficacité à long terme. Les comparaisons internationales montrent qu'aux Pays-Bas et en Allemagne, la légalisation a entraîné une hausse de la traite (Raymond, 2004), tandis qu'en Australie, le modèle mixte (tolérance encadrée de certaines pratiques et criminalisation d'autres aspects) peine à encadrer les zones grises (Danna, 2011). De manière générale, les limites méthodologiques incluent un manque d'études longitudinales, des données biaisées par la clandestinité accrue et la difficulté à mesurer la demande réelle, notamment avec la montée de la prostitution numérique (Van der Watt, 2024).

2.4. Stratégies de réhabilitation ou d'éducation

Les *John Schools* ont pour objectif de réduire la récidive en sensibilisant les clients aux conséquences légales, sanitaires et sociales de la prostitution. Ces programmes espèrent aussi encourager des attitudes plus responsables (Monto, 1998; Gillings-Willoughby, 2010). Les sessions incluent une présentation des lois et sanctions, informant sur les risques légaux tels que les amendes et l'inscription au casier judiciaire (Fisher *et al.*, 2002; Preston & Brown-Hart, 2005). Un volet sanitaire sensibilise aux infections sexuellement transmissibles et aux dangers des rapports non protégés (Gurd & O'Brien, 2013; Shively *et al.*, 2012). Les témoignages de survivantes exposent les violences et conséquences de la prostitution (Monto, 1998; Lovell & Jordan, 2012), tandis que d'autres discussions analysent l'impact sur les familles et la société (Campbell & Storr, 2001; Shively *et al.*, 2012). Des ateliers interactifs permettent d'explorer les motivations des clients et de proposer des alternatives (Sawyer *et al.*, 1998; Towers *et al.*, 2022). D'autres intègrent des échanges avec policiers et experts en

santé publique pour une sensibilisation renforcée. Le tableau 6 (annexe 2, p. 52) synthétise les principales composantes principales des programmes recensés.

Interventions prometteuses ou probantes? Les résultats des évaluations des *John Schools* sont contrastés. À court terme, certaines études montrent une baisse du taux de récidive. Par exemple, le *First Offender Prostitution Program* de San Francisco affiche un taux de récidive inférieur à 2 % après un an de participation. Cependant, on l'a déjà dit, l'absence de suivi longitudinal constitue une faiblesse. Peu d'études ont analysé les comportements des clients plusieurs mois après leur participation et certaines recherches suggèrent que l'effet dissuasif s'estompe avec le temps. Un autre enjeu est l'effet de déplacement de la demande vers des services plus discrets, tels que les plateformes en ligne. Cette évolution pourrait accroître les risques pour les travailleuses du sexe, en rendant leur activité plus clandestine et plus difficile à encadrer.

Pour améliorer ces programmes, plusieurs pistes peuvent être explorées. Il serait pertinent d'intégrer un véritable suivi post-programme, avec un accompagnement psychosocial permettant de mesurer les effets durables. Une diversification des perspectives serait également bénéfique, notamment en intégrant les témoignages de travailleurs du sexe autonomes afin d'éviter une approche trop unilatérale. Réduire la dépendance aux arrestations pour assurer le financement des programmes permettrait aussi d'éviter certaines dérives liées aux quotas d'arrestation. Enfin, il serait intéressant d'explorer des alternatives aux approches strictement punitives, en intégrant davantage d'éléments de réduction des méfaits et de justice réparatrice.

2.5. Stratégies de réduction des méfaits

L'approche de réduction des méfaits vise à minimiser les risques associés au travail du sexe, tant pour les travailleurs du sexe que pour leurs clients et la société en général. Contrairement aux stratégies répressives, elle repose sur une prise en charge pragmatique des réalités du travail du sexe, en intégrant des interventions concrètes en matière de santé publique, de sécurité et de droits de la personne. Le tableau 7 (annexe 2, p. 53) synthétise les principales composantes de ces programmes.

Interventions prometteuses ou probantes? De manière générale, les recherches sur la réduction des méfaits montrent que les interventions fondées sur cette approche peuvent réduire les risques de violence, améliorer l'accès aux soins de santé et renforcer l'autonomie des *travailleurs du sexe*. Cependant, en ce qui concerne spécifiquement *les clients*, des données probantes ne sont pas disponibles. Bref, la réduction des méfaits apparaît comme une stratégie prometteuse, mais nécessite davantage d'évaluations rigoureuses pour en démontrer l'efficacité.

2.6. Stratégies de justice réparatrice

La justice réparatrice vise à responsabiliser les clients de l'exploitation sexuelle en leur permettant de prendre conscience des conséquences de leurs actes sur les victimes et la société. Le modèle présenté ici s'appuie sur l'expérience de Minneapolis, décrite par Pranis (2011), qui met en avant l'usage de cercles de dialogue et de conférences communautaires pour traiter ces infractions. Le tableau 8 (annexe 2, p.54) synthétise les principales composantes de ce programme.

Interventions prometteuses ou probantes? En ce qui concerne l'impact de la justice réparatrice sur les clients, aucune donnée probante n'est disponible. Bien que cette approche soit innovante, des études plus approfondies seront nécessaires pour en démontrer le caractère prometteur ou probant.

2.7. Stratégies misant sur les nouvelles technologies

L'évolution rapide des technologies numériques transforme les méthodes d'intervention sociale et criminologique. L'intelligence artificielle, les plateformes numériques et les outils d'analyse de données offrent de nouvelles opportunités pour interagir avec des populations vulnérables et contrer des phénomènes tels que l'exploitation sexuelle. Van der Watt (2023) propose une stratégie qui repose sur deux composantes clés. La première, *Transaction Intercept* de l'organisation Street Grace, repose sur l'utilisation du chatbot IA *Gracie*. La deuxième, portée par *The EPIK Project*, repose sur la mobilisation de bénévoles formés pour engager un dialogue avec les acheteurs à travers des appels et des messages automatisés.

Le tableau 9 (annexe 2, p.55) synthétise les principales composantes de cette nouvelle stratégie. Ces technologies permettent d'intervenir à grande échelle grâce aux chatbots et aux logiciels d'analyse.

Leur efficacité en temps réel est un autre atout, car elle permet d'intercepter les acheteurs au moment de la transaction. De plus, ces initiatives peuvent favoriser la collaboration interdisciplinaire entre les forces de l'ordre, les organismes de soutien aux victimes et les experts en technologie.

Interventions prometteuses ou probantes? Gracie a intercepté plus de 6000 acheteurs potentiels en l'espace de cinq mois, tandis que EPIK a engagé plus de 125 000 conversations avec des acheteurs et contribué à des modifications comportementales chez plusieurs d'entre eux (Van der Watt, 2023). Ces outils sont également utilisés par les forces de l'ordre pour identifier et poursuivre des réseaux. En conclusion, l'utilisation des nouvelles technologies dans l'intervention représente une approche prometteuse, permettant d'agir à grande échelle et en temps réel. Toutefois, cette approche nécessite une adaptation constante aux évolutions technologiques et une vigilance accrue quant aux enjeux éthiques et légaux.

2.8. Politiques globales de réduction de la demande

Les politiques globales ou intégrées de réduction de la demande impliquent : a) une responsabilisation accrue des acheteurs de services sexuels, en leur faisant comprendre les conséquences de leurs actes sur les victimes et la société; b) des mesures visant à dissuader activement l'achat de services sexuels par des mesures répressives, mais aussi par des campagnes de sensibilisation et des programmes éducatifs. En outre, elles mettent en avant l'importance du soutien aux personnes en situation de prostitution, en leur offrant des alternatives viables pour sortir de ce milieu.

Le tableau 10 (annexe 2, p.56-57) synthétise les principales composantes des différentes politiques recensées. Bref, ces politiques multifacettes combinent un cadre juridique strict, des campagnes de sensibilisation, un accompagnement des personnes concernées (clients et travailleurs du sexe) et des actions communautaires. La collaboration entre les différents acteurs est bien entendu indispensable.

Interventions prometteuses ou probantes? Ce type de politique est trop large et complexe pour avoir fait l'objet de recherches évaluatives. Par contre, les sections précédentes ont pu informer le lecteur quant aux données qui appuient l'efficacité de telle ou telle composante spécifique.

2.9. À propos des leviers d'intervention

À la lecture des 43 études retenues dans cette recension, cinq leviers principaux (ou conditions gagnantes) peuvent être identifiés, chacun pouvant jouer un rôle spécifique dans la mise en œuvre des stratégies d'intervention:

Les **mesures législatives** sont essentielles pour sanctionner les trafiquants et protéger les victimes. Plusieurs États ont renforcé leurs lois, imposant des peines plus lourdes aux auteurs d'exploitation et criminalisant les clients. Des statuts légaux spécifiques permettent aux victimes d'accéder aux services d'aide sans crainte de poursuites (Home Office, 2008).

La **concertation institutionnelle** assure une mise en œuvre adéquate des politiques. Une meilleure coordination entre police, justice, services sociaux et santé est essentielle pour une prise en charge efficace. À l'échelle internationale, la coopération entre États facilite la lutte contre la traite transnationale et renforce l'efficacité des poursuites judiciaires (Rafferty, 2013).

Les **approches sociales et éducatives** jouent un rôle clé dans la prévention et l'accompagnement. Les campagnes de sensibilisation et la formation des professionnels visent à réduire la demande et informer les populations à risque. Par ailleurs, des programmes de réinsertion professionnelle et de soutien psychosocial sont mis en place pour aider les victimes à reconstruire leur vie (Wilcox *et al.*, 2009).

Les **mesures économiques** ciblent à la fois les victimes et les réseaux criminels. Des aides financières et microcrédits favorisent l'autonomisation des populations vulnérables. En parallèle, des sanctions financières et des dispositifs de surveillance bancaire visent à perturber les circuits économiques de l'exploitation sexuelle (Hugues, 2004).

Les **technologies numériques** offrent de nouveaux outils d'intervention. La surveillance en ligne permet de repérer les réseaux de traite, identifier les annonces suspectes et tracer les transactions financières. L'intelligence artificielle facilite la détection des victimes et améliore la réactivité des autorités (Rafferty, 2013).

Ces leviers ne fonctionnent pas isolément. Une stratégie efficace devrait probablement mobiliser plusieurs leviers. Ainsi, une politique visant à réduire la demande de services sexuels peut associer des mesures répressives appuyées sur un cadre légal solide, des campagnes de sensibilisation ancrées dans des mécanismes éducatifs et des outils technologiques permettant de mieux identifier les clients et de limiter leur accès à ces services.

D — PISTES DE SOLUTION OU D' ACTIONS SOUTENUES PAR LES RÉSULTATS

Depuis trente ans, de nombreuses stratégies ont été mises en place pour réduire la demande de services sexuels, en ciblant principalement les clients. Comme nous l'avons vu, ces interventions reposent sur différentes stratégies : campagnes de sensibilisation, criminalisation des acheteurs, programmes éducatifs visant à modifier les comportements, stratégies de réduction des méfaits, dispositifs de justice alternative ou encore utilisation des nouvelles technologies. Toutefois, ces stratégies soulèvent plusieurs questions : sont-elles réellement efficaces ? Parviennent-elles à modifier durablement les comportements des clients ou ne font-elles que déplacer la demande vers des formes plus discrètes de prostitution ? Quels modèles d'intervention apparaissent prometteurs à la lumière des données probantes disponibles ? Dans quelle direction aller sur le plan de l'innovation ?

Les débats autour des stratégies d'intervention sont d'autant plus polarisés que les cadres législatifs varient considérablement d'un pays à l'autre. Certains États ont adopté une approche abolitionniste, criminalisant les clients tout en dépénalisant les personnes prostituées (modèle nordique). D'autres ont misé sur la réglementation et la légalisation, cherchant à encadrer le travail du sexe en imposant des normes strictes (modèle néerlandais). Enfin, certains pays appliquent une approche prohibitionniste, criminalisant à la fois les clients et les personnes prostituées, ce qui a souvent pour effet de pousser l'industrie du sexe vers la clandestinité. Ces différences législatives illustrent la diversité des conceptions sociétales entourant la prostitution et la demande de services sexuels. Dans ce contexte, il paraît essentiel d'adopter une approche fondée sur les données afin d'évaluer l'impact

réel des différentes stratégies et d'identifier celles qui permettent une réduction efficace de la demande.

Face à la complexité de la problématique, nos recommandations visent à :

1. **Proposer des pistes d'intervention optimisées** : en tenant compte des forces et des faiblesses des modèles existants, nous formulerons des recommandations pour améliorer les interventions.
2. **Explorer des approches innovantes** : certaines interventions émergentes méritent d'être approfondies, notamment l'usage des nouvelles technologies, la refonte des programmes éducatifs ou encore l'application des approches de santé publique.
3. **Identifier des axes de recherche prioritaires** : l'une des principales limites des politiques actuelles réside dans l'absence de suivis rigoureux et de méthodologies permettant d'évaluer l'évolution des comportements des clients sur le long terme.

L'enjeu central est celui-ci : comment réduire la demande de services sexuels de manière efficace et durable, sans accroître les risques pour les personnes prostituées et sans adopter des approches purement répressives qui pourraient s'avérer contre-productives ? Après une analyse approfondie des stratégies existantes visant à réduire la demande de services sexuels, nous formulons quatre recommandations destinées à optimiser les interventions actuelles. Fondées sur des données disponibles, elles s'inscrivent dans une approche intégrée qui combine prévention, encadrement judiciaire, accompagnement psychosocial et utilisation des nouvelles technologies. D'autres, innovantes, cherchent tout simplement à sortir des sentiers battus.

1. Améliorer la prévention et la sensibilisation

La prévention est un levier essentiel pour réduire la demande de services sexuels, mais les campagnes actuelles affichent des résultats mitigés. Si certaines ont permis de modifier la perception du phénomène, leur impact sur le comportement des acheteurs demeure incertain. La recherche montre que les messages culpabilisants ou moralisateurs peuvent parfois produire un effet inverse, renforçant les rationalisations des clients qui rejettent alors toute remise en question de leurs pratiques (O'Brien,

2016). De plus, les approches traditionnelles, souvent basées sur des slogans ou des images choc, peinent à induire des changements de comportement durables (Farley *et al.*, 2017).

Pour accroître leur efficacité, ces campagnes doivent être adaptées aux différents profils de clients. Il est désormais établi que les acheteurs de services sexuels ne forment pas un groupe homogène. Certains recherchent une connexion affective, d'autres sont influencés par des normes de masculinité stéréotypées, tandis que certains considèrent simplement l'achat de services sexuels comme une transaction dénuée d'implications morales. Une approche différenciée permettrait d'élaborer des messages plus ciblés en fonction des motivations et des croyances des acheteurs.

Par ailleurs, les recherches en psychologie sociale indiquent que les expériences immersives sont plus efficaces que les messages passifs pour modifier des comportements enracinés. L'intégration de dispositifs interactifs tels que la réalité virtuelle – permettant aux acheteurs d'expérimenter la transaction du point de vue d'une personne prostituée, ou encore des plateformes numériques interactives où ils sont confrontés à des dilemmes éthiques, pourrait générer une prise de conscience plus profonde et plus durable (Slater *et al.*, 2020).

Enfin, il importe de mieux évaluer l'impact des campagnes de sensibilisation sur le long terme. Trop peu d'études suivent l'évolution des comportements des clients après leur exposition à ces messages. La mise en place d'études longitudinales permettrait d'identifier les formats les plus efficaces et de mesurer la persistance des changements de perception et d'attitude.

2. Ajuster les mesures de criminalisation pour éviter ses effets pervers

La criminalisation des clients constitue un axe majeur des politiques de lutte contre la prostitution, notamment dans les pays ayant adopté le modèle nordique. Si cette approche a permis de réduire la prostitution visible, elle a aussi engendré des effets pervers qui ne peuvent être ignorés. Le déplacement de la prostitution vers des espaces plus clandestins rend l'intervention des autorités plus difficile et accroît la vulnérabilité des personnes prostituées, exposées à une plus grande violence sans recours possible (Danna, 2011). Plutôt que d'imposer des sanctions immédiates et uniformes, il serait sans doute plus efficace d'introduire une gradation des sanctions en fonction du profil et de la récurrence des

clients. Une première infraction pourrait donner lieu à une obligation de suivre un programme éducatif approfondi, tandis qu'une récidive impliquerait une sanction financière plus lourde, accompagnée d'un parcours de justice réparatrice.

De plus, les sanctions ne devraient pas se limiter à des amendes, qui peuvent être perçues comme une simple « taxe » permettant de poursuivre la consommation de services sexuels. Une alternative plus engageante consisterait à contraindre les clients sanctionnés à contribuer à un fonds de soutien aux victimes d'exploitation sexuelle ou à effectuer des travaux d'intérêt général dans des organismes d'aide aux survivantes. Cette responsabilisation directe favoriserait une prise de conscience plus forte et éviterait la banalisation de la sanction.

3. Réviser les programmes d'éducation des clients

Les *John Schools*, en tant qu'alternative aux sanctions judiciaires, offrent aux clients arrêtés pour sollicitation de services sexuels la possibilité de suivre un programme éducatif en échange d'une annulation des poursuites. Toutefois, leur efficacité est variable et limitée par leur approche standardisée. Trop souvent, ces programmes se limitent à des sessions ponctuelles sans véritable suivi ni adaptation aux profils des participants (Shively *et al.*, 2012).

Il paraît donc important de réviser ces dispositifs en les rendant plus interactifs et mieux ciblés. Une première amélioration consisterait à adapter le contenu des programmes aux profils des clients. Ceux qui recourent à la prostitution par solitude ou manque de compétences relationnelles pourraient bénéficier d'un module axé sur la construction de relations affectives saines, tandis que ceux qui considèrent l'achat de services sexuels comme une simple transaction auraient intérêt à suivre un parcours explorant les dimensions éthiques et les conséquences sociales de leur comportement.

Par ailleurs, un suivi post-programme est indispensable. Les recherches en changement comportemental montrent que les interventions ponctuelles ont un effet limité si elles ne sont pas renforcées par des rappels réguliers et un accompagnement à moyen terme. L'intégration de consultations de suivi ou de rappels numériques permettrait d'ancrer les apprentissages dans la durée et de réduire le risque de récidive.

Enfin, ces programmes gagneraient à s'inspirer des approches interactives et immersives. Plutôt qu'un enseignement magistral, les sessions pourraient intégrer des mises en situation, des jeux de rôle et des témoignages directs afin d'engager activement les participants et de susciter une réflexion plus profonde.

4. Exploiter les nouvelles technologies

À l'ère du numérique, la plupart des interactions liées à la prostitution se déroulent en ligne, qu'il s'agisse de la mise en relation entre clients et personnes prostituées ou de la diffusion de contenus publicitaires sur des plateformes spécialisées. Cette transition vers le digital offre une opportunité unique d'intervenir directement auprès des acheteurs au moment où ils prennent la décision de recourir à des services sexuels tarifés.

Des interventions numériques peuvent intercepter les clients et modifier leurs comportements. Aux États-Unis, le projet Gracie, un chatbot d'intelligence artificielle développé par l'organisation Street Grace, engage automatiquement des conversations avec des acheteurs potentiels sur des plateformes de prostitution et leur présente des messages de sensibilisation ainsi que des alternatives à leur comportement. En quelques mois, ce programme a intercepté plus de 6 000 acheteurs potentiels et en a dissuadé une partie de poursuivre leur démarche (Van der Watt, 2023).

L'adoption de ces stratégies pourrait être renforcée par l'utilisation d'algorithmes de ciblage, permettant d'identifier les clients récurrents et d'adapter les messages de sensibilisation à leur profil. Par ailleurs, des pop-ups d'avertissement pourraient être intégrés sur les sites de prostitution, informant les clients des conséquences légales et sociales de leurs actes, tandis que des bannières éducatives pourraient les inciter à consulter des ressources alternatives.

Enfin, tester l'impact des différentes campagnes numériques sur les comportements des clients permettrait d'optimiser ces stratégies. Il serait intéressant d'évaluer si les messages basés sur l'empathie, ceux mettant en avant les risques juridiques, ou encore ceux proposant un accompagnement psychologique sont les plus efficaces.

Ces recommandations visent à rendre les interventions contre la demande de services sexuels plus efficaces, nuancées et adaptées aux réalités contemporaines. Elles proposent un équilibre entre sensibilisation, responsabilité des clients et accompagnement vers un changement durable des comportements. En intégrant les avancées technologiques, en renforçant les stratégies éducatives et en ajustant les politiques de criminalisation, il devient possible de réduire significativement la demande tout en minimisant les effets pervers sur les personnes prostituées.

E - NOUVELLES PISTES DE RECHERCHE

Après avoir exploré les stratégies d'intervention existantes et formulé des recommandations, nous identifions quatre principales pistes de recherche :

1. Étudier les effets des campagnes de sensibilisation sur le long terme : les campagnes de sensibilisation sont un outil central des stratégies de réduction de la demande de services sexuels. Toutefois, leur efficacité reste mal documentée, en particulier sur le long terme. Par ailleurs, il conviendrait d'analyser les différences d'efficacité selon le type et le format de message utilisé. L'essor du numérique impose également d'étudier l'efficacité des campagnes en ligne.

2. Mesurer l'efficacité réelle des sanctions judiciaires et alternatives : la criminalisation des clients est une approche largement adoptée. Pourtant, les études sur son efficacité restent mitigées. L'impact réel des sanctions judiciaires doit être évalué plus rigoureusement et il paraît nécessaire de suivre les taux de récidive après différentes formes de sanctions, de même que de documenter les effets secondaires de la criminalisation.

3. Tester des modèles innovants d'intervention psychosociale pour les clients : les motivations psychologiques et sociales des clients sont encore mal comprises, d'où la nécessité de développer et tester des interventions psychosociales adaptées pour mieux comprendre et modifier leurs comportements. Un autre axe de recherche consisterait à mieux analyser leurs trajectoires de client pour construire des interventions plus adaptées et mieux ciblées.

4. Évaluer les effets des nouvelles technologies sur la modification des comportements : les interventions numériques comme les chatbots montrent un potentiel prometteur pour dissuader les clients de recourir à la prostitution, mais nous ne savons pas si ces interventions ont un effet durable. Il paraît également nécessaire de mener des études comparant l'impact des chatbots à celui des campagnes de prévention classiques, et de mesurer si ces interventions réduisent réellement la consommation de services sexuels sur le long terme.

F. BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE (ARTICLES RETENUS POUR LA RECENSION)

1. Bohrer-Padavos, V. E. (2015). An examination of the support services needed for clients to reduce prostitute solicitation (Doctoral dissertation).
2. Brewer, D. D., Potterat, J. J., Muth, S. Q., & Roberts, J. M., Jr. (2006). A large specific deterrent effect of arrest for patronizing a prostitute. *PLOS ONE*, 1(1), e60. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0000060>
3. Campbell, R., & Storr, M. (2001). Challenging the Kerb Crawler Rehabilitation Programme. *Feminist Review*, 67 (1), 94-108.
4. Danna, D. (2012). Client-only criminalization in the city of Stockholm: A local research on the application of the "Swedish model" of prostitution policy. *Sexuality Research and Social Policy*, 9, 80-93.
5. Dodge, M., Starr-Gimeno, D., & Williams, T. (2004). Puttin' on the sting: Women police officers and "reverse prostitution" assignments. *Police Quarterly*, 7 (1), 47-70.
6. Ekberg, G. (2004). The Swedish law that prohibits the purchase of sexual services: Best practices for prevention of prostitution and trafficking in human beings. *Violence Against Women*, 10 (10), 1187-1218.
7. Farley, M., Macleod, J., Anderson, L., & Golding, J. M. (2011). Attitudes and social characteristics of men who buy sex in Scotland. *Psychological Trauma: Theory, Research, Practice, and Policy*, 3 (4), 369-383.
8. Fischer, B., Wortley, S., Webster, C., & Kirst, M. (2002). Vice lessons: A survey of prostitution offenders enrolled in the Toronto John School Diversion Program. *Canadian Journal of Criminology*, 44 (3), 369-402.
9. Fitzgerald, M., Owens, T., Moore, J., Goldberg, A., Lowenhaupt, E., & Barron, C. (2021). Preventing sex trafficking through youth education: Pilot program evaluation. *Journal of Human Trafficking*, 7 (4), 245-260.

10. Gillings, A., & Willoughby, M. (2010). Evaluating *John Schools*: Effectiveness and challenges. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 54 (5), 435-456.
11. Gurd, A., & O'Brien, E. (2013). Reconceptualizing the demand: Why do men buy sex? *Journal of Crime and Justice*, 36 (2), 230-246.
12. Home Office. (2008). Tackling the demand for prostitution: A review of evidence and practices. *UK Home Office*, 1-75.
13. Hughes, D. M. (2004). Best practices to address the demand side of sex trafficking. *Journal of International Trafficking Research*, 12(3), 111-130.
14. Huysamen, M., & Richter, M. (2020). Towards harm reduction programmes with sex worker clients in South Africa. Sonke Gender Justice.
15. Jungels, A. M. (2007). *Just Say No : A Process Evaluation of a Johns' School*. Georgia State University.
16. Kennedy, M. A., Klein, C., Gorzalka, B. B., & Yuille, J. C. (2004). Attitude change following a diversion program for men who solicit sex. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 48 (4), 370-384.
17. Klein, C., Kennedy, M. A., & Gorzalka, B. B. (2009). Rape myth acceptance in a sample of clients of street sex workers. *Violence Against Women*, 15 (4), 449-465.
18. Lesak, A. M., Rizo, C. F., et al. (2021). Recommendations for educating youth about sex trafficking: A community-centered approach. *Journal of Interpersonal Violence*, 36 (2), 245-270.
19. Levine, E. (2019). Reassessing *John Schools*: A critical analysis of their efficacy and implications. *Sexuality Research and Social Policy*, 16 (1), 23-40.
20. Lovell, R., & Jordan, A. (2012). Do *John Schools* Really Decrease Recidivism? *A methodological critique of an evaluation of the San Francisco First Offender Prostitution Program*. [en ligne] <https://esplerp.org/wpcontent/uploads/2012/05/John-Schools.Lovell.Jordan.7.12.pdf>.

21. Majic, S. (2014). Beyond “victims” and “whores”: The politics of sex work in the United States. *Journal of Women, Politics & Policy*, 35 (1), 1-26.
22. Matthews, R. (2018). Regulating prostitution: Reforming the law and changing culture. *Policy Press*, 48 (3), 265-290.
23. Monroe, J. (2005). Women in street prostitution: The result of poverty and the brunt of inequity. *Journal of poverty*, 9 (3), 69-88.
24. Monto, M. A. (1998). Holding men accountable for prostitution: The unique approach of the Sexual Exploitation Education Project (SEEP). *Violence Against Women*, 4 (3), 355-368.
25. Monto, M. A., & Garcia, S. (2001). Recidivism among the customers of female street prostitutes: Do intervention programs help. *Western Criminology Review*, 3 (2), 1-10.
26. O'Brien, E. (2016). Human trafficking heroes and villains: Representing the problem in anti-trafficking awareness campaigns. *Social & Legal Studies*, 25 (2), 205-224.
27. Pitpitan, E. V., Strathdee, S. A., Semple, S. J., Chavarin, C. V., Magis-Rodriguez, C., & Patterson, T. L. (2015). Syndemic factors and their impact on reducing sexual risk among clients of female sex workers. *AIDS and Behavior*, 19 (6), 104-114.
28. Pranis, K. (2011). Restorative values and confronting power: The community group conferencing model. *Contemporary Justice Review*, 14 (3), 321-340.
29. Preston, P., & Brown-Hart, A. D. (2005). Cultural variations among clients of street sex workers: Implications for intervention and policy. *Journal of Criminal Justice*, 33 (1), 41-50.
30. Rafferty, Y. (2013). Ending child trafficking as a human rights priority: Applying the spectrum of prevention model. *American Journal of Orthopsychiatry*, 83 (1), 77-85.
31. Raymond, J. G. (2004). Ten reasons for not legalizing prostitution and a legal response to the demand for prostitution. *Journal of Trauma Practice*, 2 (3-4), 315-332.

32. Sáez, G., Muñoz-Velázquez, J. A., Corradi, G., Frade, A. J. T., & Aguilar, P. (2022). Are Anti-Prostitution Advertising Campaigns Effective? An Experimental Study. *The Spanish Journal of Psychology, 25*, e21.
33. Sanders, T. (2009). Kerbcrawlers as 'reformed' or 'regenerated' clients: Notes on the transitional aspects of buying sex. *Men and Masculinities, 12* (4), 486-503.
34. Sawyer, S., Rosser, B. R. S., & Schroeder, A. (1998). A brief psychoeducational program for men who engage in prostitution. *Journal of Psychology & Human Sexuality, 10* (2), 1-17.
35. Shively, M., Kuck Jalbert, S., & al. (2008). First Offender Prostitution Program: Evaluation of effectiveness and implications. *National Institute of Justice, 28*, 1-50.
36. Shively, M., Kliorys, K., Wheeler, K., & Hunt, D. (2012). A national assessment of *John Schools*: Their structure, operation, and effectiveness. *National Institute of Justice, 44* (3), 1-80.
37. Valenzuela, R. (2016). Reintegrative shaming and *John Schools*: A case study of Nashville's diversion program. *Criminal Justice Policy Review, 27* (4), 345-365.
38. Van Brunschot, E. G. (2003). Community policing and *John Schools*. *Canadian Review of Sociology, 40* (3), 369-402.
39. Van der Watt, M. (2023). Augmented intelligence and combating sex trafficking: A case study on U.S. programs. *Anti-Trafficking Review, 10* (1), 57-75.
40. van der Watt, M. (2024). Primary Prevention of Sex Trafficking: Time to Move the Needle on Demand Reduction. *Journal of Human Trafficking, 10*(2), 368-373.
41. Wilcox, A., Christmann, K., Rogerson, M., & Birch, P. (2009). Tackling the demand for prostitution: An assessment of evidence and policy. *Crime Reduction Research Series, 15*(4), 1-62.
42. Wortley, S., Fischer, B., Webster, C., & Kirst, M. (2002). Survey of offenders in the Toronto John School Diversion Program. *Canadian Journal of Criminology, 44* (3), 369-402.

43. Yen, I. (2008). Of vice and men: new approach to eradicating sex trafficking by reducing male demand through educational programs and abolitionist legislation. *Journal of Criminal Law and Criminology*, 98 (2), 653-686.

ANNEXE 1 - MÉTHODOLOGIE

Stratégie de recherche

La stratégie de recherche s'appuie sur une équation de recherche optimisée pour maximiser la pertinence des résultats. Les termes et opérateurs booléens utilisés sont les suivants :

S1 (title, abstract or subject terms): escort OR prostitut* OR sex* N2 (commerc* OR exploit* OR industry OR sale OR sell* OR service* OR trade* OR trading OR traffic* OR transact* OR work*)*

S2 (title, abstract or subject terms): correction OR deter OR deterrence OR diversion OR educat* OR "harm reduction" OR intervention* OR "John School*" OR prevent* OR program* OR rehabilitat* OR "restorative justice" OR "risk reduction" OR treatment**

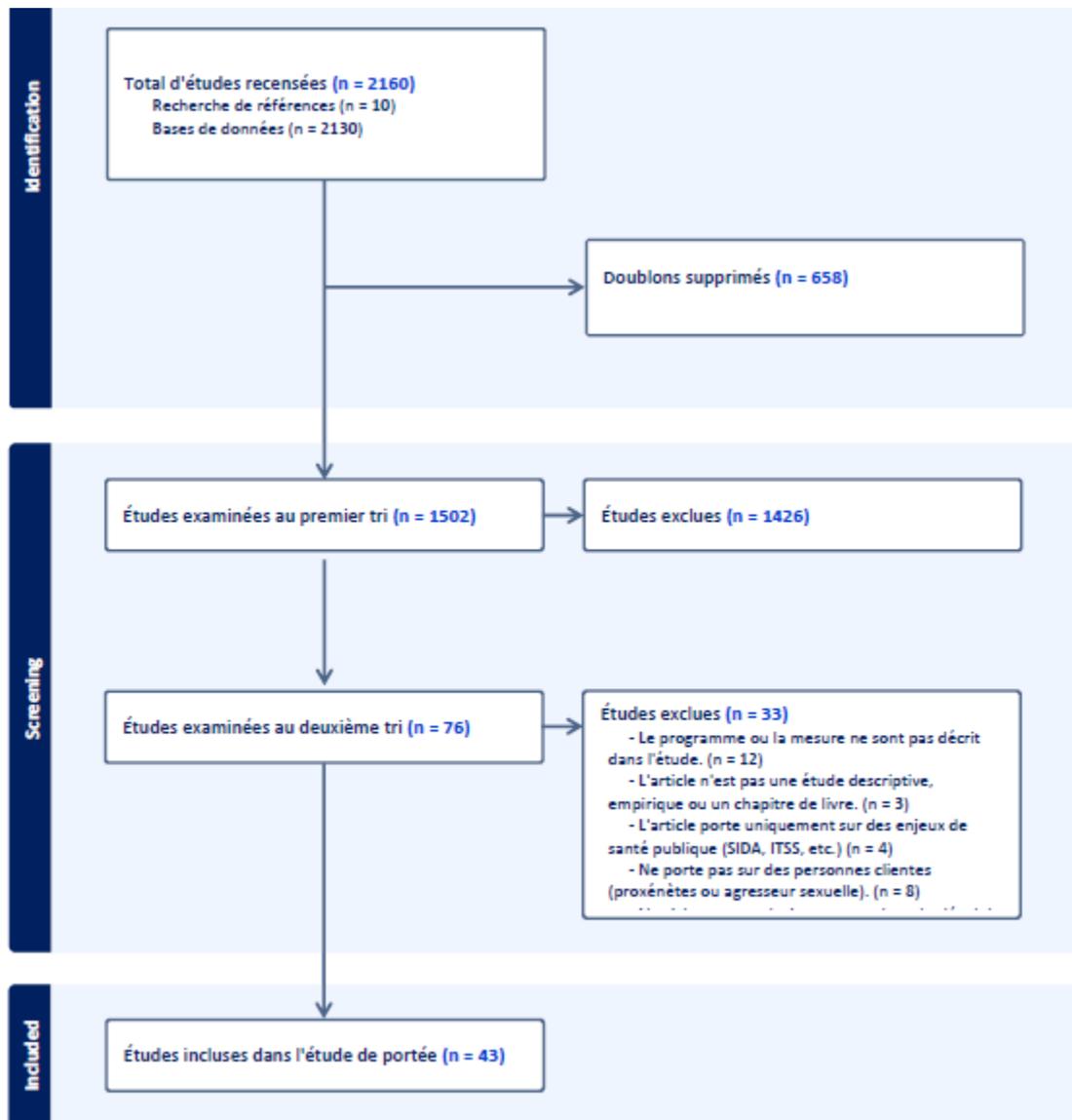
S3 (title, abstract or subject terms): buyer OR client* OR consumer* OR customer* OR demand* OR "kerb-crawler*" OR offender* OR purchaser* OR solicit* OR user**

Les requêtes ont été exécutées selon les spécificités de chaque base de données, à savoir :

EBSCO (Academic Search Complete, APA PsycInfo, CINAHL, Medline, Social Work Abstracts) : (S1 N4 S3) AND S2

ProQuest (Criminal Justice Database, Sociological Abstracts) : S1 AND S2 AND S3

Résultats du processus de sélection des articles - Diagramme PRISMA



ANNEXE 2 – PRINCIPAUX RÉSULTATS (TABLEAUX SYNTHÈSE)

Tableau 1: caractéristiques des études retenues

#	Auteur(s)	Année	Pays d'origine	Type d'intervention examiné
1	Bohrer-Padavos	2015	États-Unis	Mesures de rechange visant à sensibiliser les clients aux impacts sociaux et personnels et à réduire la récidive.
2	Brewer <i>et al.</i>	2006	États-Unis	Évaluation de l'effet dissuasif spécifique de l'arrestation sur la récidive des clients.
3	Campbell et Storr	2001	Royaume-Uni	Programme éducatif destiné aux hommes arrêtés pour racolage de rue.
4	Danna	2012	Suède	Criminalisation des clients visant à réduire la demande de services sexuels et à lutter contre la traite des personnes.
5	Dodge <i>et al.</i>	2004	États-Unis	Lutte contre la prostitution en ciblant les clients par des opérations inversées utilisant des policières comme appâts pour dissuader et arrêter les « John ».
6	Ekberg	2004	Suède	Criminalisation des clients comme moyen de réduire la demande, décourager la traite et promouvoir l'égalité des sexes.
7	Farley <i>et al.</i>	2011	Écosse	Étude des motivations et comportements des acheteurs, ainsi que des potentiels moyens de dissuasion pour réduire la demande.
8	Fischer <i>et al.</i>	2002	Canada	Programme <i>John School</i> visant à éduquer les clients, réduire les récidives et éviter des procédures judiciaires traditionnelles.
9	Fitzgerald <i>et al.</i>	2021	États-Unis	Programme éducatif ciblant les jeunes hommes à risque, avec une approche tripartite (victimisation, exploitation, sollicitation).
10	Gillings et Willoughby	2010	États-Unis (et perspectives internationales)	Programmes éducatifs visant à dissuader les clients à travers des amendes, des cours éducatifs et une sensibilisation.
11	Gurd et O'Brien	2013	États-Unis	Mesures de rechange ciblant les clients, visant à réduire la demande par l'éducation.
12	Home Office	2008	Royaume-Uni	Stratégies législatives, campagnes de sensibilisation et programmes éducatifs pour réduire la demande de services sexuels et lutter contre la traite.
13	Hughes	2004	Perspectives globales (États-Unis, Europe, Asie)	Programmes éducatifs, lois criminalisant les clients, campagnes de sensibilisation et initiatives communautaires.

#	Auteur(s)	Année	Pays d'origine	Type d'intervention examiné
14	Huysamen et Richter	2020	Afrique du Sud	Programmes de réduction des méfaits pour les clients, incluant éducation, campagnes de sensibilisation et collaboration avec les travailleurs du sexe.
15	Kennedy <i>et al.</i>	2004	Canada	Programme éducatif visant à dissuader les clients en modifiant leurs attitudes envers la prostitution et les femmes prostituées.
16	Klein <i>et al.</i>	2009	Canada	Programme éducatif visant à modifier les attitudes des clients envers les prostituées et la violence et à réduire les comportements liés à la sollicitation.
17	Jungels	2007	États-Unis	Programme éducatif visant à sensibiliser les clients aux impacts sociaux, juridiques et personnels de leurs actions.
18	Lesak <i>et al.</i>	2021	États-Unis	Programmes éducatifs scolaires sur le trafic sexuel, avec des recommandations sur le contenu, la méthode de diffusion et les stratégies d'implémentation.
19	Levine	2019	États-Unis et perspectives internationales	Mesures de rechange visant à réduire la demande pour la prostitution et le trafic sexuel.
20	Lovell et Jordan	2012	États-Unis	Mesures de rechange ciblant les clients, avec une promesse d'effacement des casiers judiciaires.
21	Majic	2014	États-Unis	Programme éducatif et de déjudiciarisation visant à réduire la demande pour la prostitution et à promouvoir l'égalité de genre.
22	Matthews	2018	Transnationale	Approches législatives, sanctions formelles et initiatives éducatives pour dissuader les clients.
23	Monto	1998	États-Unis	Programmes éducatifs et d'intervention pour les clients, notamment les <i>John Schools</i> .
24	Monto et Garcia	2002	États-Unis	Programme éducatif visant à dissuader les clients grâce à une sensibilisation aux impacts sociaux, légaux et personnels.
25	O'Brien	2016	Transnationale	Sensibilisation publique contre la traite, ciblant la demande pour les services sexuels et les responsabilités des consommateurs dans d'autres industries.
26	Pitpitan <i>et al.</i>	2015	États-Unis et Mexique	Programme de réduction des risques sexuels pour les clients, basé sur des approches motivationnelles et éducatives (<i>Hombre Seguro</i>).
27	Pranis	2011	États-Unis	Modèle restauratif utilisant des conférences familiales pour traiter des délits liés à la prostitution et renforcer la résolution collective des problèmes.
28	Preston et Brown-Hart	2005	États-Unis	Mesures de rechange pour les clients (<i>John Schools</i>).

#	Auteur(s)	Année	Pays d'origine	Type d'intervention examiné
29	Rafferty	2013	Transnationale	Approches centrées sur les droits de la personne visant à réduire la demande, améliorer la protection des enfants et renforcer les communautés.
30	Raymond	2004	Transnationale	Politiques de légalisation et de criminalisation et leur impact sur la demande pour l'exploitation sexuelle.
31	Sáez <i>et al.</i>	2022	Espagne	Campagnes publicitaires contre la prostitution, centrées sur les clients ou sur les femmes prostituées.
32	Sanders	2009	Royaume-Uni	Programmes éducatifs et réhabilitatifs ciblant les hommes arrêtés pour sollicitation de services sexuels, dans le cadre des politiques de criminalisation.
33	Sawyer <i>et al.</i>	1998	États-Unis	Programme éducatif destiné aux hommes arrêtés pour sollicitation, visant à réduire la récidive et à explorer les motivations sous-jacentes.
34	Shively <i>et al.</i>	2008	États-Unis	Mesures de rechange (<i>John School</i>) visant à réduire la demande pour les services sexuels commerciaux.
35	Shively <i>et al.</i>	2012	États-Unis	Mesures de rechange visant à réduire la demande de services sexuels commerciaux..
36	Towers <i>et al.</i>	2022	États-Unis	Stratégies de réduction des méfaits basées sur des données géospatiales, ciblant les travailleurs du sexe et leurs clients.
37	Valenzuela	2016	États-Unis	Programme de réhabilitation pour les clients, intégrant des présentations éducatives et des approches disciplinaires basées sur la honte.
38	Van Brunschot	2003	Canada	Initiative policière communautaire visant à éduquer et dissuader les clients, tout en maintenant des liens avec la communauté locale.
39	Van der Watt	2023	États-Unis et perspectives internationales	Méthodes basées sur la technologie pour réduire la demande de services sexuels, intégrant intelligence artificielle (IA) et collaboration humaine.
40	Van der Watt	2024	États-Unis et perspectives internationales	Prévention primaire pour dissuader les acheteurs de services sexuels, en s'appuyant sur la législation, les technologies émergentes et les partenariats institutionnels.
41	Wilcox <i>et al.</i>	2009	Royaume-Uni	Interventions visant à réduire la demande pour la prostitution, soit la criminalisation des acheteurs, les <i>John Schools</i> , les campagnes de sensibilisation, les mesures de gestion routière et les programmes communautaires.
42	Wortley <i>et al.</i>	2002	Canada	Mesure de rechange visant à informer les clients sur les conséquences sociales et personnelles de leurs actes et à leur éviter un casier judiciaire.

Leviers d'intervention auprès des personnes achetant (susceptibles d'acheter) des services sexuels.

#	Auteur(s)	Année	Pays d'origine	Type d'intervention examiné
43	Yen	2008	Analyse transnationale	Approches éducatives et législatives pour réduire la demande de services sexuels et limiter la traite des personnes.

Tableau 2 : tailles d'échantillon et devis de recherche

#	Taille d'échantillon	Devis utilisé	Dimensions analysées ou évaluées
1	38 hommes ayant participé à un programme de diversion pour première infraction liée à la prostitution.	Étude mixte : questionnaires quantitatifs et questions qualitatives ouvertes sur les attitudes, comportements et besoins des clients de prostituées.	Évaluation des attitudes envers la prostitution, des facteurs influençant l'achat (alcool, drogues, santé mentale) et des besoins de soutien et interventions perçues comme utiles.
2	923 clients identifiés par les policiers et 269 par la santé publique.	Étude longitudinale : comparaison entre clients détectés par arrestations policières et via la santé publique.	Analyse comparative des taux de réarrestation, avec analyse de survie, contrôle des facteurs de confusion (démographie, résidence) et évaluation des déplacements géographiques ou sectoriels.
3	Participants au <i>Kerb Crawler Rehabilitation Program</i> (nombre exact non précisé)	Analyse critique du <i>Kerb Crawler Rehabilitation Program</i> via des données qualitatives et une analyse documentaire.	Analyse des impacts sociaux, économiques et sécuritaires du programme sur les travailleuses du sexe, leur environnement, ainsi que des perceptions médiatiques et préoccupations féministes.
4	Données issues d'entretiens et d'observations qualitatives (effectif non spécifié).	Étude qualitative basée sur entretiens, analyses documentaires, données des services sociaux et statistiques policières.	Analyse des effets de la loi de 1999 sur l'achat de services sexuels, son application à Stockholm et ses impacts sur la prostitution et la traite des migrantes.
5	25 policières ayant pris part à des opérations inversées.	Étude exploratoire : entretiens semi-structurés, observations de terrain et notes opérationnelles issues de cinq opérations inversées dans trois villes.	Analyse des expériences des policières jouant le rôle de prostituées, des impacts des arrestations sur les clients et des dynamiques de genre et stéréotypes policiers.
6	Analyse qualitative des effets de la loi de 1999 interdisant l'achat de services sexuels en Suède, appuyée par des statistiques nationales sur la prostitution.	Analyse qualitative et documentaire sur la mise en œuvre de la loi, incluant entretiens et observations d'interventions sociales et policières.	Évaluation des impacts de la loi sur la prostitution visible et la traite, perceptions sociales, comparaison européenne et analyse de son effet dissuasif.
7	110 clients, recrutés par annonce	Étude mixte : mesures psychologiques standardisées et entretiens structurés sur les attitudes et comportements des acheteurs.	Analyse des attitudes envers les mythes sur la prostitution et le viol, liens avec pornographie et agression, perceptions des acheteurs et moyens de dissuasion efficaces.

Leviers d'intervention auprès des personnes achetant (susceptibles d'acheter) des services sexuels.

#	Taille d'échantillon	Devis utilisé	Dimensions analysées ou évaluées
8	366 participants à un programme, ainsi que 34 informateurs clés et des observations de terrain.	Étude mixte : enquêtes pré/post-programme, analyses de récurrence, entretiens avec parties prenantes et observations de sessions.	Évaluation des perceptions sur culpabilité et loi, motivations des participants, impacts, récurrence, biais socio-économiques et implications juridiques et éthiques du programme.
9	80 jeunes ayant participé à des groupes pilotes en centres de détention pour mineurs.	Étude qualitative participative sur un programme éducatif visant à prévenir l'implication des jeunes hommes dans le trafic sexuel.	Évaluation des connaissances et attitudes pré/post-session, intégration du feedback, implication de mentors et experts, et analyse des impacts sur empathie, trafic sexuel et conséquences légales.
10	Synthèse qualitative basée sur des études existantes et des programmes, incluant des exemples de <i>John Schools</i>	Analyse documentaire des <i>John Schools</i> , leur efficacité et impact dans divers contextes locaux et internationaux.	Analyse des caractéristiques des participants aux <i>John Schools</i> , des modèles éducatifs, de l'efficacité sur récurrence et attitudes, et comparaison des approches nationales et internationales.
11	Étude qualitative analysant les documents de trois programmes <i>John Schools</i> .	Analyse documentaire des programmes <i>John Schools</i> sous l'angle de la construction sociale de la prostitution.	Analyse des représentations des victimes et auteurs, des hypothèses sur la prostitution, et comparaison des approches entre les programmes étudiés.
12	Analyse documentaire incluant des politiques nationales et des évaluations internationales.	Étude critique des approches de réduction de la demande via législations, campagnes éducatives et initiatives communautaires.	Évaluation des lois criminalisant les acheteurs, impact des campagnes de sensibilisation, comparaison Suède/Pays-Bas et effets des politiques sur communautés et victimes de la traite.
13	Synthèse qualitative basée sur des études, rapports et initiatives internationales.	Analyse documentaire des stratégies visant à réduire la demande pour la traite sexuelle et la prostitution.	Analyse des comportements des acheteurs, impact des lois pénalisant les clients, efficacité des <i>John Schools</i> et campagnes, et liens entre demande masculine, exploitation et traite.
14	Analyse documentaire, qualitative et participative basée sur des initiatives internationales et nationales.	Étude critique des approches de réduction des méfaits pour les clients de prostituées, avec recommandations pour l'Afrique du Sud.	Évaluation des interventions Nord/Sud global, initiatives réduisant les risques sanitaires, obstacles liés à la stigmatisation, et approches participatives impliquant les travailleurs du sexe.
15	446 participants dont 341 ayant complété les mesures pré et post-programme.	Étude quantitative sur l'évolution des attitudes avant/après un programme de diversion éducatif pour clients de la prostitution.	Évaluation des attitudes pré/post-programme sur la prostitution, comparaison selon expérience des participants, et analyse des variables démographiques (âge, éducation, statut marital).

Leviers d'intervention auprès des personnes achetant (susceptibles d'acheter) des services sexuels.

#	Taille d'échantillon	Devis utilisé	Dimensions analysées ou évaluées
16	530 hommes ayant participé au Prostitution Offender Program	Étude quantitative sur l'acceptation des mythes du viol chez les hommes arrêtés pour sollicitation, basée sur la <i>Burt's Rape Myth Acceptance Scale</i> .	Évaluation de l'acceptation des mythes sur le viol, corrélations avec comportements sexuels et démographie, et analyse des liens avec pornographie, violence sexuelle et désirabilité sociale.
17	308 hommes ayant participé à un programme <i>John School</i> .	Évaluation d'un programme de réhabilitation via pré/post-tests et questionnaires mesurant attitudes, perceptions et changements comportementaux.	Comparaison des attitudes pré/post-programme, évaluation des composantes clés (légal, santé, témoignages) et analyse qualitative des retours des participants sur leur expérience et impacts.
18	32 experts issus de divers secteurs (éducation, prévention de la violence sexuelle, lutte contre la traite humaine).	Étude qualitative via focus groups et interviews sur la conception de programmes éducatifs contre le trafic sexuel des jeunes.	Évaluation des contenus et formats des programmes scolaires, défis de mise en œuvre, et propositions d'alignement avec les standards éducatifs et besoins locaux.
19	Analyse documentaire critique sur les <i>John Schools</i> .	Analyse critique des impacts des <i>John Schools</i> sur la demande pour la prostitution et leurs implications sociétales.	Évaluation des <i>John Schools</i> sur récidive et attitudes, analyse des limites méthodologiques, impacts sociaux et culturels, stigmatisation et inégalités systémiques affectant les travailleurs du sexe.
20	Analyse critique du <i>First Offender Prostitution Program (FOPP)</i> basée sur la méthodologie utilisée dans une évaluation précédente (Shively <i>et al.</i> , 2008).	Critique méthodologique des études évaluant l'efficacité des <i>John Schools</i> , notamment à partir de la récidive.	Analyse critique du rapport Shively (2008), limites méthodologiques du FOPP, faiblesses des approches statistiques utilisées et exploration d'hypothèses alternatives sur la récidive.
21	Observations, entretiens avec 13 représentants d'organisations, complétés par une analyse documentaire.	Analyse qualitative du <i>FOPP</i> à travers une approche féministe institutionnaliste.	Analyse des idéologies de genre du FOPP, tensions entre égalité et victimisation, et contradictions entre perspectives abolitionnistes et récits des travailleuses du sexe.
22	Synthèse qualitative croisant études, données politiques et initiatives internationales.	Analyse critique des stratégies législatives, éducatives et normatives pour réduire la demande de services sexuels commerciaux.	Analyse des sanctions légales et de leur efficacité, impact de la légalisation sur la demande, influence des campagnes de sensibilisation et comparaison des contextes culturels.

Leviers d'intervention auprès des personnes achetant (susceptibles d'acheter) des services sexuels.

#	Taille d'échantillon	Devis utilisé	Dimensions analysées ou évaluées
23	Analyse combinant données qualitatives et statistiques de programmes ciblant les clients de la prostitution.	Étude mixte sur les pratiques responsabilisant les hommes face à la prostitution.	Analyse des programmes de réduction de la demande, évaluation des <i>John Schools</i> sur attitudes et comportements des clients, et exploration des implications sociales et politiques.
24	2 050 hommes référés au First Offender Prostitution Program	Étude quantitative sur récurrence et changements d'attitudes après un programme.	Comparaison des taux de récurrence entre participants et non-participants, analyse des profils démographiques et comportementaux, et évaluation des perceptions avant/après programme.
25	18 campagnes de sensibilisation à la traite des personnes, incluant des initiatives gouvernementales, non gouvernementales et corporatives.	Analyse qualitative des campagnes de sensibilisation via le cadre de Bacchi (<i>What is the problem represented to be?</i>).	Analyse des représentations des "héros" et "vilains" dans les campagnes, des messages sur la traite, des biais idéologiques et des approches genre, travail et migration.
26	400 clients recrutés dans des zones frontalières.	Essai randomisé contrôlé (intervention vs contrôle) avec suivi sur 12 mois.	Comparaison de la prévalence des infections sexuellement transmissibles et des rapports non protégés, impact des facteurs syndémiques et évolution des comportements sexuels selon le temps et les groupes.
27	Étude qualitative basée sur des cas d'application du Family Group Conferencing.	Étude qualitative sur le Family Group Conferencing appliqué aux infractions de qualité de vie, dont la prostitution.	Analyse impacts du modèle restauratif sur les acteurs concernés et évaluation des effets sur responsabilisation, réparation et réinsertion.
28	1 343 hommes ayant participé à des programmes destinés aux clients.	Analyse quantitative des attitudes et comportements des clients selon origine raciale et ethnique.	Analyse des attitudes envers la prostitution, les femmes et les relations exclusives, impact des croyances et motivations, et comparaison des différences raciales et ethniques.
29	Revue de littérature, incluant des rapports académiques, internationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux.	Analyse qualitative des politiques et programmes de prévention du trafic sexuel, via une approche des droits humains.	Analyse des facteurs de vulnérabilité au trafic d'enfants, évaluation des politiques de prévention et étude des stratégies internationales pour réduire la demande et protéger l'enfance.
30	Synthèse qualitative et quantitative basée sur des études internationales et des données empiriques.	Analyse critique des effets de la légalisation de la prostitution sur la demande et les consommateurs masculins.	Analyse des mythes et motivations des clients, impact de la légalisation sur la prostitution, évaluation des lois pénalisant les acheteurs et liens avec traite et exploitation.

Leviers d'intervention auprès des personnes achetant (susceptibles d'acheter) des services sexuels.

#	Taille d'échantillon	Devis utilisé	Dimensions analysées ou évaluées
31	155 hommes résidant à Séville, répartis en trois groupes expérimentaux.	Étude expérimentale sur l'impact des campagnes publicitaires anti-prostitution sur attitudes et intentions comportementales.	Comparaison des attitudes et croyances sur la prostitution entre groupes, impact des publicités sur la consommation, et rôle des émotions (culpabilité, honte) dans l'efficacité des messages.
32	Politiques, programmes et données disponibles sur la réhabilitation des kerbcrawlers.	Analyse critique des programmes de réhabilitation des clients de la prostitution et des discours politiques associés.	Analyse des justifications politiques des programmes de réhabilitation, leurs limites en efficacité et coûts, impacts sur les participants et discours moraux et genrés sous-jacents.
33	37 clients référés à un programme psychoéducatif.	Programme psychoéducatif de 5 à 8 semaines, évalué via questionnaires pré/post et analyse démographique et comportementale.	Analyse des attitudes et motivations des clients, conflits internes (dissonance cognitive) et impact du programme sur la prise de conscience des risques et des relations.
34	5 799 hommes ayant participé au FOPP.	Évaluation mixte des processus et résultats, incluant récurrence, observations structurées et interviews qualitatives.	Analyse des taux de récurrence sur 10 ans, évaluation des attitudes pré/post-programme, étude des coûts et retour sur investissement, et transférabilité du FOPP à d'autres juridictions.
35	Analyse documentaire portant sur 58 programmes <i>John Schools</i> aux États-Unis.	Évaluation nationale des <i>John Schools</i> : structure, objectifs, impacts et variabilité.	Analyse des modèles de programmes (diversion ou condamnation), impact sur la récurrence, perceptions et critiques, et défis d'adaptation et de pérennisation des interventions.
36	887 posts en ligne analysés (2002-2018) sur un forum dédié aux clients.	Étude exploratoire utilisant les SIG pour cartographier les discussions en ligne et identifier les zones à risque.	Cartographie des discussions en ligne sur la prostitution, analyse des points chauds et densité des messages, et étude des caractéristiques socioéconomiques des zones à risque.
37	Étude ethnographique basée sur des observations dans un <i>John School</i> et des entretiens semi-structurés avec 10 participants.	Analyse qualitative des techniques de <i>reintegrative shaming</i> dans le programme <i>John School</i> de Nashville.	Observation des techniques de gestion de la honte, analyse des réactions émotionnelles et narrations, et étude des constructions genrées et morales dans le programme.
38	193 clients référés à un <i>John School</i> .	Étude qualitative basée sur données policières, observations des programmes et analyse des contextes communautaires.	Analyse des approches de la police communautaire dans le contrôle de la prostitution, limites des <i>John Schools</i> , biais socio-économiques et rhétorique de réhabilitation et inclusion.

Leviers d'intervention auprès des personnes achetant (susceptibles d'acheter) des services sexuels.

#	Taille d'échantillon	Devis utilisé	Dimensions analysées ou évaluées
39	Analyse qualitative basée sur 15 tactiques utilisées dans plus de 2 650 villes américaines, et étude approfondie de deux cas.	Étude exploratoire sur l'usage de l'intelligence augmentée pour dissuader la demande en traite sexuelle.	Évaluation de l'impact de l'IA et des chatbots sur la dissuasion des acheteurs, étude des initiatives Street Grace et EPIK, et analyse des enjeux éthiques et pratiques.
40	Analyse documentaire basée sur des initiatives de réduction de la demande dans 2650 villes américaines et divers contextes internationaux.	Étude critique des stratégies de prévention primaire combinant IA, éducation et collaborations contre la traite sexuelle.	Analyse de 15 tactiques de réduction de la demande, rôle des acheteurs dans le trafic sexuel, efficacité des initiatives, lacunes politiques et perspectives de recherche.
41	181 études incluses dans une revue rapide de la littérature sur la demande de prostitution.	Évaluation rapide des données probantes sur la demande de prostitution via analyses quantitatives et qualitatives.	Analyse des motivations des clients, contextes de prostitution, évaluation des politiques internationales (Suède, Canada, États-Unis) et impacts sur la réduction de la demande.
42	366 participants ayant complété le programme <i>John School</i> à Toronto	Étude pré/post-programme mesurant attitudes, connaissances et intentions via enquêtes et questionnaires.	Évaluation des changements d'attitudes, connaissance de la loi canadienne, prise de responsabilité, intentions futures des participants et analyse des limites du programme.
43	Analyse qualitative et documentaire basée sur des études de cas, des législations et des statistiques internationales.	Analyse critique des approches abolitionnistes et éducatives pour réduire la demande en traite sexuelle.	Analyse des impacts économiques et humains de la traite, comparaison abolitionnisme/légalisation, évaluation des <i>John Schools</i> et exploration des effets sociétaux de la demande masculine.

Tableau 3: composantes principales des différentes campagnes recensées

1. Contenus et messages
Narratif dominant : met l'accent sur le client? La victime? Les réseaux criminels? Les politiques publiques?
Représentation des victimes : victimes passives ou actrices de leur situation ? Diversité des profils (âge, genre, contexte socio-économique) ?
Représentation des coupables : se limite-t-elle aux proxénètes et aux clients ? intègre-t-elle des facteurs structurels (politiques migratoires, pauvreté, discrimination) ?
Prise en compte des politiques publiques et des responsabilités institutionnelles : mention du rôle des politiques migratoires, du marché du travail ou d'autres facteurs structurels ?
Diversité des formes de traite évoquées : la traite est-elle uniquement réduite à la prostitution féminine ?
Représentation des solutions : approche punitive uniquement (sanctions) ? Intégration de mesures de prévention et de soutien aux victimes ?
2. Stratégies médiatiques
Type de message : informatif, émotionnel, dissuasif, culpabilisant, basé sur la honte ?
Ciblage : grand public ou spécifique (jeunes, clients réguliers, consommateurs de pornographie, acteurs économiques, etc.) ?
Supports utilisés : TV, radio, affichage, web, influenceurs, interventions terrain.
Présence de témoignages : victimes, ex-clients, travailleurs sociaux, chercheurs ?
Lien avec d'autres mesures : programmes éducatifs, accompagnement des victimes, dispositifs légaux?
Effets pervers possibles : renforcement des stéréotypes (ex. : tous les clients sont des criminels, toutes les prostituées sont des victimes).

Tableau 4 : curriculum for HR Male Youth

Session 1 : Introduction à l'exploitation sexuelle et aux relations saines vs toxiques

Présentation du programme et des objectifs. Définition de la traite des mineurs à des fins sexuelles (DMST). Identification des facteurs de vulnérabilité (précarité, rupture familiale, abus passés). Différenciation entre relations saines et relations toxiques dans le contexte de l'exploitation.

Session 2 : Témoignage d'un survivant et discussion sur l'impact de l'exploitation sexuelle

Intervention d'un survivant ayant vécu une situation d'exploitation sexuelle. Partage de son parcours et des conséquences de l'exploitation. Discussion sur la manipulation et le recrutement des victimes.

Session 3 : Débriefing sur le témoignage du survivant et analyse des impacts

Retour des participants sur ce qu'ils ont retenu du témoignage. Discussion sur les conséquences psychologiques et sociales de la traite. Exploration des stratégies de recrutement utilisées par les exploitateurs.

Session 4 : Rôle des forces de l'ordre dans la lutte contre l'exploitation sexuelle

Intervention d'un policier spécialisé dans les affaires de traite. Explication des aspects légaux : peines encourues pour proxénétisme et achat de services sexuels. Présentation des moyens de signalement et de protection des victimes.

Session 5 : Justice réparatrice et compréhension des conséquences de l'exploitation sexuelle

Introduction à la justice réparatrice et au concept de responsabilité. Discussion sur les impacts de l'exploitation sexuelle sur les communautés (victimes et société). Réflexion sur la manière dont chacun peut jouer un rôle dans la prévention.

Session 6 : Conséquences médicales et psychiatriques de l'exploitation sexuelle

Intervention d'un pédiatre spécialisé en traumatologie des jeunes victimes. Présentation des effets sur la santé physique et mentale des victimes d'exploitation sexuelle. Explication des services médicaux et psychologiques disponibles pour les jeunes à risque.

Session 7 : Dangers des réseaux sociaux et du cyberrecrutement

Explication des stratégies de recrutement en ligne utilisées par les trafiquants. Discussion sur la protection numérique et les précautions à prendre sur Internet. Présentation des outils de prévention et de signalement des situations suspectes.

Session 8 : Conclusion et bilan du programme

Retour sur les principaux apprentissages. Discussion sur les changements de perception des participants. Évaluation de la satisfaction et recueil des suggestions pour améliorer le programme.

Tableau 5 : composantes principales des stratégies de répression et criminalisation

1. Objectifs
Réduction de la demande : sanctions, peur de la répression (amendes en suède, publication des clients arrêtés aux usa)
Modification des normes sociales : campagnes pour présenter la prostitution comme inacceptable
Renforcement du cadre légal : clarification de l'illégalité et harmonisation des sanctions (lois en Suède 1999, France 2016)
2. Activités policières et judiciaires
Arrestations ciblées : opérations d'infiltration (reverse stings ÉU, interventions de rue Suède)
Cybersurveillance : traque des clients via plateformes de services sexuels (Suède, Pays-Bas)
Sanctions financières et pénales : amendes, probation, prison en cas de récidive (jusqu'à 50 jours de salaire en Suède)
Publication des clients arrêtés : diffusion des noms et visages (John TV EU)
Saisie de biens : confiscation et vente des véhicules utilisés pour solliciter des services sexuels (Portland, New York)
3. Sensibilisation et accompagnement
Campagnes de prévention : affiches, spots TV (France, Norvège)
Programmes de rééducation : <i>John Schools</i> (EU), alternatives (Norvège)
4. Facteurs favorisant l'efficacité
Sanctions financières élevées : dissuasion des clients occasionnels (1500 € France, 50 jours de salaire Suède)
Surveillance renforcée : patrouilles dans les zones de prostitution (Suède)
Interventions en ligne : cybersurveillance, intelligence artificielle
Programmes de réhabilitation : sensibilisation et réduction de la récidive (<i>John Schools</i>)
5. Facteurs limitant l'efficacité
Déplacement de la prostitution : passage de la rue aux plateformes en ligne
Criminalisation inégale : arrestations disproportionnées de certaines populations (ÉU)
Manque de coordination : répression sans accompagnement social (critiques du modèle nordique)
Faible taux de condamnation : peu de clients effectivement sanctionnés

Tableau 6: composantes principales des programmes de réhabilitation ou d'éducation

Offrir une alternative aux poursuites judiciaires : éviter aux clients un casier judiciaire en échange d'un programme éducatif → participation obligatoire à un *John School* au lieu d'une condamnation judiciaire

Réduire la récidive : exposer les participants aux conséquences légales, sanitaires et sociales de la prostitution → interventions de juges et de policiers expliquant les risques juridiques

Sensibiliser aux impacts de leurs actes : mettre en lumière les conséquences de l'achat de services sexuels sur les travailleuses du sexe et la communauté → témoignages d'anciennes travailleuses du sexe dénonçant les abus

Décourager la demande : réduire le marché de la prostitution en sensibilisant les clients → programmes éducatifs expliquant les dynamiques de la traite des personnes

Promouvoir un changement d'attitude : remettre en question certaines croyances sur les relations de genre et la sexualité → ateliers sur les comportements masculins et alternatives aux services sexuels

Présenter des lois et sanctions judiciaires : explication des risques légaux encourus, notamment les amendes et le casier judiciaire → présentation par des avocats et des magistrats sur les conséquences pénales

Présenter des informations sanitaires : sensibilisation aux infections sexuellement transmissibles et aux risques de la prostitution → interventions de médecins et de spécialistes en santé publique

Présenter le point de vue d'anciennes travailleuses du sexe : récits de femmes ayant vécu la prostitution et exposant les réalités du milieu → sessions avec des survivantes de la traite ou des ONG de soutien

Aborder les conséquences sociales : analyse des impacts de la prostitution sur les familles et les quartiers → interventions d'experts en sociologie et de leaders communautaires

Discuter de certains comportements masculins : réflexion sur les motivations des clients et exploration d'alternatives → ateliers interactifs dirigés par des psychologues et des travailleurs sociaux

Tableau 7: composantes principales de la stratégie de réduction des méfaits

1. Éducation des clients

Sessions d'information sur la santé sexuelle : prévention des infections sexuellement transmissibles (IST), usage du préservatif, dépistage volontaire du VIH.

Promotion du respect et du consentement : explication des droits des travailleurs du sexe, clarification des limites dans la transaction sexuelle.

Déconstruction des stéréotypes sur le travail du sexe : mise en avant de témoignages pour modifier les perceptions et réduire la stigmatisation.

Accès facilité aux soins de santé : mise en place de cliniques mobiles offrant des services de dépistage et de suivi médical aux clients comme aux travailleurs du sexe.

2. Sécurisation des environnements de travail

La protection des travailleurs du sexe passe par la mise en place d'environnements plus sûrs, notamment à travers :

Zones sécurisées de travail : partenariat avec des établissements pour garantir des espaces plus sûrs (ex. hôtels, bars, maisons closes réglementées).

Mécanismes de signalement des abus : accès à des numéros d'urgence dédiés, plateformes anonymes pour dénoncer la violence ou l'exploitation.

Collaboration avec les forces de l'ordre : formation des policiers pour réduire le harcèlement et favoriser une protection efficace des travailleurs du sexe.

3. Formation de pairs éducateurs

L'expérience montre que les travailleurs du sexe eux-mêmes sont souvent les mieux placés pour mener des interventions auprès de leurs pairs. Des programmes de formation de pairs éducateurs permettent de :

Diffuser des informations de prévention auprès des travailleurs du sexe et des clients.

Fournir du matériel de réduction des risques (préservatifs, lubrifiants, seringues propres pour les travailleurs du sexe et consommateurs de drogues).

Offrir un accompagnement psychosocial pour aider les travailleurs du sexe à faire face aux violences ou aux traumatismes liés à leur activité.

Tableau 8 : composantes principales de la justice réparatrice

1. Principes clés

Reconnaissance du tort causé : Les clients doivent comprendre l'impact de leur comportement sur les victimes, notamment en termes de traumatismes et de déshumanisation.

Dialogue et responsabilisation : Participation des clients, des survivantes, des travailleurs sociaux et des membres de la communauté.

Réparation et engagement : Identifier des moyens concrets pour réparer le tort causé, comme le financement de services d'aide aux victimes.

Engagement à un changement de comportement : Offrir des alternatives et des ressources pour éviter la récidive.

2. Types d'interventions et ateliers

A) Les cercles de responsabilisation

Objectif : permettre aux clients de comprendre l'impact de leurs actes et de s'engager dans une réflexion.
Participants : clients, survivantes, facilitateurs formés. Thèmes : récits des survivantes, discussions sur la coercition et la précarité.

B) Les conférences communautaires

Objectif : impliquer la communauté dans la résolution du problème. Modalités : discussions ouvertes entre clients, travailleurs sociaux et citoyens. Résultats recherchés : sensibilisation accrue, responsabilisation collective.

Tableau 9 : composantes principales des interventions usant de nouvelles technologies

1. Transaction Intercept (Street Grace)

Déploiement d'un chatbot IA nommé Gracie qui intercepte les tentatives d'achat de services sexuels impliquant des mineurs.

Intégration de technologies avancées : traitement automatique du langage naturel (NLP), bases de données évolutives et analyses en temps réel.

Dissuasion des acheteurs en leur envoyant des messages d'alerte et en leur proposant des ressources pour modifier leur comportement.

Collaboration avec les forces de l'ordre pour identifier et poursuivre les acheteurs à risque élevé.

2. The EPIK Project

Mobilisation de bénévoles formés pour engager un dialogue avec les acheteurs à travers des appels et messages automatisés.

Utilisation de logiciels d'appels et d'une base de données permettant l'analyse des comportements des acheteurs.

Objectif : transformer la culture de la demande en amenant les acheteurs à réfléchir à leurs motivations et aux conséquences de leurs actes.

Tableau 10: composantes principales des différentes politiques globales

1. Cadre législatif et répressif
Criminalisation de l'achat de services sexuels
Mise en place d'une infraction de responsabilité stricte pour l'achat de services sexuels auprès de personnes victimes de traite ou sous coercition (Home Office, 2008).
Exemple du modèle suédois qui criminalise l'achat de services sexuels tout en dépenalisant les personnes prostituées (Hughes, 2004).
Sanctions dissuasives
Augmentation des peines et des amendes pour les acheteurs (jusqu'à 1000£ au Royaume-Uni).
Possibilité de saisie des véhicules en cas d'infraction de proxénétisme ou d'achat de services sexuels (Hughes, 2004).
Fermeture des lieux d'exploitation
Pouvoir de fermer les lieux de prostitution illégale ou les établissements liés à la traite pour exploitation sexuelle (Home Office, 2008).
2. Sensibilisation et éducation
Campagnes de sensibilisation
Lancement de campagnes publiques visant à informer sur les réalités de la prostitution et de la traite (Rafferty, 2013).
Ciblage des clients potentiels pour leur faire comprendre les conséquences de leur acte sur les victimes (Home Office, 2008).
Programmes éducatifs
" <i>John Schools</i> " : programmes de rééducation pour les premiers contrevenants visant à modifier les attitudes et les comportements (Wilcox et Christmann, 2009).
Sensibilisation précoce dans les établissements scolaires sur la marchandisation du corps et la traite des personnes (Rafferty, 2013).
3. Approches communautaires et sociales
Participation communautaire
Renforcement des actions citoyennes pour dénoncer les pratiques de proxénétisme et de traite (Wilcox et Christmann, 2009).
Collaboration avec les quartiers touchés pour mettre en place des initiatives de prévention.
Accompagnement et sortie de la prostitution
Renforcement des services de soutien pour aider les personnes prostituées à sortir du milieu (Hughes, 2004).
Programmes de logement, emploi et réhabilitation sociale.

4. Mesures spécifiques pour réduire la demande

Surveillance

Intensification des contrôles policiers, notamment contre le racolage et les réseaux de traite (Home Office, 2008).

Programmes de *naming et shaming* pour exposer publiquement les contrevenants (Wilcox et Christmann, 2009).

Réglementation et restriction des moyens de diffusion

Interdiction des publicités et des annonces facilitant la prostitution (Wilcox et Christmann, 2009).

Blocage des plateformes en ligne facilitant la traite et l'exploitation sexuelle.

ANNEXE 3 – ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

1. Caractéristiques des études retenues

La première section de la grille d'extraction permet d'examiner les *études* selon leurs caractéristiques générales, c'est-à-dire contextuelles et méthodologiques. Les informations recueillies incluent le nom des auteurs, l'année de publication, le pays où l'étude a été menée, ainsi que le type d'intervention étudié (ex. : préventive, dissuasive ou éducative).

1.1. Auteurs

Les auteurs de ces 43 études sont issus de disciplines variées, notamment la criminologie, la santé publique, le droit et les études féministes. Cette diversité illustre l'importance d'une approche interdisciplinaire pour appréhender les multiples facettes de l'intervention auprès d'acheteurs de services sexuels. Selon *Google Scholar* (en date de février 2025), parmi les auteurs les plus cités figurent Gunilla Ekberg (gouvernement suédois), Mélissa Farley (*Prostitution Research & Education*, San Francisco), Donna Hugues (University of Rhode Island), Janice Raymond (*Coalition Against Trafficking in Women*) et Iris Yen (*Northwestern University School of Law*). Leurs travaux portent principalement sur l'évaluation de programmes éducatifs ou l'analyse de politiques publiques (légalisation vs criminalisation).

1.2. Date de publication

Les premières recherches, menées entre 1998 et 2005 (ex. : Monto, 1998), se sont principalement attachées à décrire les programmes éducatifs destinés aux clients, tels que les *John Schools*, ainsi que les politiques abolitionnistes ou de criminalisation mises en place en Suède. Entre 2006 et 2016, des analyses quantitatives et qualitatives ont surtout permis d'approfondir la compréhension des effets des mesures éducatives ou de rechange. Les travaux publiés plus récemment, soit entre 2016 et 2024, se distinguent par l'attention accrue qui est portée aux technologies émergentes, notamment l'intelligence artificielle (Van der Watt, 2023), ainsi qu'au développement de stratégies participatives et éducatives ciblant des groupes spécifiques, notamment les jeunes hommes (Fitzgerald *et al.*, 2021).

1.3. Pays ou régions

D'un point de vue géographique, la majorité des études provient des États-Unis et du Canada et porte sur les *John Schools*. Des recherches évaluatives ont notamment été menées par Wortley *et al.* (2002 – Toronto), Kennedy *et al.* (2004 – Colombie-Britannique) ainsi que Shively *et al.* (2012 – San Francisco). Parallèlement, des contributions significatives proviennent de l'Europe. L'accent est alors mis sur la criminalisation des clients (Suède) ou sur des programmes de réhabilitation, principalement le *Kerb Crawler Rehabilitation Program* (Royaume-Uni). Bien que ces études apportent un éclairage essentiel sur les politiques et interventions en vigueur, les contextes africains, asiatiques et latino-américains demeurent largement sous-représentés. Certes, quelques travaux isolés, dont ceux de Huysamen et Richter (2020) sur l'Afrique du Sud ou de Pitpitan *et al.* (2015) sur les zones frontalières entre les États-Unis et le Mexique, permettent d'explorer des réalités spécifiques, mais ils ne suffisent pas à contrebalancer la prédominance des perspectives occidentales.

Enfin certaines études adoptent une perspective transnationale et comparent les effets des modèles législatifs tels que l'abolitionnisme suédois, la régulation néerlandaise et la légalisation australienne. Ces travaux, notamment les analyses de Van der Watt (2024) et Yen (2008), visent à appliquer des enseignements et constats globaux à des contextes plus locaux.

1.4. Types d'intervention examinés

Les interventions peuvent être regroupées en quelques grandes stratégies, chacune reposant sur des mécanismes d'action distincts et visant des objectifs spécifiques. Parmi les plus courantes figurent les programmes éducatifs et mesures de diversion judiciaire. Suivent les campagnes de prévention et de sensibilisation qui visent à influencer sur l'opinion publique, les stratégies de criminalisation et de répression, les dispositifs de réduction des méfaits, les initiatives de justice réparatrice, l'usage de nouvelles technologies et les politiques globales ou nationales de réduction de la demande.

Les **programmes éducatifs** représentent l'une des interventions les plus largement documentées. Ils reposent sur une approche pédagogique qui vise à modifier les attitudes des clients en les sensibilisant aux impacts sociaux, économiques et personnels de leurs actes. Contrairement aux

interventions répressives, ils s'inscrivent dans une logique de transformation des mentalités sur le long terme. Plusieurs études concluent à l'efficacité à court terme de tels programmes (ce qui sera discuté ultérieurement dans le rapport). Ainsi, Bohrer-Padavos (2015) analyse les effets des initiatives éducatives destinées aux hommes *susceptibles* d'avoir recours à des services sexuels. De même, Kennedy *et al.* (2004) évaluent l'impact des *John Schools*, ces formations destinées à modifier les perceptions des participants vis-à-vis des femmes en situation de prostitution et à réduire la récidive. Dans une perspective complémentaire, Jungels (2007) examine un programme axé sur la sensibilisation aux conséquences sociales et juridiques de la prostitution en insistant sur l'importance de déconstruire les stéréotypes entretenus par les clients.

Les **campagnes de prévention et de sensibilisation** visent à influencer sur l'opinion publique. Ces stratégies cherchent à modifier les normes sociales afin de décourager l'achat de services sexuels. Le Home Office (2008) compare les politiques de différents pays et démontre que les campagnes médiatiques combinées à des sanctions légales ont un impact mesurable sur les comportements. Hughes (2004) analyse l'influence des campagnes publiques sur la perception de la prostitution, en insistant sur l'importance d'une mobilisation collective pour induire des changements. Matthews (2018) explore l'articulation entre législation et éducation dans une stratégie visant à responsabiliser les clients et à promouvoir des comportements respectueux.

La **criminalisation et la répression** visent à dissuader les clients potentiels par des sanctions judiciaires et administratives. Elles s'inspirent du modèle suédois, qui pénalise exclusivement les acheteurs sans incriminer les personnes en situation de prostitution. Ainsi, Ekberg (2004) analyse les effets de la loi suédoise de 1999, qui a instauré la criminalisation des clients. Elle observe une diminution de la prostitution *visible* ainsi qu'un changement au niveau des perceptions sociales. De même, Danna (2011) étudie la criminalisation des clients et ses effets sur la demande de services sexuels et la traite des personnes. De leur côté, Dodge *et al.* (2004) explorent les stratégies policières d'infiltration, où des agentes se font passer pour des prostituées afin d'arrêter les clients.

La **réduction des méfaits** considère que la demande pour la prostitution ne peut être totalement éradiquée et qu'il convient plutôt d'en atténuer les conséquences négatives. Ces interventions incluent des programmes de santé publique, mesures de protection sanitaire et campagnes d'information. Ainsi, Huysamen et Richter (2020) étudient les initiatives de réduction des risques liés au VIH chez les clients de la prostitution, tandis que Pitpitan *et al.* (2015) évaluent les programmes de prévention axés sur l'usage du préservatif et la gestion des infections sexuellement transmissibles.

La **justice réparatrice** représente une alternative qui vise à établir un dialogue entre les contrevenants et les communautés concernées afin de favoriser une prise de conscience et une réintégration sociale. Ainsi, Pranis (2011) explore l'application de conférences familiales pour gérer les infractions liées à la prostitution, tandis que Valenzuela (2016) analyse l'impact des approches basées sur le *reintegrative shaming* dans le cadre des *John Schools*.

L'**usage de nouvelles technologies** ouvre de nouvelles perspectives pour lutter contre la demande de services sexuels. Des initiatives reposant sur l'intelligence artificielle, la surveillance en ligne et la désinformation stratégique sont expérimentées dans plusieurs pays. Van der Watt (2023) explore l'utilisation des chatbots et de l'intelligence artificielle pour décourager les clients potentiels. En 2024, le même auteur analyse les stratégies de prévention intégrant les nouvelles technologies. Enfin, certaines **politiques globales ou intégrées de réduction de la demande** combinent plusieurs stratégies différentes.

1.5. Tailles d'échantillon et devis de recherche

Le tableau 10 (voir Annexe A) témoigne d'une diversité méthodologique importante : études quantitatives, analyses documentaires, études qualitatives et méthodologies mixtes. L'examen des tailles d'échantillon et devis utilisés permet de distinguer cinq catégories principales.

Les **études quantitatives** comprennent des échantillons allant de quelques dizaines à plusieurs milliers de participants. Par exemple, Brewer *et al.* (2006) s'appuient sur un échantillon de 2 192 individus, identifiés par la police et les services de santé publique. De même, Monto et Garcia (2002) examinent les trajectoires de 2 050 clients inscrits à un programme de déjudiciarisation. Shively *et al.*

(2008) vont plus loin avec un échantillon de 5 799 hommes, dans le cadre de l'évaluation du programme *First Offender Prostitution Program*. D'autres études de ce type portent sur des échantillons plus modestes, mais qui restent de taille significative, comme celle de Fitzgerald *et al.* (2021) qui regroupe 80 jeunes hommes dans des centres de détention, ou encore Kennedy *et al.* (2004) avec 446 participants ayant complété des mesures pré et post-programme.

Les **études qualitatives** visent une analyse plus fine des perceptions, expériences et impacts des pratiques étudiées. Elles reposent souvent sur des entretiens, observations ethnographiques ou études de cas. Par exemple, Sanders (2009) propose une analyse qualitative et critique des politiques et programmes anglais destinés aux *kerbcrawlers*. Valenzuela (2016) mène une étude ethnographique avec observation dans un programme *John School* à Nashville, combinée à des entretiens semi-structurés avec 10 participants. De son côté, Majic (2014) s'appuie sur des observations de terrain et entretiens avec 13 représentants d'organisations impliquées dans un programme. Ces travaux permettent de saisir les dynamiques complexes, expériences vécues et perceptions des approches mises en place.

Les **études à devis mixte** se distinguent par l'intégration de données statistiques et d'analyses de contenu basées sur des entretiens ou observations. À titre d'exemple, Fischer *et al.* (2002) s'appuient sur un échantillon de 366 participants, ainsi qu'à 34 entretiens menés auprès d'informateurs clés et diverses observations de terrain. Raymond (2004) propose une synthèse qualitative et quantitative, combinant des données empiriques et des études internationales.

Plusieurs publications retenues s'appuient sur une **analyse documentaire** des politiques, études et initiatives existantes. Ces travaux visent généralement à comparer les pratiques dans différents pays, évaluer les cadres législatifs ou identifier des tendances plus globales. Par exemple, le Home Office (2008) propose une analyse documentaire incluant des comparaisons entre les politiques nationales du Royaume-Uni, de la Suède et des Pays-Bas. Levine (2019) mène une analyse documentaire critique sur les *John Schools*, tandis que Wilcox *et al.* (2009) réalisent une revue rapide de la littérature incluant 181 études.

Les **études comparatives**, moins fréquentes, restent essentielles pour dégager des distinctions entre diverses populations, interventions ou cadres législatifs. Par exemple, Brewer *et al.* (2006) ont comparé deux groupes de clients, identifiés soit par la police, soit par les services de santé publique. Enfin, il faut relever le fait que plusieurs études souffrent de limites méthodologiques, telles que l'absence de groupes de contrôle (Lovell & Jordan, 2012) ou de suivis à long terme (Jungels, 2007).

1.6. Dimensions analysées ou évaluées

Comme l'illustre le tableau 2, il est possible d'identifier quelques grandes catégories en fonction de la dimension étudiée ou évaluée. L'une des plus présentes concerne l'analyse des attitudes et perceptions. Les études s'intéressent alors aux croyances, aux représentations ou aux évolutions des opinions sur la prostitution, tant du côté des clients que des citoyens en général. Par exemple, Bohrer-Padavos (2015) utilise l'*Attitude Towards Prostitution Scale* pour examiner la manière dont les individus perçoivent la prostitution et les facteurs qui influencent leur position. De leur côté, Farley *et al.* (2011) explorent les liens entre l'utilisation de la pornographie, les mythes sur le viol et la perception des prostituées par les clients.

Un deuxième axe porte sur les comportements et motivations des clients. Ces travaux cherchent à comprendre pourquoi certaines personnes achètent des services sexuels et quels sont les facteurs qui influencent ces comportements. Par exemple, Gordon-Lamoureux (2007) examine les caractéristiques sociodémographiques des clients, notamment leur âge, leur statut matrimonial et leurs motivations. De leur côté, Preston et Brown-Hart (2005) comparent les différences raciales et ethniques dans les motivations à recourir aux services de prostitution.

D'autres études s'attachent à l'évaluation des lois et réglementations en matière de prostitution et de lutte contre la traite. Elles examinent l'efficacité des cadres juridiques en place et comparent différentes approches sur le plan international. Ekberg (2004) analyse les effets de la loi suédoise interdisant l'achat de services sexuels, en évaluant son impact sur la prostitution visible et la traite des personnes. De son côté, Home Office (2008) examine les approches de criminalisation en vigueur au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Suède, en étudiant leurs effets sur la demande.

Un grand nombre d'études portent sur les programmes et interventions visant la réduction de la demande pour la prostitution ou la sensibilisation des clients. Elles évaluent l'efficacité des dispositifs existants, principalement les *John Schools* et diverses campagnes de prévention. Par exemple, Gillings et Willoughby (2010) examinent les variations des *John Schools* selon les pays et analysent leur impact sur la récidive et les attitudes des participants. Shively *et al.* (2008) effectuent une évaluation mixte des effets du *First Offender Prostitution Program*, en mesurant son influence sur les comportements des participants et les taux de récidive.

Un cinquième groupe de travaux cherche à comprendre les facteurs économiques et sociaux qui influencent la prostitution et la traite des personnes. On y explore les liens entre la pauvreté, les inégalités sociales et la participation au marché du sexe. Par exemple, Campbell et Storr (2001) examinent les impacts économiques et sécuritaires des programmes de réhabilitation des clients. De même, Raymond (2004) analyse l'effet de la légalisation de la prostitution sur l'expansion du marché du sexe et son impact sur l'exploitation des femmes.

Un domaine émergent concerne l'impact des technologies et de l'intelligence artificielle sur la prostitution et la lutte contre la traite. Ces recherches examinent le rôle des outils numériques et nouvelles technologies dans la régulation et la prévention du phénomène. Van der Watt (2023) s'intéresse à l'usage de l'intelligence artificielle et des chatbots pour dissuader les clients d'acheter des services sexuels.

Certaines recherches se focalisent sur les émotions et réactions des participants aux programmes d'intervention, notamment la culpabilité, la honte et autres réponses psychologiques déclenchées par les dispositifs de sensibilisation. Valenzuela (2016) explore les techniques de *reintegrative shaming* utilisées dans les *John Schools* et observe les réactions des participants aux discours des animateurs. Sawyer *et al.* (1998) analysent les conflits internes et la dissonance cognitive ressentis par les clients qui participent à des programmes de réhabilitation.

Enfin, des auteurs adoptent une approche comparative et s'intéressent aux différences contextuelles et internationales dans la réglementation et les politiques publiques. Par exemple, O'Brien (2016) analyse les campagnes de sensibilisation contre la traite dans 18 pays et met en évidence les différences idéologiques et politiques qui sous-tendent ces initiatives.

En conclusion, cette recension révèle une diversité méthodologique et thématique importante.

1.7. Échelle du Maryland

L'évaluation des pratiques en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle repose souvent sur des études dont la rigueur méthodologique est variable. L'échelle du Maryland constitue un outil pertinent pour classer ces études selon leur force probante. Elle permet d'établir un classement allant des études descriptives aux expérimentations randomisées contrôlées.

Niveau 1 : Études descriptives sans comparaison de groupes

Le premier niveau de l'échelle du Maryland regroupe des études reposant principalement sur des analyses qualitatives, des entretiens ou des recensions critiques de la littérature. Elles ne disposent ni de groupe témoin ni de méthode de contrôle des biais.

Niveau 2 : Études comparatives avec groupe témoin non équivalent

Ce niveau comprend des études utilisant des analyses avant/après ou des comparaisons entre différentes politiques publiques, mais sans contrôle rigoureux des variables confondantes.

Niveau 3 : Études avec groupe témoin équivalent et contrôle statistique

Les études de ce niveau tentent d'éliminer certaines variables confondantes grâce à des techniques comme l'appariement statistique ou les modèles de régression.

Niveau 4 : Études quasi-expérimentales avec contrôle rigoureux

Ce niveau inclut des études qui, bien que non randomisées, intègrent des contrôles méthodologiques avancés permettant une meilleure validité interne.

Niveau 5 : Expérimentations randomisées contrôlées

Les études atteignant ce niveau sont rares dans ce domaine, car la randomisation des participants pose des défis éthiques et logistiques.

L'analyse des études sur la criminalisation des clients de la prostitution montre une très forte prédominance d'études de niveau 1 et 2, limitant ainsi la possibilité d'établir des liens de causalité solides.

2. Caractéristiques des interventions retenues

2.1. Terminologie retenue pour l'analyse des interventions

Avant de présenter les prochains résultats de cette étude de portée, il paraît nécessaire de clarifier la terminologie qui sera utilisée afin d'analyser les différentes interventions qui visent à réduire la demande de services sexuels. En effet, les actions ciblant les clients reposent sur une diversité d'interventions et de cadres conceptuels, dont les définitions varient selon les contextes législatifs, politiques et sociaux. L'absence d'une catégorisation claire risque donc de compliquer leur analyse et d'en entraver l'évaluation.

La terminologie ici retenue distingue trois niveaux d'analyse complémentaires. Tout d'abord, les **stratégies d'intervention**, qui définissent les grandes orientations adoptées par les décideurs et les intervenants. Ensuite, les **leviers d'intervention**, qui constituent les moyens facilitant la mise en œuvre des stratégies. Enfin, les **composantes principales et interventions spécifiques**, qui regroupent les actions concrètes déployées sur le terrain en réponse aux objectifs poursuivis. Cette structuration offre non seulement un cadre analytique cohérent, mais permet aussi de mieux comprendre les interactions entre les différentes stratégies et leur contribution à la lutte contre l'exploitation sexuelle ainsi qu'à la régulation de la demande.

2.1.1. La notion de stratégie d'intervention

Une stratégie d'intervention peut être définie comme un cadre d'action structuré visant à atteindre un objectif à travers un ensemble de composantes et d'interventions spécifiques. Dans le domaine de la réduction de la demande pour les services sexuels, les stratégies permettent d'orienter les politiques publiques et les interventions des acteurs impliqués (forces de l'ordre, institutions judiciaires, services sociaux, organisations communautaires, etc.). Elles offrent un cadre pour structurer les actions posées

(programmes, opérations policières, campagnes de sensibilisation, surveillance des plateformes en ligne), tout en tenant compte des ressources disponibles.

Comme indiqué dans la section précédente, à lecture des 43 études retenues dans cette recension, sept stratégies ont été identifiées. Elles ne sont pas exclusives les unes des autres, mais peuvent, au contraire, être combinées.

A. Prévention et sensibilisation. La première stratégie consiste à prévenir l'achat de services sexuels en sensibilisant le public et en modifiant les perceptions sociales associées à la prostitution. Elle repose sur la diffusion d'informations visant à déconstruire les mythes entourant la prostitution, à sensibiliser le grand public aux impacts négatifs de leurs actes et à promouvoir des normes sociales alternatives. Les interventions spécifiques incluent notamment des campagnes médiatiques, des programmes d'éducation scolaire et universitaire, ainsi que des séances destinées aux jeunes hommes considérés à risque.

B. Criminalisation des clients et répression. Certaines politiques adoptent une approche punitive en criminalisant l'achat de services sexuels. Inspirée du modèle dit nordique ou suédois, cette stratégie s'appuie sur des sanctions pénales à l'encontre des clients, incluant des amendes, des poursuites judiciaires et des opérations policières ciblées. Son efficacité repose en grande partie sur un cadre légal rigoureux et la mobilisation des forces de l'ordre pour assurer son application.

C. Réhabilitation et éducation des clients. Certaines interventions cherchent à modifier les représentations et comportements des clients. Des programmes tels que les *John Schools* permettent aux clients arrêtés d'échapper à des sanctions pénales en échange d'une participation à des sessions éducatives visant à leur faire prendre conscience des réalités de la prostitution, des risques associés et des conséquences de leurs actes. Ces programmes s'appuient sur des approches motivationnelles, des témoignages de survivantes et des approches pédagogiques favorisant la réflexion critique.

D. Réduction des méfaits. Bien que certaines approches cherchent à dissuader l'achat de services sexuels, d'autres reconnaissent que la prostitution ne disparaîtra pas à court terme et qu'il est nécessaire d'en atténuer les conséquences négatives. La réduction des méfaits vise ainsi à améliorer

les conditions dans lesquelles se déroulent les échanges entre clients et travailleurs du sexe et réduire les risques sanitaires (infections transmissibles sexuellement, violences, etc.). Cette approche privilégie une intervention pragmatique qui ne cherche pas à criminaliser, mais plutôt à protéger les personnes concernées.

E. Justice réparatrice. Cette stratégie mise sur des mécanismes permettant aux clients de reconnaître les torts causés et de s'engager dans un processus de réparation. Les interventions spécifiques incluent des programmes de médiation entre clients et survivantes de la prostitution, des cercles de justice réparatrice et des sanctions alternatives basées sur la reconnaissance des responsabilités. L'objectif est de responsabiliser les clients et de leur offrir une opportunité de réintégration sociale à travers un processus de réflexion et de réparation des préjudices causés.

F. Usage de nouvelles technologies. Avec l'essor des plateformes numériques facilitant l'achat de services sexuels, les nouvelles technologies deviennent un outil dans la lutte contre la demande. Cette stratégie vise à utiliser l'intelligence artificielle, la surveillance des transactions en ligne et les campagnes numériques pour identifier et sensibiliser les clients potentiels. Certaines initiatives consistent à afficher des messages d'avertissement lorsque des utilisateurs recherchent des services sexuels en ligne ou à utiliser des algorithmes pour détecter et signaler les annonces suspectes. Ces technologies sont également utilisées pour mieux comprendre les dynamiques de la demande et ainsi ajuster les interventions.

G. Politiques globales ou intégrées de réduction de la demande. Enfin, certaines approches privilégient une vision plus large, intégrant plusieurs stratégies de manière complémentaire. Ces politiques globales visent à combiner prévention, répression, éducation et réduction des méfaits pour obtenir un impact à long terme. Elles impliquent généralement une collaboration entre divers acteurs (politiques, policiers, travailleurs sociaux, chercheurs, associations) et l'adoption d'une approche multisectorielle. L'objectif est d'élaborer des cadres d'intervention cohérents, prenant en compte les spécificités nationales et les besoins des personnes concernées.

2.1.2. La notion de levier d'intervention

Dans cette étude de portée, un levier d'intervention désigne un facteur clé qui favorise la mise en œuvre d'une des grandes stratégies. Les leviers d'interventions peuvent être considérés comme des pivots facilitant le passage d'une intention politique ou sociale à une application effective sur le terrain. Par exemple, une stratégie de criminalisation des clients ne peut être efficace que si elle repose sur des leviers législatifs clairs, un cadre judiciaire adapté et une mobilisation sociale suffisante pour en assurer l'adhésion. De même, la mise en place de programmes éducatifs pour les clients dépend non seulement de l'existence de contenus pédagogiques pertinents, mais aussi de financements adéquats, de partenariats institutionnels et de l'engagement des professionnels concernés.

L'articulation entre stratégies, leviers, composantes et interventions spécifiques permet de mieux comprendre la diversité des actions posées en matière de lutte contre la demande de services sexuels. En somme, chaque stratégie repose sur des leviers d'intervention qui en facilitent la mise en œuvre et se concrétisent par des interventions spécifiques aux objectifs poursuivis. Une telle structuration permet non seulement d'analyser les pratiques existantes, mais aussi de mieux en saisir les enjeux, forces et limites.

2.2. Caractéristiques des interventions retenues

Les tableaux 2 à 9 (voir Annexe B) offrent un premier aperçu détaillé des interventions retenues et mettent en évidence certains éléments qui les caractérisent. Parmi ceux-ci figurent : le nom de l'intervention (ex. : campagne, programme, loi) ou de l'étude, sa source de financement, les acteurs responsables de sa mise en œuvre, la population ciblée, la prise en compte d'enjeux liés à la diversité, le contexte et la durée de l'intervention, ainsi que les principales composantes et interventions spécifiques.

2.2.1. Stratégies de prévention et sensibilisation

Les stratégies de prévention et sensibilisation visent principalement à modifier les attitudes et comportements en déconstruisant certains mythes ou croyances. Si ces initiatives, portées par des institutions académiques, gouvernements, ONG et partenariats publics-privés, adoptent des approches

variées, la plupart se concentrent sur la responsabilisation des clients et la transformation de croyances entourant la prostitution. Dans cette section, nous avons ajouté deux études qui, bien que ne portant pas sur des pratiques, visent à éclairer les décideurs. Elles identifient les facteurs favorisant l'achat de services sexuels et proposent des stratégies de prévention.

Men Who Buy Sex in Scotland (Farley et al., 2011). Financée par diverses sources, cette étude repose sur une analyse des comportements et croyances de clients en Écosse. Elle révèle que ceux-ci ont du consentement une vision biaisée, mysogyne, renforcée par des schémas de domination masculine. Les auteurs préconisent des campagnes de sensibilisation visant à déconstruire ces croyances et à dissuader la demande via des mesures fortes telles que la publication de l'identité des contrevenants (*naming* et *shaming*).

Anti-Prostitution Advertising Campaigns Effective (Sáez et al., 2022). Soutenue par le Ministère de la Science et de l'Innovation du gouvernement espagnol et le Conseil municipal de Séville, cette étude porte sur l'impact des campagnes anti-prostitution sur les attitudes des hommes. Les résultats montrent que les messages visant directement et personnellement les clients sont plus efficaces que ceux, plus altruistes, mettant en avant la victimisation des prostituées.

Anti-Trafficking Awareness Campaigns (O'Brien et al., 2016). Cette étude critique les campagnes de sensibilisation financées par l'ONU, les gouvernements et des ONG abolitionnistes telles que *Blue Heart Campaign* et *Turn Off the Red Light*. Elle met en lumière une tendance à simplifier le problème de la traite en opposant des figures héroïques (citoyens et États) à des antagonistes diabolisés (clients et réseaux criminels). Cette vision binaire, bien que mobilisatrice, limiterait la possibilité d'une compréhension plus nuancée du phénomène et mènerait à des politiques répressives discutables.

Curriculum Addressing Domestic Minor Sex Trafficking for High-Risk Male Youth (Fitzgerald et al., 2021). De rares interventions adoptent une approche préventive ciblée et destinée aux jeunes considérés « à risque » de devenir victimes ou acteurs d'exploitation sexuelle. Ainsi, le Curriculum développé en partenariat avec le *Hasbro Children's Hospital*, la *Warren Alpert Medical School* et le *Rhode Island Hospital* est financé par des institutions académiques et centres de détention pour

mineurs. Il est destiné aux garçons jugés vulnérables, notamment ceux qui font l'objet d'un placement extrafamilial, les adolescents LGBTQ+ et ceux exposés à des antécédents de fugue ou de maltraitance. Conçu sous forme de huit sessions interactives, le programme combine des témoignages de survivants, discussions dirigées et interventions de spécialistes (psychologues, travailleurs sociaux, forces policières). Il cherche à prévenir la victimisation, intervenir auprès des jeunes pouvant s'impliquer dans l'exploitation et sensibiliser tout un chacun aux dangers de la prostitution.

A. Acteurs impliqués

Les stratégies de prévention et de sensibilisation reposent sur l'expertise de chercheurs et intervenants issus de divers domaines. *Men Who Buy Sex in Scotland* est dirigé par Melissa Farley (et al. 2011), chercheuse en psychologie et militante féministe. Elle adopte une approche critique de la prostitution qu'elle considère comme une forme de violence normalisée. *Anti-Prostitution Advertising Campaigns Effective* (Sáez et al., 2022) est mené par une équipe de psychologues sociaux de l'Universidad Loyola Andalucía. Leur recherche s'appuie sur des théories cognitivo-comportementales afin d'évaluer l'impact des campagnes publicitaires sur les attitudes des consommateurs de services sexuels. *Anti-Trafficking Awareness Campaigns* (O'Brien et al., 2016) est une analyse pluridisciplinaire réalisée par des chercheurs en politiques publiques et communication. Leur objectif est d'évaluer l'influence des campagnes médiatiques sur la perception du public et les décisions politiques en matière de lutte contre la traite. *Curriculum Addressing Domestic Minor Sex Trafficking for High-Risk Male Youth* (ci-après *Curriculum for HR Male Youth*; Fitzgerald et al., 2021) mobilise une équipe pluridisciplinaire incluant médecins, psychologues, travailleurs sociaux et éducateurs spécialisés.

B. Populations cibles

Les stratégies de prévention et de sensibilisation s'adressent à des groupes spécifiques choisis en fonction des objectifs poursuivis. La plupart ciblent les adultes qui pourraient être attirés par l'achat de services sexuels. Rares sont celles qui, tels que le *Curriculum for HR Male Youth*, s'intéressent aux jeunes vulnérables et cherchent à intervenir en amont en les sensibilisant aux dangers de l'exploitation.

C. Enjeux de diversité

Plusieurs campagnes de sensibilisation font l'objet de critiques pour leur vision réductrice du phénomène de la traite, opposant des victimes idéalisées à des criminels caricaturés (O'Brien *et al.*, 2016). Par contre, le *Curriculum for HR Male Youth* prend en compte les réalités spécifiques des populations LGBTQ+ et des minorités raciales surreprésentées parmi les victimes de traite (Fitzgerald *et al.*, 2021). Le contenu des sessions insiste aussi sur la nécessité de repenser les attentes relatives aux genres et à la masculinité toxique qui peuvent constituer des facteurs de vulnérabilité.

D. Milieux d'intervention

Les interventions se déploient dans deux types d'environnements. Les campagnes de sensibilisation, telles que celles analysées par O'Brien *et al.* (2016) et Sáez *et al.* (2022), sont déployées dans les espaces urbains et médiatiques. Elles visent un public large à travers des affiches, vidéos et contenus diffusés sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, plusieurs initiatives impliquent directement des ONG et associations communautaires, qui assurent une présence sur le terrain et facilitent le lien avec les populations concernées. Quant au *Curriculum for HR Male Youth*, il est mis en œuvre dans un centre de détention pour mineurs dans le but d'intervenir de manière plus ciblée.

E. Durée de l'intervention

Selon les objectifs poursuivis et le public ciblé, les stratégies peuvent être conçues pour être brèves et percutantes ou, au contraire, s'inscrire dans une démarche à plus long terme. Les campagnes médiatiques de sensibilisation analysées par Sáez *et al.* (2022) et O'Brien *et al.* (2016) sont conçues pour avoir un impact immédiat (ex. : un événement sportif attirant des touristes - une course automobile ou un championnat de football). L'objectif est de susciter une prise de conscience rapide sur les enjeux de la prostitution et de la traite des personnes. Cela dit, l'absence de suivi rend difficile l'évaluation de leur impact à long terme. Dans le cas du *Curriculum for HR Male Youth*, l'intervention s'étale sur plusieurs semaines (Fitzgerald *et al.* 2021). Initialement conçu sur quatre sessions, le programme a été étendu à huit en raison des retours positifs des participants et experts. Cette durée permettrait aux jeunes de mieux assimiler les messages et d'échanger sur leurs expériences.

F. Composantes et interventions spécifiques

Les stratégies de prévention et de sensibilisation reposent sur des composantes qui vont de l'éducation et la responsabilisation à la dissuasion, en passant par les réactions émotionnelles et le changement d'attitude. Elles peuvent être utilisées pour sensibiliser le grand public (prévention universelle) ou intervenir précocement auprès de jeunes considérés à risque (prévention ciblée).

L'éducation et la responsabilisation représentent un premier type d'intervention. Ainsi, le *Curriculum for HR Male Youth* (Fitzgerald *et al.*, 2021) aborde les mécanismes de recrutement et de manipulation des victimes, les lois entourant l'achat de services sexuels, ses conséquences pénales, ainsi que les impacts psychologiques et sociaux de l'exploitation sur les victimes. Ces composantes visent à déconstruire les mythes entourant la prostitution et à prévenir la demande avant qu'elle ne se manifeste. En sensibilisant les jeunes dès un âge précoce, les animateurs tentent de réduire la tolérance envers l'achat de services sexuels.

Postulant qu'un **changement d'attitude** précède un changement de comportement, Sáez *et al.* (2022) affirment que le message des campagnes de sensibilisation devrait être centré sur le client (ex. : la perception des conséquences pour lui) plutôt que centré sur la victime.

Les campagnes peuvent aussi miser sur **l'émotion et l'empathie pour les victimes**. Selon O'Brien *et al.*, (2016), plusieurs campagnes médiatiques financées par des gouvernements ou ONG internationales reposent sur des visuels percutants, des témoignages de victimes et des slogans destinés à provoquer une réaction émotionnelle chez le spectateur. Cependant, elles sont critiquées pour leur simplification excessive du phénomène, qui tend à opposer des victimes idéalisées à des criminels caricaturés.

Enfin, certaines misent sur des **stratégies de dissuasion** pour modifier les comportements des clients. L'étude *Men Who Buy Sex in Scotland* (Farley *et al.*, 2011) met en évidence que la majorité des acheteurs interrogés seraient dissuadés par des sanctions telles que l'inscription sur un registre public (*naming et shaming*), la publication de leur identité dans les médias ou l'imposition d'amendes significatives. Les campagnes de sensibilisation devraient donc chercher à induire une peur des conséquences juridiques afin de réduire la demande de services sexuels rémunérés.

G. Constats

D'abord, le nombre de publications portant sur cette stratégie demeure limité. De surcroît, son impact reste largement méconnu. Les campagnes étudiées par Sáez *et al.* (2022) et O'Brien *et al.* (2016) ont été évaluées immédiatement après leur mise en œuvre, sans examen approfondi de leur impact durable. De même, si la honte publique ou la crainte d'une amende peuvent dissuader certains individus, elle ne remet pas forcément en question leurs croyances sur l'achat de services sexuels. Bref, à ce jour, le manque de suivi à long terme est généralisé.

2.2.2. Stratégies de répression et criminalisation des clients

La criminalisation des clients et la répression ont été adoptées par plusieurs pays dans le but de réduire, voire d'éradiquer la prostitution. Ces stratégies reposent sur l'idée que la demande alimente l'exploitation sexuelle et qu'en ciblant spécifiquement les clients, il est possible d'en diminuer l'ampleur. Différents modèles de répression ont été mis en place, variant selon leur cadre législatif, les stratégies d'intervention policière et les ressources financières mobilisées.

Le *modèle nordique*, adopté en Suède en 1999 et ayant inspiré plusieurs autres pays, repose sur la criminalisation exclusive des clients, tout en considérant les personnes prostituées comme des victimes qu'il faut aider. La Loi suédoise en est une illustration éloquent (Code pénal suédois, chapitre 6, article 11; Danna, 2012; Ekberg, 2004). Au départ, le gouvernement allouait 7 millions de couronnes suédoises ($\approx 930\,000\text{\$ CAN}$) par an à son application, montant qui a été porté à 30 millions de couronnes ($\approx 4\text{ M}\text{\$ CAN}$) en 2006 afin de renforcer les mécanismes de surveillance. L'objectif est d'éliminer la demande en sanctionnant les clients et en incitant les personnes prostituées à quitter le milieu ou marché. Les forces policières, la justice, les services sociaux et les ONG abolitionnistes jouent un rôle central dans son application. À ce jour, les résultats de la stratégie s'avèrent contrastés, puisqu'on observe une baisse de la prostitution visible, mais une augmentation des risques pour les travailleuses du sexe, contraintes à plus de clandestinité.

Les États-Unis ont mis en place des stratégies répressives axées essentiellement sur l'arrestation directe des clients. L'*Arrest-Based Deterrent Strategy*, subventionnée par l'Institut National de Justice, repose sur l'arrestation des clients lors d'opérations de piégeage menées par des policières infiltrées (Brewer *et al.*, 2006). Bien entendu, cette répression ne prend aucunement en compte les facteurs sociaux qui peuvent mener à la prostitution. Une initiative similaire, *Puttin' on the Sting*, financée par les budgets locaux des services de police et amendes imposées aux clients, repose sur des opérations d'infiltration avec policières déguisées en prostituées (Dodge *et al.*, 2004). Elle intègre également des mesures de *naming* et *shaming*, où les visages des clients arrêtés sont publiés, ainsi que des programmes éducatifs obligatoires (*John Schools*) visant la sensibilisation aux conséquences de la prostitution.

Des recherches et mouvements militants soutiennent activement la criminalisation des clients comme stratégie de lutte contre l'exploitation sexuelle. L'étude *Legalizing the Buyers as Sexual Consumers*, financée par la *Coalition Against Trafficking in Women*, plaide en faveur du modèle nordique et rejette les stratégies de régulation de la prostitution en s'appuyant sur une analyse comparative des effets des différents systèmes juridiques (Raymond, 2004). De même, l'étude *Primary Prevention*, soutenue par le *National Center on Sexual Exploitation Research Institute* et le *National Institute of Justice*, milite pour la criminalisation des clients (Van der Watt, 2023). Elle s'appuie sur des innovations technologiques telles que l'intelligence artificielle et la surveillance en ligne pour mieux les identifier.

A. Acteurs impliqués

L'analyse des stratégies de répression et criminalisation des clients repose sur les travaux de chercheurs et l'implication d'intervenants variés. Parmi les figures académiques, Brewer *et al.* (2006) ont étudié l'efficacité des stratégies de dissuasion basées sur l'arrestation des clients, tandis que Dodge *et al.* (2004) se sont intéressés aux effets des campagnes de *naming* et *shaming*. Raymond (2004) a mis de l'avant une lecture abolitionniste dénonçant la normalisation des clients comme simples consommateurs de services sexuels. Danna (2012) et Ekberg (2004) ont défendu le modèle suédois,

en mettant en avant son rôle dans la réduction de la demande. Van der Watt (2023) a quant à lui exploré les dimensions internationales des stratégies de répression en faisant la promotion de nouvelles technologies pour identifier et poursuivre les clients.

Divers acteurs institutionnels et associatifs influencent aussi les stratégies de répression. Les forces policières, notamment les unités spécialisées, jouent un rôle clé dans la surveillance et l'infiltration des zones de prostitution. Les acteurs judiciaires appliquent ensuite les sanctions, allant de l'amende à l'emprisonnement. Les ONG abolitionnistes, comme la *Coalition Against Trafficking in Women*, militent pour un renforcement des mesures répressives, tandis que d'autres organisations dénoncent leur impact sur la précarisation des travailleuses du sexe. Ces tensions manifestent l'opposition entre la criminalisation des clients à ses effets négatifs, soulignés par ceux plaidant pour une approche se voulant plus inclusive.

B. Populations cibles

Les stratégies de répression et criminalisation ciblent évidemment les clients, ici considérés comme les principaux responsables de la demande. Dans le cadre du modèle nordique, toute personne achetant des services sexuels est passible d'une amende ou d'une peine d'emprisonnement (Danna, 2012). En Suède, une large proportion des clients arrêtés sont des hommes mariés ou en couple (Ekberg, 2004). Aux États-Unis, les stratégies comme *Puttin' on the Sting* (Dodge et al., 2004) révèlent une diversité de profils socio-économiques parmi les clients. Toutefois, l'étude met en évidence une surreprésentation des minorités ethniques parmi les personnes arrêtées, soulevant des préoccupations quant à une application discriminatoire de la loi.

Si ces stratégies visent officiellement à réduire la demande, elles entraînent également des effets secondaires. En effet, nombre de clients et travailleuses du sexe déplacent leurs interactions vers des espaces plus clandestins, comme les plateformes en ligne et les services d'escorte. Par ailleurs, aux États-Unis, l'usage du *naming* et *shaming*, qui consiste à exposer publiquement l'identité des clients arrêtés, a des conséquences sociales et professionnelles importantes pour ces derniers (Dodge et al., 2004). Autrement dit, malgré la sévérité des sanctions, la demande en services sexuels ne disparaît

pas, mais évolue, se manifestant sous des formes moins visibles. Certains chercheurs soulignent que ces politiques ne s'attaquent pas aux causes structurelles de la prostitution, comme les inégalités économiques et sociales, et qu'elles laissent de côté toute réflexion sur l'éducation et la prévention (Raymond, 2004).

C. Enjeux de diversité

L'application des stratégies répressives ne touche pas toutes les populations de manière équitable. Aux États-Unis, des études ont montré que les minorités ethniques sont surreprésentées parmi les clients arrêtés pour sollicitation, soulevant des préoccupations quant à une application discriminatoire de la loi (Dodge *et al.*, 2004). De même, en Suède, les hommes issus des classes populaires sont plus souvent arrêtés que ceux appartenant aux classes favorisées, qui privilégient des formes de prostitution moins visibles, notamment en ligne (Danna, 2012).

Les travailleuses du sexe migrantes subissent également des effets indirects de ces stratégies. Bien que le modèle nordique ne les criminalise pas directement, elles font fréquemment l'objet d'expulsions administratives, exacerbant leur précarité et limitant leur accès aux services d'aide (Ekberg, 2004). Ces politiques ne prennent pas en compte les intersections entre statut migratoire, précarité et exploitation. Les stratégies répressives perpétuent également une lecture genrée du marché du sexe, où seuls les clients sont considérés comme responsables, tandis que les travailleuses du sexe sont perçues comme des victimes à sauver (Raymond, 2004). Cette vision paternaliste invisibilise les réalités des travailleuses qui revendiquent leur autonomie économique et leur droit au travail du sexe (Danna, 2012).

L'un des effets les plus préoccupants de ces stratégies est la marginalisation accrue des travailleuses du sexe plus vulnérables, notamment celles en situation d'itinérance, racisées ou sans papiers. L'accent mis sur la répression plutôt que sur des approches sociales inclusives empêche ces populations d'avoir accès aux ressources dont elles ont besoin (Van der Watt, 2023). L'absence de concertation avec les personnes concernées dans la formulation des politiques limite leur efficacité et renforce les inégalités structurelles.

D. Milieux d'intervention

Les stratégies de répression et criminalisation s'exercent dans des milieux variés. La prostitution de rue constitue la cible privilégiée des interventions policières, en raison de sa visibilité et de sa facilité d'accès pour les forces policières (Dodge *et al.*, 2004). En Suède, les opérations menées sur le terrain se traduisent par une surveillance accrue dans certains quartiers, des infiltrations et des arrestations immédiates de clients (Ekberg, 2004). Aux États-Unis, des dispositifs similaires sont utilisés avec, en plus, des stratégies de *naming* et *shaming* (Danna, 2012).

Or on sait bien que la prostitution ne se limite pas aux espaces publics. Les activités se déroulant dans des établissements privés tels que les hôtels, les salons de massage ou les appartements font également l'objet d'une surveillance, bien que les interventions y soient plus complexes. En Suède, la police s'appuie sur la surveillance numérique des annonces en ligne pour identifier les clients et mener des descentes ciblées (Van der Watt, 2023). Cette évolution témoigne de l'adaptation des politiques de répression aux nouvelles réalités du marché du sexe.

Avec l'essor de l'internet, la prostitution a migré vers des plateformes numériques et des applications mobiles, rendant la répression plus délicate. Les forces policières ont donc développé de nouvelles stratégies, telles que la cybersurveillance et l'analyse des transactions financières pour repérer les clients (Raymond, 2004). Toutefois, cette approche soulève des enjeux en matière de respect de la vie privée et d'efficacité. Les politiques de répression ont également eu pour effet de déplacer la prostitution vers des zones périurbaines et clandestines, augmentant ainsi les risques pour les travailleuses du sexe. En somme, la criminalisation des clients ne s'est pas traduite par une disparition du phénomène, mais plutôt par une transformation de ses modes d'expression, posant de nouveaux défis aux autorités et aux organisations (Van der Watt, 2023).

E. Durée de l'intervention

La durée des interventions répressives varie selon les modèles législatifs adoptés. En Suède, la criminalisation des clients est une politique permanente, appliquée sans interruption depuis 1999 (Danna, 2012). Ce cadre juridique repose sur un renforcement progressif des mesures répressives

(Ekberg, 2004). À l'inverse, aux États-Unis, les interventions prennent souvent la forme de campagnes ponctuelles et répétées, avec des opérations d'arrestation massives suivies de périodes de relâchement (Dodge *et al.*, 2004). Les *reverse stings* et stratégies de *naming* et *shaming* sont ainsi déployés par cycles, entraînant une diminution temporaire de la prostitution visible avant que l'activité ne reprenne petit à petit (Van der Watt, 2023).

La durée des interventions influe probablement sur leur efficacité. Les politiques prolongées, comme en Suède, ont permis de réduire la prostitution visible sur le long terme, bien que des doutes subsistent quant à leur impact réel sur la demande (Raymond, 2004). À l'inverse, les actions répressives de courte durée entraînent un effet dissuasif limité, avec une baisse immédiate de l'activité suivie d'une reprise progressive lorsque la pression policière diminue (Brewer *et al.*, 2006).

Cela dit, certaines sanctions imposées aux clients visent à prolonger leur impact dans le temps. Les programmes éducatifs obligatoires, de type *John School*, cherchent à prévenir la récurrence en sensibilisant les clients aux conséquences de leurs actes (Raymond, 2004). De même, les amendes et la mise en probation peuvent prolonger les effets de l'intervention bien après l'arrestation. Toutefois, ces approches de longue durée ne sont pas exemptes de critiques. En l'absence de mesures d'accompagnement et d'alternatives viables, ces politiques peinent à atteindre leur objectif de réduction de l'exploitation sexuelle et génèrent des effets pervers sur le terrain (Van der Watt, 2023).

F. Composantes et interventions spécifiques

Les politiques de criminalisation des clients de la prostitution reposent sur un ensemble d'interventions juridiques, policières, économiques et sociales destinées à dissuader les acheteurs et réduire l'offre.

Les mesures **juridiques et législatives** constituent la base de ces politiques. La Suède a été pionnière dans cette approche en adoptant une loi en 1999 (Danna, 2012). Cette approche a ensuite été reprise dans plusieurs pays, notamment en Norvège et en France. Aux États-Unis, la répression repose davantage sur des lois locales qui permettent l'organisation d'opérations ciblées visant les

clients, souvent accompagnées de sanctions financières significatives et de peines de probation (Dodge *et al.*, 2004).

Les interventions **policières et répressives** jouent un rôle central dans l'application de ces lois. Leur mise en œuvre repose sur des interventions directes telles que les infiltrations et les arrestations des clients sur la voie publique (Brewer *et al.*, 2006). Par ailleurs, avec le développement du numérique, les forces policières utilisent des méthodes de cybersurveillance pour traquer les clients achetant des services sexuels en ligne et repérer les plateformes facilitant ces transactions (Van der Watt, 2023). La répression repose aussi sur des **sanctions financières** importantes. Les clients interpellés se voient généralement infliger des amendes élevées, qui peuvent servir au financement de campagnes de sensibilisation contre la prostitution (Dodge *et al.*, 2004). Dans certains cas, ils sont tenus de suivre des programmes éducatifs obligatoires (Raymond, 2004).

Enfin, des interventions **sociales et éducatives** ont été mises en place dans certains pays pour renforcer la prévention. En Suède, des campagnes de sensibilisation sont régulièrement déployées afin de changer les perceptions du grand public sur la prostitution et sur la responsabilité des clients (Ekberg, 2004). Par ailleurs, des collaborations avec des ONG permettent parfois de proposer des alternatives aux clients et aux travailleuses du sexe, notamment via des programmes de réinsertion et de soutien aux personnes quittant le milieu de la prostitution (Danna, 2012).

G. Constats

Malgré leur objectif affiché de lutter contre l'exploitation sexuelle, les politiques de criminalisation des clients font l'objet de critiques. L'une de leurs limites est l'inefficacité à long terme. Les études montrent que la criminalisation des clients ne réduit pas significativement la demande, mais la pousse vers des formes plus clandestines (Ekberg, 2004). Aux États-Unis, les opérations de *reverse stings* ou de *naming* et *shaming* ont eu un effet dissuasif temporaire, mais les clients ont rapidement adopté de nouvelles stratégies pour contourner la répression (Dodge *et al.*, 2004). Les conséquences sur les travailleuses du sexe sont également préoccupantes. L'impossibilité de négocier les conditions de rencontre dans des lieux sécurisés accroît les risques de violences et d'exploitation. Les travailleuses

du sexe migrantes sont particulièrement vulnérables, souvent soumises à des pressions policières et à des expulsions administratives, sans accès aux protections offertes aux autres citoyens (Danna, 2012; Raymond, 2004).

On peut aussi déplorer l'absence de mesures sociales d'accompagnement. La criminalisation des clients ne propose pas d'alternatives concrètes aux personnes prostituées. Les fonds issus des amendes et sanctions ne sont pas toujours réinvestis dans des programmes de soutien. Peu de politiques incluent des solutions de réinsertion professionnelle ou de logement adaptées aux travailleuses du sexe cherchant à quitter le milieu (Van der Watt, 2023). Une dernière critique porte sur l'application inégale et discriminatoire de ces politiques. Des études ont montré que la répression ciblait de manière disproportionnée les hommes issus des classes populaires et des minorités ethniques, tandis que les clients issus de milieux plus favorisés avaient davantage de moyens pour contourner les contrôles (Dodge *et al.*, 2004).

2.2.3. Stratégies de réhabilitation ou d'éducation

Depuis le milieu des années 1990, des programmes courts sont conçus pour offrir aux clients une alternative aux poursuites judiciaires en échange de leur participation à une session éducative. Depuis leur apparition, ils se sont largement répandus en Amérique du Nord. Si certains fonctionnent exclusivement grâce aux frais d'inscription imposés aux contrevenants, d'autres bénéficient d'un soutien institutionnel sous forme de subventions publiques ou de partenariats avec des ONG. En fait, le financement des *John Schools* repose sur trois modèles distincts : l'autofinancement, le financement public et un modèle hybride combinant les deux approches.

Le modèle le plus courant suppose un autofinancement, les participants devant payer des frais d'inscription qui couvrent l'ensemble des coûts du programme. C'est notamment le cas du *Toronto John School* où les clients doivent s'acquitter de 400 \$ CAN, une somme qui permet à la fois de financer l'administration du programme et soutenir des services d'aide aux ex-travailleuses du sexe (Fisher *et al.*, 2002 ; Wortley *et al.*, 2002). De manière similaire, le *First Offender Prostitution Program* (FOPP) de San Francisco exige des participants qu'ils versent une somme de 1 000 \$ US, servant à financer les

sessions éducatives ainsi que les opérations policières qui accompagnent le programme (Lovell & Jordan, 2012). Si cette approche permet d'éviter un recours aux fonds publics, elle peut soulever des préoccupations éthiques. En effet, les programmes deviennent alors financièrement dépendants des arrestations, ce qui peut inciter les forces policières à multiplier les interventions pour garantir un flux stable de participants. Certains chercheurs dénoncent ce qui serait une « criminalisation déguisée », où l'éducation sert de prétexte à une sanction économique imposée aux contrevenants (Shively *et al.*, 2012). Cette dépendance aux arrestations pose également un problème de justice sociale, dans la mesure où ce sont souvent les clients issus des classes populaires et minorités visibles qui sont arrêtés (Monto & Garcia, 2001).

D'autres programmes s'appuient sur un financement public, permettant une prise en charge partielle ou totale des coûts par des subventions gouvernementales. C'est le cas du *Los Angeles Prostitution Diversion Program*, une initiative municipale qui bénéficie de fonds publics alloués à la prévention de la récidive (Bohrer-Padavos, 2015). Ce programme est intégré dans un ensemble plus large de politiques de justice alternative qui visent à réduire la pression sur le système carcéral en proposant des réponses éducatives et sociales aux infractions mineures. Au Royaume-Uni, le *Kerb Crawler Rehabilitation Programme* adopte une approche similaire, avec un financement provenant à la fois de subventions publiques et du *Research Centre for Violence, Abuse and Gender Relations* (Campbell & Storr, 2001). Ces modèles financés par des fonds publics présentent des avantages, notamment une meilleure supervision institutionnelle et un suivi plus rigoureux des résultats. Toutefois, certains détracteurs estiment que le recours à l'argent public pour financer ces programmes constitue une dépense injustifiée en l'absence de données probantes démontrant leur impact à long terme (Sanders, 2009).

Enfin, certains *John Schools* adoptent un modèle hybride, combinant les frais payés par les contrevenants et des financements publics ou partenariats avec des ONG (Kennedy *et al.*, 2004; Klein *et al.*, 2009). Ce modèle permet d'assurer une plus grande stabilité financière tout en limitant la dépendance aux arrestations. Par exemple, certains *John Schools* en Californie associent amendes

versées par les contrevenants et subventions publiques (Gurd & O'Brien, 2013). De même, le *Nashville John School* impose des frais de 300 \$ aux participants tout en bénéficiant d'un soutien financier local pour assurer la mise en place de services sociaux destinés aux victimes (Valenzuela, 2016). Si cette approche offre une solution intermédiaire intéressante, elle demeure critiquée pour son caractère ambigu. En effet, certains auteurs soulignent que ces programmes entretiennent une confusion entre justice alternative et criminalisation déguisée, dans la mesure où les participants doivent financer leur propre arrestation « sous couvert » d'une démarche éducative (Shively *et al.*, 2012).

Bref, les *John Schools* soulève des questions. L'un des enjeux réside dans leur dépendance aux arrestations (Preston & Brown-Hart, 2005). Une autre critique concerne l'absence de distinction entre différents profils de clients. Les *John Schools* adoptent souvent une approche homogène, tous les clients étant considérés comme des individus qui ont besoin d'être rééduqués, sans prendre en compte les motivations variées qui les poussent à acheter des services sexuels (Monto, 1998). Par ailleurs, ces programmes touchent principalement les classes populaires, tandis que des clients plus fortunés, qui fréquentent des escortes de luxe ou des réseaux plus discrets, échappent aux interventions policières (Monto & Garcia, 2001). Enfin, l'efficacité de ces pratiques demeure une question ouverte. Si certains travaux montrent une baisse du taux de récidive immédiate, il est difficile d'évaluer leur impact à long terme (Shively *et al.*, 2012). Dans de nombreux cas, la participation aux *John Schools* ne semble pas véritablement modifier les comportements, mais plutôt renforcer un évitement stratégique, les clients cherchant à minimiser les risques d'arrestation sans pour autant renoncer à l'achat de services sexuels (Sanders, 2009).

A. Acteurs impliqués

Les *John Schools* s'appuient sur un ensemble d'intervenants issus de la justice, du travail social, de la santé publique et du milieu académique, sans oublier les survivantes de la prostitution et les membres de la communauté. Chacun y joue un rôle spécifique. L'objectif est de faire prendre conscience aux clients des conséquences légales, sanitaires et sociales de la prostitution, en insistant sur leur responsabilité dans le maintien de ce système (Shively *et al.*, 2012). Toutefois, si cette diversité

de points de vue enrichit le contenu pédagogique, elle peut susciter des critiques quant à l'orientation exclusivement abolitionniste des programmes (Levine, 2019).

Le **système judiciaire** constitue le socle institutionnel des *John Schools*, garantissant leur mise en application et leur légitimité en tant qu'alternative aux poursuites judiciaires. Ce sont les magistrats et procureurs qui orientent les clients vers ces programmes, définissent les conditions d'admissibilité et supervisent leur mise en œuvre (Fisher *et al.*, 2002). Les forces policières, quant à elles, jouent évidemment un rôle l'arrestation des contrevenants, souvent dans le cadre d'opérations de piégeage (Campbell & Storr, 2001). Dans certains cas, les policiers participent également aux sessions éducatives en présentant les aspects légaux et les sanctions encourues en cas de récidive. Par ailleurs, des juges et avocats interviennent ponctuellement pour expliquer les implications juridiques de la sollicitation de services sexuels et insister sur les risques à long terme pour les clients, notamment un casier judiciaire (Preston & Brown-Hart, 2005). Cet encadrement strict, bien que conçu pour favoriser la réhabilitation, repose sur une dissuasion forte (Shively *et al.*, 2008).

Au-delà du cadre légal, les *John Schools* mobilisent des **professionnels du travail social et de la santé publique** afin d'aborder les dimensions sanitaires et psychologiques de la prostitution. Des experts en santé publique alertent sur les risques d'infections sexuellement transmissibles (IST) et les dangers liés à des rapports non protégés (Gurd & O'Brien, 2013). Des travailleurs sociaux et psychologues s'intéressent aux facteurs qui poussent certains hommes à recourir aux services sexuels. Des modules sont parfois consacrés aux dépendances sexuelles, à la solitude affective ou aux troubles relationnels qui peuvent influencer ces comportements (Sawyer *et al.*, 1998). En parallèle, dans certaines juridictions, des éducateurs spécialisés animent des sessions visant à déconstruire les stéréotypes sexistes et à interroger l'objectification des femmes dans l'industrie du sexe (Towers *et al.*, 2022). Bien que ces interventions apportent un éclairage assez large sur les dynamiques de la prostitution, elles sont parfois critiquées pour leur approche unilatérale, qui tend à présenter les clients comme uniques responsables, sans prendre en compte la diversité des réalités du travail du sexe (Levine, 2019).

L'un des éléments clés est la place accordée aux **témoignages de survivantes** de la prostitution. Ces interventions, souvent chargées d'émotion, visent à confronter les participants aux souffrances et violences subies par certaines travailleuses du sexe (Shively *et al.*, 2012). Les récits exposent les abus, l'exploitation économique et les risques encourus dans ce milieu. Certaines ex-travailleuses du sexe dénoncent aussi les mécanismes de coercition qui caractérisent souvent l'industrie du sexe (Monto, 1998). Des organisations abolitionnistes participent à ces sessions en fournissant du contenu éducatif et en accompagnant les survivantes dans leur processus de réinsertion (Lovell & Jordan, 2012). Cependant, cette approche est parfois critiquée pour ses biais, car elle exclut les témoignages de travailleuses du sexe qui revendiquent un choix autonome et une approche professionnelle de leur activité (Levine, 2019). La prostitution y est systématiquement présentée comme une forme de violence et d'exploitation, sans apporter certaines nuances (Sanders, 2009).

Le **milieu académique** joue également un rôle dans la structuration des *John Schools*. Certains programmes sont conçus en collaboration avec des universités et des centres de recherche spécialisés en justice criminelle, victimologie et violence de genre (Shively *et al.*, 2012). Le *Research Centre for Violence, Abuse and Gender Relations* (UK), ainsi que plusieurs institutions nord-américaines ont participé à l'évaluation et à l'amélioration de ces initiatives (Towers *et al.*, 2022). Des chercheurs comme Monto (1998), Jungels (2007) et Shively *et al.* (2012) ont mené des études portant sur l'impact de ces programmes, notamment sur les taux de récidive et sur l'évolution des croyances des clients concernant la prostitution.

Enfin, certains programmes intègrent une **dimension communautaire**, en impliquant des résidents de quartiers touchés par la prostitution ainsi que des familles de victimes (Fisher *et al.*, 2002). Les habitants de ces quartiers sont invités à témoigner des nuisances engendrées par la prostitution de rue: insécurité, détérioration de l'environnement urbain, exposition des enfants à des réalités crues (Campbell & Storr, 2001). Leurs récits visent à faire comprendre aux clients que leur comportement a des répercussions qui dépassent le simple échange économique entre un acheteur et une travailleuse du sexe (Shively *et al.*, 2008). De manière plus ponctuelle, des parents de victimes de la traite

interviennent également pour partager l'impact du commerce du sexe sur leur famille, ajoutant une dimension émotionnelle aux sessions (Towers *et al.*, 2022). En mettant en avant ces perspectives, les *John Schools* cherchent à établir un lien entre la prostitution et des réalités communautaires ou sociales plus larges (Levine, 2019).

En somme, si la diversité des intervenants confère aux *John Schools* une approche multidimensionnelle, elle reste fondée sur une approche abolitionniste. L'absence de débat et de représentations plus nuancées du travail du sexe limite la portée éducative de ces programmes qui, selon certains, fonctionnent davantage comme des outils de dissuasion que de véritables espaces de réflexion. Une évolution possible pourrait consister à intégrer une pluralité de points de vue, notamment en incluant des travailleurs du sexe actifs qui pourraient témoigner des différentes réalités de ce marché.

B. Populations cibles

Les participants sont souvent des primodélinquants, soit des individus ne présentant pas d'antécédents criminels majeurs. Ainsi, le *First Offender Prostitution Program* (FOPP) de San Francisco est réservé aux individus arrêtés pour une première infraction de sollicitation et qui n'ont pas de dossier criminel lié à des délits violents (Shively *et al.*, 2008). De même, le *Toronto John School* exclut les participants ayant des antécédents de violence ou d'exploitation sexuelle (Fisher *et al.*, 2002). Toutefois, certains programmes adoptent une approche plus large, en incluant des clients ayant déjà participé à des sessions éducatives. Par exemple, dans certaines villes américaines, les *John Schools* acceptent des contrevenants ayant déjà été arrêtés pour sollicitation, mais qui n'ont pas été impliqués dans d'autres formes d'exploitation ou de proxénétisme (Lovell & Jordan, 2012). Le *Prostitution Offender Program of British Columbia* distingue trois catégories de contrevenants selon leur expérience avec la prostitution : les *first timers*, arrêtés à leur première tentative ; les *novices*, ayant sollicité des services sexuels entre une et quatre fois, et les *sex-trade veterans*, ayant sollicité ces services à cinq reprises ou plus. Cette typologie permet d'adapter les interventions en fonction des profils et des comportements des participants (Kennedy *et al.*, 2004). Cela dit, ces variations peuvent soulever des questions quant à l'efficacité du programme pour les récidivistes et au profil des clients qui en bénéficient réellement.

La majorité des participants sont âgés entre 30 et 50 ans. Ainsi, dans le *Kerb Crawler Rehabilitation Programme*, les participants ont en moyenne 40 ans et exercent des professions diverses (Campbell & Storr, 2001). Les recherches sur les *John Schools* américains et canadiens indiquent une proportion importante de cadres, de travailleurs indépendants et de professionnels, bien que certaines catégories de la population soient surreprésentées (Shively *et al.*, 2012). Plusieurs études montrent que les arrestations visant les clients se concentrent souvent sur des quartiers populaires ou des zones de prostitution de rue (Monto & Garcia, 2001). Aux États-Unis, plusieurs études ont montré que les hommes issus de minorités raciales sont surreprésentés parmi les clients arrêtés, notamment dans les villes où la prostitution de rue est plus visible (Preston & Brown-Hart, 2005). Cet élément soulève un enjeu d'équité.

Les hommes intégrant les *John Schools* présentent des motivations variées. Certains rapportent une curiosité ou un besoin d'aventure, tandis que d'autres évoquent une solitude affective ou des difficultés relationnelles. Une étude menée auprès des participants du Nashville *John School* (Valenzuela, 2016) indique que plusieurs d'entre eux ne percevaient pas leur comportement comme problématique avant leur arrestation et voyaient la prostitution comme une transaction commerciale sans conséquence morale ou juridique. Des études montrent que les sessions éducatives, en mettant l'accent sur les réalités du travail du sexe et les impacts sociaux de la prostitution, induisent un sentiment de culpabilité et de prise de conscience chez certains participants (Shively *et al.*, 2008).

Un des débats entourant les *John Schools* concerne leur critère de sélection et leur effet réel sur la récidive. En visant principalement des primodélinquants, ces programmes excluent les clients les plus à risque, notamment ceux ayant des comportements violents ou exploitants envers les travailleuses du sexe. Certes, cette exclusion permet de garantir un climat plus favorable à la sensibilisation, mais elle limite aussi l'impact du programme sur la réduction des violences liées à la prostitution (Monto, 1998). Certains auteurs notent que les clients arrêtés dans des opérations de masse sont souvent ceux qui connaissent le moins bien le système judiciaire, et qui n'ont pas les moyens d'éviter ces arrestations

(Preston & Brown-Hart, 2005). En revanche, ceux qui ont déjà une expérience du système judiciaire, ou qui disposent d'un meilleur soutien juridique, parviennent plus facilement à éviter ces programmes. Bref, l'analyse de la population cible des *John Schools* met en évidence une importante diversité en termes d'âge, de statut socio-économique et de parcours personnel. Ces programmes s'adressent essentiellement aux primodélinquants, ce qui permet d'atteindre un public réceptif à la sensibilisation, mais limite leur impact sur les comportements les plus problématiques. Un enjeu central reste donc de mieux définir les objectifs de tels programmes : s'agit-il de dissuader tous les clients potentiels ou plutôt de réduire les comportements jugés les plus nocifs ?

C. Enjeux de diversité

Les *John Schools* soulèvent des enjeux de diversité liés au genre, à l'ethnicité, à la classe sociale et à la culture. Leurs critères de sélection, les pratiques policières associées et le contenu des sessions tendent à reproduire des inégalités structurelles.

Une vision genrée. L'approche repose généralement sur une dichotomie où les hommes sont perçus comme acheteurs et les femmes comme victimes (Shively *et al.*, 2012). Ainsi, des programmes comme le Toronto *John School* et le *First Offender Prostitution Program* de San Francisco mettent l'accent sur les impacts négatifs de la prostitution sur les femmes, invisibilisant ainsi les réalités des travailleurs du sexe masculins, non binaires ou LGBTQ+ (Fisher *et al.*, 2002 ; Lovell & Jordan, 2012). Pourtant, des recherches montrent que la clientèle des services sexuels est plus diversifiée qu'il n'y paraît (Monto & Garcia, 2001). Bref, les sessions paraissent conçues pour un public exclusivement masculin et hétérosexuel.

Des biais socio-économiques et ethniques. Il a déjà été mentionné que les clients arrêtés pour sollicitation sont majoritairement issus des classes populaires et des minorités visibles (Preston & Brown-Hart, 2005). Dans Le *Kerb Crawler Rehabilitation Programme*, la plupart des participants viennent de quartiers ouvriers (Campbell & Storr, 2001). Aux États-Unis, les arrestations ciblent surtout les zones de prostitution de rue, renforçant un profilage racial et social (Shively *et al.*, 2012). De plus,

les sessions éducatives sont rarement animées par des travailleurs du sexe issus de différentes communautés, ce qui limite la diversité des perspectives (Sanders, 2009).

Des **barrières culturelles et linguistiques**. Il arrive que les *John Schools* soient peu adaptés aux réalités culturelles et linguistiques des participants. Dans le *Los Angeles Prostitution Diversion Program*, les sessions sont principalement en anglais, bien que de nombreux participants ne soient pas anglophones (Bohrer-Padavos, 2015). De même, au *Toronto John School*, certains participants issus de communautés immigrantes peinent à comprendre les notions abordées, notamment sur la sexualité et le consentement, ancrées dans des perspectives occidentales (Fisher *et al.*, 2002). Dans certains cas, les clients issus de cultures où la prostitution est perçue différemment rejettent le discours des sessions, soulignant leur inadéquation culturelle (Monto, 1998). Une meilleure adaptation des programmes aux réalités linguistiques et culturelles des participants paraît donc nécessaire.

En somme, les *John Schools* restent marqués par une approche genrée binaire et reproduisent aussi des biais socio-économiques et ethnoculturels. Enfin, le manque d'adaptation culturelle et linguistique limite leur accessibilité et leur efficacité. Pour rendre ces programmes plus équitables, il serait pertinent d'inclure une représentation plus diversifiée des réalités LGBTQ+ et des profils de travailleurs du sexe.

D. Milieux d'intervention

Les *John Schools* se situent à la croisée de la justice alternative et du contrôle judiciaire. Ils sont présentés comme une alternative aux poursuites. Toutefois, leur lien étroit avec les institutions répressives interroge leur véritable nature : session éducative ou extension du contrôle pénal?

Un dispositif extrajudiciaire ou pénal? Ces programmes offrent aux clients arrêtés une diversion judiciaire. En échange d'une session éducative, ils évitent une inscription au casier judiciaire ou une amende plus lourde (Fisher *et al.*, 2002; Klein *et al.*, 2009; Shively *et al.*, 2008). Cependant, ils restent dépendants du système judiciaire, les forces policières arrêtant les contrevenants, les procureurs les orientant vers le programme et les juges supervisant leur participation (Campbell & Storr, 2001). Cette intrication confère aux *John Schools* une dimension pénale qui dépasse leur vocation éducative. Et ce même si les sessions se tiennent en dehors des tribunaux (Lovell & Jordan, 2012).

Un cadre d'intervention pouvant influencer les participants. Le lieu où se déroulent les sessions joue parfois un rôle clé. Certaines ont lieu dans des centres communautaires, favorisant une approche pédagogique (Gurd & O'Brien, 2013). D'autres se tiennent plutôt dans des commissariats ou bureaux de probation (Monto, 1998). Plus surprenant, certaines villes comme Nashville accueillent ces sessions dans des églises, ajoutant une dimension morale et normative à l'intervention (Valenzuela, 2016). Ces variations reflètent l'ambiguïté des *John Schools*, oscillant entre justice pénale, prévention sociale et rééducation morale.

Bref, ces programmes hybrides offrent une alternative, mais restent ancrés dans une logique pénale. Selon Shively (*et al.* 2012), leur efficacité à long terme dépendra de leur capacité à mieux distinguer sensibilisation et sanction, en privilégiant des espaces de discussion neutres et en balisant mieux l'influence de la répression sur le contenu des sessions.

E. Durée de l'intervention

Les *John Schools* adoptent un format standardisé, soit une session unique et intensive d'une journée. Conçu pour maximiser l'impact immédiat, ce format combine témoignages marquants, informations juridiques et discussions éducatives, en supposant que cette exposition brève suffira à provoquer une prise de conscience. Toutefois, son efficacité à long terme est incertaine, notamment en raison de l'absence de suivi post-programme et de la rapidité d'exécution.

Le modèle habituel. Dans la plupart des cas, les sessions se déroulent sur une journée de 6 à 8 heures, comme le Toronto *John School* (Fisher *et al.*, 2002), le *First Offender Prostitution Program* (FOPP) de San Francisco (Lovell & Jordan, 2012), le *Prostitution Offender Program of British Columbia* (Klein *et al.*, 2009) ou le *Kerb Crawler Rehabilitation Programme* (Campbell & Storr, 2001). Ces sessions alternent interventions policières sur les risques légaux, sensibilisation aux maladies sexuellement transmissibles, témoignages de survivantes de la prostitution et discussions sur l'impact social de l'achat de services sexuels. Un tel format présente bien sûr des avantages logistiques et économiques. Il minimise les coûts pour les institutions judiciaires et permet une exécution rapide sans risque d'abandon des participants en cours de route. Cependant, l'approche « choc » visant à marquer les

esprits a aussi ses limites. Si certains participants expriment une culpabilité immédiate, des études indiquent que cet effet tend à s'estomper avec le temps (Shively *et al.*, 2012). En l'absence d'un travail approfondi sur les motivations sous-jacentes, ces sessions peuvent être perçues comme un simple parcours obligé permettant d'éviter des poursuites.

De rares alternatives prolongées. Quelques programmes expérimentent des formats plus longs, répartis sur plusieurs semaines, afin de permettre une réflexion plus approfondie et une assimilation progressive des notions abordées. Par exemple, le *Brief Psychoeducational Program* (Sawyer *et al.*, 1998) s'étend sur 5 à 8 semaines, avec des séances hebdomadaires abordant les dimensions psychologiques, relationnelles et comportementales de l'achat de services sexuels. À Minneapolis, certaines juridictions proposent des programmes fractionnés en plusieurs modules, où les participants assistent à quatre sessions de 6 heures (Shively *et al.*, 2012). Ces formats offrent plusieurs avantages:

- Un temps de réflexion plus long, favorisant une introspection approfondie ;
- Une meilleure prise en compte des motivations personnelles, notamment les liens avec la solitude, les compulsions sexuelles ou les dynamiques relationnelles problématiques;
- Une interaction renforcée avec les formateurs et les autres participants, encourageant l'échange et le questionnement personnel.

Cela étant, les modèles prolongés restent rares en raison de leur coût, de leur complexité logistique et du risque d'abandon des participants (Campbell & Storr, 2001).

L'absence de suivi post-programme. Contrairement à d'autres modèles de justice alternative, ces programmes ne prévoient ni accompagnement psychosocial ni évaluation des comportements à long terme. Certaines juridictions tentent de pallier cette lacune en imposant une période de probation d'un an, durant laquelle toute nouvelle arrestation entraîne des poursuites immédiates (Levine, 2019 ; Preston & Brown-Hart, 2005). Toutefois, cette approche repose davantage sur une menace de sanction que sur un véritable suivi éducatif. En l'absence de données longitudinales, il est difficile de mesurer l'évolution des comportements des participants plusieurs mois ou années après leur participation. Certaines études indiquent un faible taux de récidive dans l'année suivant la formation, mais suggèrent

que cet effet est temporaire et reflète davantage un changement de mode opératoire (ex. : vers les services en ligne; (Shively *et al.*, 2012).

Le choix d'un modèle intensif sur une seule journée paraît répondre avant tout à des impératifs logistiques et financiers. Il garantit un taux de participation élevé. Les programmes plus longs, bien que rares, offrent des perspectives intéressantes pour une réhabilitation plus complète, mais leur mise en place est plus complexe. Si les *John Schools* visent à modifier durablement les comportements et à réduire la demande de prostitution, une réflexion sur la diversification des formats et l'intégration d'un suivi post-programme apparaît nécessaire. Une approche combinant sensibilisation immédiate, suivi à moyen terme et accompagnement psychosocial permettrait une prévention plus efficace et mieux adaptée aux réalités complexes des clients de la prostitution.

F. Composantes et interventions spécifiques

À première vue, les *John Schools* reposent sur trois composantes principales : a) la dissuasion légale et la menace de sanctions judiciaires, b) l'éducation et la sensibilisation aux réalités de la prostitution, c) la culpabilisation à travers la honte sociale et l'exposition publique. En les associant, on cherche à créer un choc psychologique assez fort pour dissuader les participants de récidiver.

La **menace de sanctions judiciaires** est l'une des composantes des *John Schools*. Dans de nombreuses juridictions, comme à Toronto (Fisher *et al.*, 2002) ou à San Francisco (Lovell & Jordan, 2012), la participation au programme est une alternative aux poursuites pénales. La police et les procureurs jouent ici un rôle clé, en mettant en place des opérations d'arrestation ciblées et en proposant aux clients une opportunité de « rattrapage ». Les participants se font souvent rappeler par les policiers qu'ils exposent les conséquences légales en cas de récidive : a) inscription au casier judiciaire, pouvant compromettre certains emplois ou demandes de visa; b) amendes élevées, qui varient selon les juridictions et peuvent atteindre plusieurs milliers de dollars; c) risque d'une peine plus lourde en cas de nouvelle arrestation. Cette composante repose sur une logique classique de dissuasion, fondée sur la peur de la sanction. (Shively *et al.*, 2012).

L'éducation et la sensibilisation aux réalités de la prostitution. Une deuxième composante repose sur l'idée que les clients ne mesurent pas pleinement les conséquences de leurs actes. Pour pallier ce manque, ces programmes intègrent des modules éducatifs visant à exposer les participants aux réalités du travail du sexe sous plusieurs angles : a) témoignages de survivantes de la prostitution, qui partagent leur expérience des violences, de la précarité et des abus; b) présentation des risques d'infections sexuellement transmissibles (IST) et des conséquences médicales liées aux rapports non protégés; c) explication de l'effet de la prostitution sur les quartiers où elle est présente (insécurité, criminalité, stigmatisation).

L'objectif est de provoquer une prise de conscience chez les participants en leur montrant que leur comportement alimente un système de souffrance et d'exploitation. Certains programmes vont plus loin en abordant les dynamiques de la traite des personnes, associant ainsi l'acte d'achat de services sexuels à un phénomène clairement criminel (Monto, 1998). Si ces modules éducatifs peuvent être efficaces pour modifier certaines perceptions, ils peuvent être critiqués pour leur manque de diversité dans les discours. En effet, la plupart des témoignages sont issus de survivantes ayant quitté l'industrie après des expériences traumatisantes, sans inclure d'autres perspectives, comme celles de travailleurs du sexe qui revendiquent une activité consentie et organisée (Levine, 2019). Cette posture abolitionniste ne laisse aucune place aux débats sur d'éventuelles alternatives.

La culpabilisation et la honte sociale. La dernière composante repose sur une approche morale et vise à provoquer un sentiment de honte et de culpabilité chez les participants : a) témoignages poignants, où les survivantes s'adressent directement aux clients, les mettant face à la souffrance qu'ils auraient contribué à perpétuer; b) *naming et shaming*, une pratique où les noms des clients arrêtés sont publiés dans la presse locale ou sur des sites gouvernementaux (ex. : Gurd & O'Brien, 2013); mise en évidence des conséquences familiales, en insistant sur l'impact d'un tel comportement sur la conjointe, les enfants et la réputation des participants.

Il s'agit de provoquer un choc moral, en incitant les clients à associer leur acte à une forme d'immoralité profonde, plutôt qu'à une simple transaction commerciale. Elle repose sur l'idée que la honte publique décourage la récidive. Toutefois, cette approche peut entraîner un repli défensif plutôt qu'une réelle prise de conscience, certains clients se sentant stigmatisés et rejetés (Towers *et al.*, 2022). D'autre part, la stratégie du *naming* et *shaming* pose des questions éthiques significatives, en exposant de manière disproportionnée certains individus tout en laissant d'autres (notamment les plus aisés et ceux qui sollicitent des services en ligne) totalement impunis.

Bref, si les *John Schools* produisent un impact immédiat, une réflexion sur l'intérêt d'une approche plus diversifiée n'est restée pas moins nécessaire.

G. Constats

En combinant pression judiciaire, discours moral et culpabilisation sociale, les *John Schools* fonctionnent à la fois comme des outils de sensibilisation et des instruments de contrôle social.

Approche unilatérale. L'une des critiques formulées à l'encontre des *John Schools* concerne leur vision strictement abolitionniste, sans distinction entre prostitutions contrainte et volontaire (Shively *et al.*, 2012). Les sessions mettent souvent de l'avant des survivantes de la prostitution ayant connu des parcours marqués par la violence et l'exploitation (Lovell & Jordan, 2012). Aucune voix alternative n'est intégrée, qu'il s'agisse de travailleuses du sexe revendiquant un choix professionnel ou de syndicats défendant une régulation du travail du sexe (Levine, 2019). Les clients ne sont jamais invités à débattre ni à confronter leurs idées, le programme étant conçu comme une transmission unilatérale d'un discours moral et pénal. Certains participants, plutôt que de remettre en question leur comportement, perçoivent ces sessions comme une tentative de moralisation (Monto, 1998).

Ciblage des classes populaires et minorités. Ces programmes recrutent principalement des hommes issus des classes populaires et des minorités racisées. Aux États-Unis, par exemple, les hommes noirs et latino-américains sont surreprésentés parmi les clients envoyés en *John Schools* (Preston & Brown-Hart, 2005). Cette justice à deux vitesses pose un problème d'équité et contribue à

renforcer les inégalités sociales, en concentrant la répression sur les individus qui ont moins de ressources pour se défendre.

Instrumentalisation de l'éducatif par la justice pénale. Enfin, les *John Schools* sont critiqués pour être davantage des instruments de contrôle judiciaire que des outils éducatifs, la sensibilisation passant au second plan face à des considérations financières et répressives. La participation est souvent assortie de frais élevés (jusqu'à 1 500 \$), bref d'une amende salée (Lovell & Jordan, 2012). Certains *John Schools* sont autofinancés par les frais des participants, ce qui crée un incitatif économique à multiplier les arrestations (Shively *et al.*, 2008). Dans certaines villes, les noms des clients arrêtés sont publiés (*naming* et *shaming*), renforçant l'idée que ces programmes visent avant tout à humilier plutôt qu'à éduquer (Gurd & O'Brien, 2013).

Pour qu'ils remplissent réellement leur objectif, plusieurs pistes d'amélioration sont envisageables: a) intégrer des perspectives plus variées sur le travail du sexe, en incluant des experts aux approches plus diversifiées; b) revoir le ciblage des clients interpellés, pour éviter une application discriminante des lois; c) mettre en place un suivi post-programme, afin d'évaluer l'impact réel sur le long terme; éviter l'instrumentalisation financière, en garantissant que ces programmes ne deviennent pas des amendes déguisées.

2.2.4. Stratégies de réduction des méfaits

La réduction des méfaits est une approche pragmatique visant à limiter les risques sanitaires, sociaux et légaux pour les populations marginalisées, sans chercher à abolir les comportements jugés à risque. Dans le domaine du travail du sexe, cette approche s'est d'abord centrée sur la protection des travailleurs et travailleuses du sexe. Toutefois, une nouvelle orientation s'est développée, visant également les clients, qui jouent un rôle central dans ce « marché » et peuvent influencer la sécurité et le bien-être des travailleurs du sexe.

Quelques programmes ont été mis en place pour sensibiliser les clients à des pratiques respectueuses et sécuritaires. Parmi ces initiatives, deux ont été ici recensées : *Harm Reduction Programmes with Sex Worker Clients* (ci-après HaRPS), mené en Afrique du Sud par Huysamen et

Richter (2020), et *Hombre Seguro*, développé par Pitpitan *et al.* (2019) à Tijuana, au Mexique. Bien que très différentes dans leur approche, ces deux initiatives partagent les mêmes objectifs : réduire les comportements à risque chez les clients et favoriser un cadre plus sécurisé pour les travailleurs du sexe.

Le HaRPS s'inscrit dans une approche communautaire et participative. Son but est de développer des interventions destinées aux clients, en mettant l'accent sur la sécurité, la santé et le respect des droits des travailleurs du sexe. Financé par *Sonke Gender Justice* et *l'Open Society Foundation for South Africa*, il mobilise des travailleurs du sexe et des pairs éducateurs pour dispenser les formations. L'approche repose sur une sensibilisation directe dans les lieux fréquentés par les clients (tavernes, bordels) et la mise en place de formations visant à déconstruire les stéréotypes et promouvoir des interactions fondées sur le consentement et la protection mutuelle.

De son côté, *Hombre Seguro* adopte une approche centrée sur la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST), en particulier le VIH, chez les clients des travailleuses du sexe. Financé par le *National Institute on Drug Abuse* (NIDA), il cible un public vulnérable composé d'hommes adultes, souvent en situation de précarité, présentant des antécédents de consommation de drogues, d'alcoolisme ou ayant récemment été incarcérés. Comparativement à l'approche sud-africaine, *Hombre Seguro* repose sur une intervention clinique et comportementale en milieu médical, avec des séances interactives de 60 minutes suivies d'un suivi sur douze mois pour évaluer l'impact sur les comportements sexuels à risque.

A. Acteurs impliqués

Les programmes de réduction des méfaits pour les clients des travailleurs du sexe mobilisent divers acteurs du milieu universitaire, des ONG, du secteur médical et des structures communautaires. Dans HaRPS, Huysamen et Richter (2020) collaborent avec les travailleurs du sexe et les pairs éducateurs du *Sex Workers Education and Advocacy Taskforce*. Ceux-ci transmettent les connaissances et sensibilisent les clients aux pratiques sécuritaires. L'initiative implique aussi des spécialistes en santé publique et des propriétaires de lieux de travail du sexe pour favoriser un cadre plus sûr et réduire les

risques de violence. *Hombre Seguro* adopte une approche plus médicalisée. Il est mené par des chercheurs en santé publique et des experts du VIH/SIDA qui conçoivent l'intervention en fonction d'une approche comportementale. Des médecins et spécialistes des IST y assurent dépistage et accompagnement médical.

B. Populations cibles

Les deux programmes ciblent des populations distinctes. Le HaRPS est destiné à une clientèle variée: hommes adultes de divers milieux, clients réguliers ou occasionnels, travailleurs migrants (routiers, ouvriers, étudiants) et personnes LGBTQ+. À Tijuana, *Hombre Seguro* cible des clients présentant des vulnérabilités psychosociales marquées. Ce programme concerne majoritairement des hommes hispaniques, dont 80 % ont consommé des drogues, 49 % souffrent d'alcoolisme, 35 % présentent une dépression et 19 % ont été incarcérés récemment. Son approche met l'accent sur la réduction des comportements à risque et l'accompagnement médical. Bref, en Afrique du Sud, l'objectif est de déconstruire des stéréotypes et sécuriser le cadre d'interaction. Au Mexique, la priorité est la réduction des risques sanitaires, notamment liés au VIH et aux IST.

C. Enjeux de diversité

Le programme sud-africain adopte une approche intersectionnelle, reconnaissant la pluralité des profils et rejetant les stéréotypes. En intégrant les clients LGBTQ+ et les travailleurs du sexe masculin, il vise à promouvoir un cadre inclusif. Au Mexique, *Hombre Seguro* s'attarde aux inégalités structurelles influençant les comportements à risque, notamment la marginalisation et la consommation de substances. Contrairement à l'approche sud-africaine centrée sur les perceptions sociales, ce programme cible avant tout les comportements individuels par la prévention et la sensibilisation. La lutte contre la stigmatisation constitue un autre enjeu clé. En Afrique du Sud, un langage inclusif dans les formations et campagnes facilite un dialogue constructif. Au Mexique, l'intervention mise sur la responsabilisation individuelle sans s'attaquer aux discours sociaux stigmatisants. L'accessibilité aux programmes diffère aussi. En Afrique du Sud, l'intervention se déploie dans les tavernes et bordels,

facilitant la participation. À Tijuana, elle repose sur des institutions (centres de santé, universités), assurant un suivi médical rigoureux, mais pouvant être moins accessible aux plus marginalisés.

D. Milieux d'intervention

L'environnement des interventions influence leur efficacité. Le programme sud-africain privilégie une approche communautaire, déployant ses actions dans les tavernes et bordels. Ce cadre favorise la confiance et la transmission des messages. À l'inverse, *Hombre Seguro* repose sur un cadre institutionnel, en partenariat avec des ONG. Cela permet un suivi médical rigoureux, mais il peut dissuader certaines populations marginalisées craignant la stigmatisation ou ayant un accès limité aux services. Le contexte légal joue aussi un rôle. En Afrique du Sud, où le travail du sexe est criminalisé, intervenir dans des espaces semi-privés protège travailleurs et clients. Au Mexique, l'encadrement institutionnel répond à une logique de santé publique face à la forte prévalence du VIH et des IST.

E. Durée de l'intervention

La durée des interventions impacte l'efficacité des programmes de réduction des méfaits. En Afrique du Sud, l'approche est continue et évolutive. Depuis 2020, le programme s'adapte aux rétroactions des bénéficiaires et aux changements législatifs, assurant une présence constante dans les milieux ciblés. À Tijuana, *Hombre Seguro* privilégie un format court, mais intensif : une séance unique de 60 minutes et puis un suivi sur 12 mois, avec trois évaluations aux mois 4, 8 et 12 pour mesurer l'évolution des comportements. Chaque modèle a ses avantages et limites. Un format hybride, alliant interventions ponctuelles et suivi régulier, pourrait maximiser l'impact des stratégies de réduction des méfaits.

F. Composantes et interventions spécifiques

La réduction des méfaits repose sur plusieurs composantes. En Afrique du Sud, les travailleurs du sexe agissent comme pairs éducateurs, favorisant l'acceptabilité sociale et un climat de confiance. Au Mexique, *Hombre Seguro* privilégie une approche médicale et universitaire, intégrant des méthodologies comportementales pour modifier les attitudes des clients. Le cadre légal et institutionnel influence aussi l'efficacité des interventions. En Afrique du Sud, la criminalisation du travail du sexe

nécessite la collaboration avec les propriétaires de tavernes et bordels pour garantir un environnement sécurisé. Au Mexique, l'intégration dans la santé publique offre une reconnaissance officielle, mais peut rebuter certaines populations précaires. Enfin, les stratégies éducatives et comportementales peuvent déterminer le degré d'adhésion des clients. En Afrique du Sud, l'approche communautaire privilégie le dialogue et l'échange d'expériences. Au Mexique, des techniques de thérapie cognitivo-comportementale et un suivi individualisé renforcent l'application des recommandations sur le long terme.

G. Constats

Malgré des avancées, plusieurs défis restreignent l'efficacité des programmes de réduction des méfaits. Les contraintes législatives et structurelles en Afrique du Sud, où le travail du sexe est criminalisé, forcent les actions à se dérouler dans des espaces informels, compliquant le suivi. Au Mexique, *Hombre Seguro* bénéficie d'un cadre institutionnel, mais la méfiance des populations vulnérables envers les services de santé freine leur participation. L'adhésion des bénéficiaires est un enjeu. En Afrique du Sud, l'implication de pairs éducateurs favorise la confiance, mais les normes culturelles freinent parfois l'adoption des pratiques sécuritaires. Au Mexique, la structure en séance unique suivie d'évaluations à 4, 8 et 12 mois souffre d'un taux de participation décroissant, limitant la mesure de l'impact. Enfin, l'évaluation des programmes est un défi. En Afrique du Sud, l'absence de collecte de données rigoureuse complique l'analyse de l'impact. *Hombre Seguro* applique une méthodologie scientifique stricte, mais l'attrition des participants complexifie la recherche évaluative.

2.2.5. Stratégies de justice réparatrice

Dans un contexte où la justice pénale traditionnelle montre ses limites face à certaines infractions, la justice alternative ou réparatrice peut être une voie intéressante. Ce paradigme vise à responsabiliser les contrevenants tout en impliquant la communauté et, parfois, les victimes elles-mêmes. Parmi les infractions abordées par ces modèles figurent celles liées à la sollicitation de services sexuels. Ces programmes misent sur l'éducation, la sensibilisation et la réparation des torts causés.

Pranis (2011) présente le *Family Group Conferencing for Quality-of-Life Crimes* de Minneapolis. Inspiré des pratiques de justice restaurative en Nouvelle-Zélande et en Australie, ce programme se concentre sur les infractions mineures, y compris la sollicitation de services sexuels. Son financement est assuré par le *Minneapolis Department of Corrections* et des ONG spécialisées en justice réparatrice. Adoptant une approche inclusive, il réunit les contrevenants, leurs familles, des représentants de la communauté et parfois même des victimes indirectes, comme les membres du quartier affecté par la prostitution de rue. Les participants élaborent un plan de réparation, incluant des engagements personnels et communautaires, qui sont suivis sur plusieurs mois.

A. Acteurs impliqués

Le *Family Group Conferencing* repose sur une approche communautaire. Les facilitateurs en justice réparatrice animent les séances en veillant à ce que chaque participant puisse exprimer ses perspectives. Les membres de la famille des contrevenants, les représentants de la communauté et les travailleurs sociaux prennent part au processus de responsabilisation. La participation des victimes indirectes, telles que les résidents des quartiers concernés, permet d'intégrer une vision plus large des effets des infractions commises.

B. Population cible

Le programme concerne les hommes ayant été arrêtés pour sollicitation de services sexuels, mais également d'autres infractions mineures telles que le vandalisme ou les troubles à l'ordre public. Il cible des individus ayant peu ou pas d'antécédents criminels et qui acceptent de participer volontairement dans le cadre d'une alternative aux poursuites judiciaires. Le programme privilégie une réparation des torts au sein d'un cadre social et familial.

C. Enjeux de diversité

Le *Family Group Conferencing* reconnaît que la sollicitation de services sexuels et d'autres infractions mineures peuvent être influencées par la précarité et la marginalisation. La participation éventuelle de travailleuses du sexe aux conférences favorise une compréhension plus nuancée, prenant en compte les réalités économiques et structurelles du commerce du sexe. Alors que les *John*

Schools s'adressent principalement à des hommes en couple ou mariés, ayant un emploi stable, le Family Group Conferencing s'ouvre à des individus de divers milieux sociaux et inclut d'autres infractions mineures, offrant ainsi une approche plus holistique et inclusive.

D. Milieu d'intervention

Les conférences sont organisées dans des centres sociaux ou municipaux, ces conférences favorisent l'échange et la responsabilisation. Le contrevenant, accompagné de sa famille et de membres de la communauté, discute des impacts de son acte et s'engage à des mesures de réparation, facilitant ainsi sa réintégration. Un suivi post-programme assure souvent l'engagement du participant.

E. Durée de l'intervention

Le *Family Group Conferencing* adopte un calendrier plus long que les *John Schools*. La première rencontre, d'une durée moyenne de deux à trois heures, marque le début d'un processus de responsabilisation et de réparation. À son issue, un plan de réparation est défini, impliquant des engagements communautaires et personnels, avec un suivi sur plusieurs mois. Cette durée prolongée entend favoriser une meilleure intégration des principes de justice réparatrice et un changement de comportement plus pérenne.

F. Composantes et interventions spécifiques

Les conférences misent sur des composantes communautaires et sociales. Elles privilégient une *approche participative* où le dialogue est central. Elle mobilise les proches du contrevenant, des représentants de la communauté et parfois des victimes indirectes, favorisant ainsi une responsabilisation collective et un environnement propice à la réparation et à la prévention de la récidive. Une dernière composante importante réside dans le *suivi post-programme structuré*. En effet, on s'assure que les engagements pris lors des conférences sont respectés, permettant ainsi d'évaluer l'évolution des participants et de renforcer leur intégration sociale.

G. Constats

Cette stratégie repose sur l'idée que les communautés et familles possèdent des ressources et compétences pouvant être mises à profit pour résoudre les situations de crise. Lors des conférences,

un médiateur indépendant réunit les membres de la famille, les amis proches et parfois des professionnels pour élaborer un plan d'action concerté. À première vue, ce processus favorise une prise de décision collective, tient compte des besoins et souhaits de toutes les parties concernées et réduit la dépendance aux services sociaux et judiciaires.

5.2.6. Stratégies misant sur les nouvelles technologies

L'intelligence artificielle occupe une place croissante dans la lutte contre diverses formes de délinquances, notamment l'exploitation sexuelle. En combinant technologies de pointe et stratégies d'intervention ciblées, certains programmes cherchent à réduire la demande et à dissuader les acheteurs de services sexuels. *Collaboration through Augmented Intelligence* s'inscrit dans cette dynamique en proposant une approche automatisée et judiciaire qui vise à intercepter et à rééduquer les acheteurs potentiels. Financé par le National Institute of Justice (NIJ) et dirigé par Van der Watt (2023), ce projet vise à exploiter l'intelligence artificielle pour lutter contre la demande.

A. Acteurs impliqués

L'initiative repose sur une collaboration entre les forces policières, les tribunaux, des ingénieurs en IA, les ONG, des survivantes de la traite, ainsi que des psychologues et travailleurs sociaux. L'objectif est de se coordonner pour développer une approche combinant prévention, intervention et criminalisation à l'aide de technologies avancées.

B. Population cible

Le programme cible principalement les acheteurs potentiels de services sexuels, souvent des hommes de classe moyenne ou aisée utilisant des plateformes en ligne. L'objectif est d'identifier ces clients avant qu'ils ne passent à l'acte, grâce à une surveillance et des interventions automatisées en ligne. Le chatbot *Gracie*, développé par *Street Grace*, intercepte les conversations en ligne en se faisant passer pour une victime potentielle afin de dissuader les acheteurs et d'alerter les autorités.

C. Enjeux de diversité

La prostitution est ici abordée comme une forme de violence sexiste, sans distinction entre prostitutions contrainte et volontaire. L'accent est mis sur la responsabilisation et la rééducation des

clients plutôt que sur le soutien aux travailleuses du sexe. La technologie joue un rôle clé dans cette approche, en permettant un contrôle accru des comportements masculins grâce à des analyses comportementales et des interventions automatisées.

D. Milieu d'intervention

L'environnement numérique et judiciaire constitue le principal terrain d'action, avec l'utilisation de bases de données et d'algorithmes prédictifs permettant de suivre et d'intercepter les acheteurs. *Gracie* est intégrée à des plateformes en ligne où elle interagit avec les acheteurs potentiels, simule des conversations réalistes et envoie des messages d'avertissement concernant les conséquences légales de leurs actes. *EPIK Project*, quant à lui, mobilise des volontaires masculins pour dialoguer directement avec les clients et les sensibiliser aux impacts de leurs comportements.

E. Durée de l'intervention

L'intervention repose sur une action continue, assurée par des outils d'intelligence artificielle fonctionnant en permanence. Ces technologies sont actives 24/7 et permettent de suivre l'évolution du comportement des acheteurs sur plusieurs mois. *Gracie*, par exemple, a intercepté plus de 1 000 acheteurs par mois dans 25 États et 78 villes au cours d'une période de cinq mois.

F. Composantes et interventions spécifiques

La stratégie adoptée combine quatre composantes spécifiques. D'une part, les chatbots et plateformes automatisées jouent un rôle éducatif en sensibilisant les clients aux conséquences de leurs actes. Deuxièmement, des techniques de perturbation sont utilisées pour intercepter les transactions en ligne et freiner la demande. Par ailleurs, l'approche judiciaire permet d'identifier, d'enquêter et d'arrêter les clients impliqués dans l'achat de services sexuels, notamment ceux en lien avec l'exploitation de mineurs. Enfin, *EPIK Project* met en place un programme de mentorat où des volontaires engagent des discussions avec les acheteurs pour leur proposer des solutions alternatives et un accompagnement vers un changement de comportements.

G. Constats

Cette stratégie repose sur un modèle innovant combinant IA et intervention judiciaire. Parmi ses points forts, on note une réduction immédiate du nombre de transactions en ligne, ainsi qu'une capacité d'adaptation à d'autres contextes nationaux. Toutefois, le risque de déplacement de la prostitution vers des environnements plus difficiles à surveiller reste une préoccupation majeure. De plus, l'absence de dialogue avec les travailleuses du sexe qui ne se considèrent pas comme victimes soulève des questions.

2.2.7. Politiques globales de réduction de la demande

Les politiques globales de réduction de la demande de services sexuels s'intéressent à l'ensemble des acteurs impliqués dans ce phénomène : les victimes de la traite et de l'exploitation, les proxénètes et les clients. Toutefois, dans le cadre de cette recension, notre attention se porte principalement sur ces derniers, les acheteurs, et sur les mesures qui les concernent.

L'orientation des politiques globales dépend largement des financements qui leur sont attribués. Les **gouvernements nationaux** jouent un rôle central. Le Home Office, par exemple, a alloué en 2008 des fonds à un programme visant à criminaliser les acheteurs et à démanteler les réseaux de proxénétisme. Ce financement a soutenu les forces de police, les agences de justice criminelle ainsi que les ONG œuvrant pour l'accompagnement des victimes et la sensibilisation du public. Une décennie plus tard, une étude dirigée par Wilcox *et al.* (2009), également financée par le Home Office, a évalué diverses stratégies de réduction de la demande en s'appuyant sur une analyse des approches législatives internationales (ex. modèle nordique vs néerlandais). L'étude de Hugues (2004), soutenue par le Département d'État des États-Unis, s'est concentrée sur les meilleures pratiques pour contrer la demande. Les fonds ont permis le développement de campagnes de sensibilisation, de formations spécialisées pour les forces policières et la mise en place de *John Schools*, destinées aux acheteurs arrêtés.

Les **institutions internationales et institutions de recherche** ont également investi dans la lutte contre la traite. Rafferty (2013) illustre l'implication d'agences onusiennes comme l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et l'UNICEF, finançant un cadre global combinant prévention, protection

et répression. L'accent a été mis sur l'éducation des populations vulnérables, le renforcement des lois et la réinsertion sociale des victimes.

La source de financement a une influence sur la stratégie adoptée. Wilcox *et al.* (2009), soutenu par le Home Office, soulignent le rôle des arrestations et amendes pour réduire la demande, tandis que Rafferty (2013), soutenu par des ONG, privilégie plutôt la prévention et l'autonomisation des populations à risque. Les financements étatiques sont souvent abolitionnistes et tendent à homogénéiser les trajectoires des personnes concernées dans un cadre victimaire. En revanche, les stratégies financées par des organismes de recherche et des ONG, bien que restant soumises à certaines contraintes idéologiques, proposent des alternatives plus adaptées à la diversité des expériences vécues.

A. Acteurs impliqués

Divers acteurs contribuent à structurer les politiques globales face à la traite et à l'exploitation sexuelle, mais des tensions émergent quant aux stratégies à privilégier. Ainsi, les forces policières et le système judiciaire jouent un rôle clé dans l'application des politiques répressives. Dans la foulée de la recension financée par le Home Office (2008), les interventions policières et les sanctions contre les clients ont été renforcées. Wilcox *et al.* (2009) insistent également sur l'efficacité des poursuites judiciaires pour réduire la demande en prostitution. À une échelle plus globale, Rafferty (2013) met en avant le rôle de l'UNICEF et de l'OIT dans la prévention de l'exploitation sexuelle infantile par des politiques de protection et d'autonomisation. En général, les ONG jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des victimes et la sensibilisation. De leur côté, les chercheurs universitaires posent un regard analytique sur les politiques mises en œuvre. L'articulation entre tous ces acteurs génère à la fois coopération et tensions. En effet, si la diversité enrichit la compréhension du phénomène, elle peut aussi compliquer l'élaboration de politiques cohérentes.

B. Populations ciblées

Les politiques publiques ciblent différentes catégories de personnes : victimes d'exploitation, travailleurs du sexe, clients et acteurs criminels impliqués dans ces réseaux. Les victimes d'exploitation sexuelle, majoritairement des femmes et jeunes filles, sont au cœur des interventions, axées sur la

protection et la réinsertion. Toutefois, la réalité des garçons et jeunes hommes victimes de traite reste largement sous-documentée (Rafferty, 2013). Les travailleurs du sexe sont également visés, mais les politiques tendent à homogénéiser leur situation. Les hommes et personnes non binaires travaillant dans l'industrie du sexe sont aussi largement ignorés (Hugues, 2004). Les clients constituent une cible privilégiée des politiques publiques. Principalement des hommes adultes issus de divers milieux socio-économiques, ils sont abordés à l'aide de stratégies oscillant entre sanction et éducation. Les proxénètes et trafiquants sont ciblés par des interventions répressives visant à démanteler leurs réseaux. Ces politiques reposent sur des sanctions exemplaires et des coopérations internationales accrues (Home Office, 2008). Enfin, certains programmes incluent aussi une dimension préventive, en s'adressant aux communautés locales et aux populations vulnérables. L'implication des familles, éducateurs et travailleurs sociaux joue un rôle clé dans la réduction des facteurs de risque (Rafferty, 2013).

C. Enjeux de diversité

Les politiques globales sur la traite et l'exploitation sexuelle reposent souvent sur des représentations homogènes des populations concernées. Une première limite réside dans la généralisation des expériences des victimes de traite et des travailleurs du sexe. Ces populations regroupent des profils variés, mais les cadres législatifs et dispositifs de soutien adoptent souvent une approche uniforme (Hugues, 2004). La question du genre constitue un enjeu majeur. La majorité des politiques ciblent les femmes et jeunes filles, laissant dans l'ombre les hommes, les personnes LGBTQ+ et en particulier les travailleurs du sexe transgenres (Rafferty, 2013). Les facteurs culturels et le statut migratoire influencent également la vulnérabilité face à l'exploitation. Les personnes racisées et les migrants rencontrent des discriminations spécifiques et des obstacles administratifs qui restreignent leur accès aux services d'aide. Certaines politiques, élaborées selon des modèles occidentaux, ne tiennent pas compte des dynamiques des pays d'origine des victimes, limitant ainsi leur pertinence (Home Office, 2008). Les inégalités d'accès aux ressources constituent un autre frein. L'origine ethnique, l'identité de genre ou le statut socio-économique influencent la capacité à bénéficier des

dispositifs d'aide (Wilcox *et al.*, 2009). Face à ces limites, une meilleure intégration de la diversité dans les politiques publiques est nécessaire. Cela passe par une collecte de données plus représentative et une formation accrue des intervenants – policiers, travailleurs sociaux, personnel médical – sur les enjeux de diversité (Rafferty, 2013). L'adaptation des dispositifs existants à cette diversité constituera une étape clé pour renforcer l'impact des politiques publiques.

D. Milieux d'intervention

L'analyse des principaux espaces d'intervention permet de mieux comprendre les enjeux et limites des politiques globales. *L'espace urbain* est un lieu central des interventions, notamment contre la prostitution de rue. Les mesures combinent répression des clients et accompagnement social des travailleurs du sexe (Wilcox *et al.*, 2009). Les *espaces clos*, comme les salons de massage et clubs privés, posent des défis d'accès et de contrôle. Souvent situés dans une zone grise législative, ces environnements compliquent l'identification des victimes, obligeant les autorités à recourir à l'infiltration et à la coopération avec d'autres services publics (Home Office, 2008). Le développement des technologies numériques a déplacé une part du marché du sexe vers *l'espace virtuel*. Ce phénomène complique l'identification des victimes et la traçabilité des réseaux. Les interventions passent par la collaboration avec les plateformes numériques et le renforcement des régulations contre l'exploitation en ligne (Hugues, 2004). Les *institutions publiques* jouent un rôle clé dans la prise en charge des victimes. Les centres d'hébergement offrent une aide juridique, un suivi psychologique et un accompagnement à la réinsertion. De même, les établissements de santé assurent des soins médicaux et la réduction des méfaits (Rafferty, 2013). Le *système carcéral* constitue un autre milieu d'intervention crucial. L'incarcération permet de mettre en place des programmes de réhabilitation et d'éviter la récidive, en lien avec les services sociaux et les organismes communautaires (Wilcox *et al.*, 2009). À l'échelle transnationale, la coopération internationale est essentielle. Les *zones frontalières* sont des points sensibles pour la détection des situations de traite et la protection des victimes. Des initiatives sont également mises en place dans les pays d'origine pour prévenir l'exploitation via des campagnes de sensibilisation et des programmes de développement économique (Home Office, 2008).

L'examen des milieux d'intervention montre la nécessité d'adopter des stratégies adaptées aux contextes locaux. Qu'il s'agisse d'interventions en milieu urbain, en ligne, dans les institutions publiques ou à l'échelle internationale, une approche souple et coordonnée est essentielle pour maximiser l'efficacité des dispositifs existants. Or, la coordination entre acteurs demeure un défi majeur.

E. Durée de l'intervention

Les interventions contre la traite et l'exploitation sexuelle varient en durée selon leurs objectifs, leur nature et les ressources allouées. Certaines sont ponctuelles et visent une réponse immédiate, tandis que d'autres s'inscrivent dans des stratégies de moyen ou long terme. Les interventions de *courte durée* incluent les descentes policières contre les réseaux criminels, les campagnes de sensibilisation ponctuelles et le soutien d'urgence aux victimes. Ces actions, bien qu'efficaces à court terme, souffrent souvent d'un manque de suivi et de continuité dans la prise en charge des bénéficiaires (Home Office, 2008). Les interventions de *moyen terme* s'étendent sur plusieurs mois ou années et visent la réhabilitation et la prévention. Elles comprennent le suivi psychologique, la formation professionnelle et la réinsertion socio-économique des victimes. À un niveau institutionnel, elles impliquent également la formation des forces policières, magistrats et travailleurs sociaux pour améliorer la prise en charge (Rafferty, 2013). Les stratégies de *long terme* visent des réformes structurelles et un changement durable des politiques publiques. Elles incluent la modification des cadres législatifs, la pérennisation des services de soutien et l'amélioration de la coordination entre acteurs institutionnels et ONG. Un des défis majeurs de ces stratégies est d'assurer un financement stable, de nombreuses initiatives étant interrompues prématurément par manque de ressources (Wilcox *et al.*, 2009).

Plusieurs facteurs influencent la durée des interventions. Les actions répressives, comme les arrestations de proxénètes ou la fermeture de lieux de prostitution, sont généralement courtes, tandis que la prévention et l'accompagnement nécessitent un suivi prolongé. Le suivi à long terme des bénéficiaires reste un défi critique. Les contraintes budgétaires limitent souvent les programmes de réinsertion sociale et professionnelle, augmentant le risque de rechute pour les personnes concernées (Home Office, 2008).

L'articulation entre mesures immédiates et stratégies durables est essentielle. Si les interventions courtes permettent de répondre aux urgences, elles doivent être intégrées à des approches plus pérennes pour assurer une transformation structurelle et une prise en charge efficace des personnes concernées.

F. Composantes et interventions spécifiques

Une stratégie globale de lutte contre la traite et l'exploitation sexuelle repose sur plusieurs composantes: législative, institutionnelle, sociale, économique et technologique. Leur efficacité dépend de leur mise en œuvre et de la coordination entre les acteurs impliqués.

Les **mesures législatives** sont essentielles pour sanctionner les trafiquants et protéger les victimes. Plusieurs États ont renforcé leurs lois, imposant des peines plus lourdes aux auteurs d'exploitation et criminalisant les clients. Des statuts légaux spécifiques permettent aux victimes d'accéder aux services d'aide sans crainte de poursuites (Home Office, 2008).

Les **institutions** assurent la mise en œuvre des politiques. Une meilleure coordination entre police, justice, services sociaux et santé est essentielle pour une prise en charge efficace. À l'échelle internationale, la coopération entre États permet d'harmoniser les stratégies et de poursuivre les criminels transnationaux (Rafferty, 2013).

Les **interventions sociales et éducatives** jouent un rôle clé dans la prévention et l'accompagnement. Les campagnes de sensibilisation et la formation des professionnels visent à réduire la demande et informer les populations à risque. Par ailleurs, des programmes de réinsertion professionnelle et d'accompagnement psychosocial sont mis en place pour aider les victimes à reconstruire leur vie (Wilcox *et al.*, 2009).

Les **interventions économiques** devraient à la fois les victimes et les réseaux criminels. Des aides financières et microcrédits favorisent l'autonomisation des populations vulnérables. Parallèlement, des sanctions économiques ciblent les flux financiers liés à la traite, via la confiscation des biens et la traçabilité des transactions suspectes (Hugues, 2004).

Les **technologies numériques** offrent de nouveaux moyens d'intervention. La surveillance en ligne permet de repérer les réseaux de traite, identifier les annonces suspectes et tracer les transactions financières. Des outils d'intelligence artificielle facilitent la détection des victimes et l'amélioration des réponses des autorités (Rafferty, 2013).

Plusieurs défis limitent l'efficacité de ces stratégies globales. L'application des lois se heurte à des obstacles institutionnels et à la complexité des enquêtes. Le manque de coordination entre les services entraîne une fragmentation des efforts. Par ailleurs, les réseaux criminels exploitent les nouvelles technologies pour échapper aux dispositifs de surveillance, nécessitant une adaptation constante des stratégies.

Bref, si ces politiques globales permettent de structurer les réponses, leur impact dépend de la capacité des États et organisations à les adapter aux réalités du terrain et à coordonner leurs efforts.

G. Constats

Malgré les dispositifs mis en place, plusieurs limites compromettent l'efficacité des politiques globales de lutte contre la traite et l'exploitation sexuelle. Ces obstacles concernent l'application des cadres législatifs, la coordination des interventions, le manque de ressources et l'adaptation aux évolutions du phénomène.

Les approches législatives et répressives rencontrent des difficultés dans leur mise en œuvre. Les enquêtes sont complexes, nécessitant des preuves difficiles à réunir. Le manque de moyens ralentit les procédures judiciaires et limite l'impact des lois sur la criminalité organisée (Home Office, 2008). Les disparités législatives entre pays affaiblissent la lutte contre la traite transnationale (Wilcox *et al.*, 2009). Les politiques répressives peuvent aussi impacter négativement les victimes. La criminalisation des clients et des personnes prostituées peut déplacer la prostitution vers des environnements plus précaires et dangereux (Hugues, 2004). Certaines victimes évitent les services d'aide par peur des représailles judiciaires ou de la stigmatisation (Rafferty, 2013). Le manque de coordination et de suivi entre les acteurs institutionnels constitue une autre limite majeure. L'absence de plateformes de coordination nuit à la fluidité des interventions et à l'accompagnement des victimes après leur prise en

charge initiale (Wilcox *et al.*, 2009). De plus, les mécanismes d'évaluation des politiques restent insuffisants, rendant difficile l'adaptation des stratégies aux évolutions du phénomène (Home Office, 2008). Les ressources financières limitées fragilisent la pérennisation des programmes. De nombreuses initiatives reposent sur des subventions à durée limitée, ce qui compromet la continuité des actions à long terme (Rafferty, 2013). Les inégalités d'accès aux services touchent particulièrement les migrants, les travailleurs du sexe masculins et les personnes LGBTQ+, souvent exclues des dispositifs d'aide (Hugues, 2004). Les différents acteurs adaptent leurs méthodes, notamment via le numérique, rendant la lutte plus complexe. Les plateformes en ligne et les réseaux sociaux sont de nouveaux outils de recrutement et de gestion des activités criminelles (Wilcox *et al.*, 2009). Les cadres législatifs actuels sont souvent inadaptés aux réalités du cyberspace, et le manque d'outils de surveillance limite la répression de ces activités (Home Office, 2008). Enfin, les travailleurs du sexe et les victimes de traite sont rarement consultés dans l'élaboration des politiques, limitant leur pertinence (Rafferty, 2013).